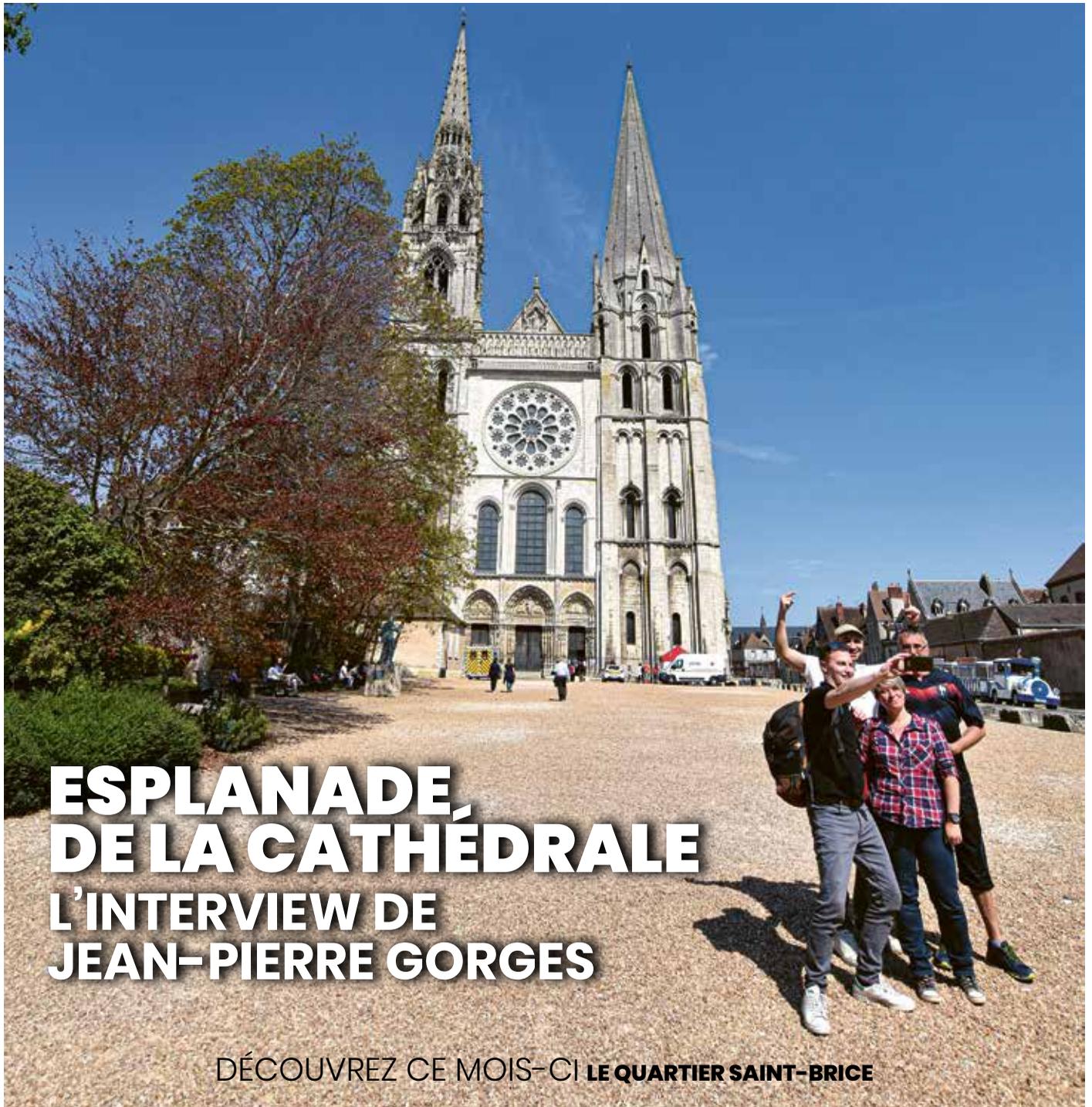


# CHARTRES VOTRE **VILLE**

#190 JUIN 2019 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



## **ESPLANADE, DE LA CATHÉDRALE L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE GORGES**

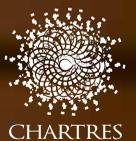
DÉCOUVREZ CE MOIS-CI **LE QUARTIER SAINT-BRICE**

# CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : ANTICIPEZ LES DÉLAIS !



En cas de départ à l'étranger, une carte d'identité ou un passeport est indispensable. Le guichet unique n'étant pas responsable des délais de traitement de l'État, pensez à faire le nécessaire avant vos vacances (voir p12).

► Contact : guichet unique,  
32 boulevard Chasles,  
ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h  
à 12 h 30. Tél. 02 37 23 40 00.





## Histoires de liens

Un proverbe dit qu'il « faut savoir prendre le train en marche ». Une interview récente du président de la SNCF vient de paraître dans Les Échos, Le Parisien et La Croix. Monsieur Pepy y annonce qu'il veut des TGV à un seul étage sur les lignes secondaires aux heures creuses. Vous vous rappelez peut-être que je lui avais écrit pour lui proposer de mettre en place des trains directs Chartres-Paris et retour juste avant et juste après les périodes de pointe du matin et du soir. Certains, dont un député, avaient balayé l'idée. Le Président de la SNCF semble la faire sienne au motif que « le TGV doit irriguer les territoires ». Au moment où le Chef de l'État semble découvrir la fracture territoriale et la nécessité d'y porter remède, je crois que cela vaut le coup d'essayer. La France ne peut se réduire à Paris et à quelques métropoles. Alors, attendons les actes.

Ce numéro de Votre Ville annonce l'été, la fête de la musique, les vacances des enfants et aussi Chartrestivales. À la tête de cette belle association à la réussite unanimement saluée, le relais se passe d'un président à l'autre. Dans la continuité. Ensemble.

Cette continuité entre les générations, ce souci de la transmission s'appliquent à tous les domaines de la vie. Nous vous indiquons comment préparer la rentrée des plus jeunes. Nous vous disons comment la Ville va aider les aidants davantage, celles et ceux qui s'occupent des plus âgés surtout quand ils sont malades et perdent leur autonomie. La proximité que tout le monde vante est d'abord personnelle et familiale. Elle est très exigeante, et

ceux qui se dévouent doivent pouvoir souffler. Le Centre Communal d'Action Sociale de Chartres instaure désormais une « aide au répit ».

Cette solidarité agissante doit exister aussi entre voisins. Pendant vos vacances, pensez bien sûr à prévenir les polices nationale et municipale de vos absences pour congés. Mais entre les collectivités et les personnes le simple voisinage doit reprendre valeur et sens. Un chaînon utile. Nécessaire.

Nous sommes très fiers des abeilles et de leurs ruches qui prospèrent sur les toits de la médiathèque et du théâtre. La nature dans la ville doit retrouver toute sa place. Le parc des Bords de l'Eure et les jardins de Chartres, publics ou privés, en montrent heureusement la réalité quotidienne. Le Pôle administratif ajoute un autre espace propice à la biodiversité, avec les 1000 m<sup>2</sup> de sa toiture d'ores et déjà végétalisés. Un petit monde au-dessus du verre et de l'acier.

Je vous laisse découvrir encore les images payagées du futur mail Jean-de-Dunois à la Madeleine. La vie toujours, au rythme de ses quartiers. C'est celui de Saint-Brice qui illustre notre dossier mensuel, de son passé antique exceptionnel à ses beaux arbres d'aujourd'hui, de ses associations aux initiatives de ses habitants. Là encore, l'image de la diversité dans la continuité. Le train de la vie en somme...

**Jean-Pierre Gorges**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 190  
JUIN 2019**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TEL.: 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-ville.  
chartres.fr  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTION**

JULIA BIGOT  
NICOLAS CALVEZ  
FRANCK LECHIEN  
STÉPHANE LEFEBVRE  
MÉLANIE LELION  
JEAN-GUY MURIEL

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
Studio graphique,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
GROUPE MORAUULT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**  
31 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: 1257-5194



Au coeur de la ville, l'esplanade est un patrimoine vivant.

**28**

**URBANISME**  
AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPLANADE  
DE LA CATHÉDRALE :  
INTERVIEW DE JP GORGES

**56**





# SOMMAIRE

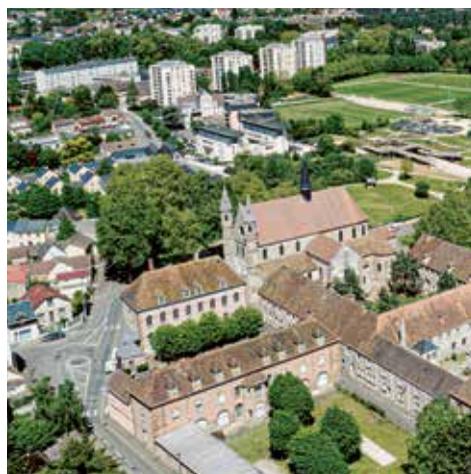
**SPORTS**  
C' L'ÉTÉ

**64**

**QUARTIER**  
SAINT-BRICE

**86**

**CULTURE**  
EXPOSITION  
JEAN MOULIN





## Donner du temps aux aidants

---

Lorsqu'un proche est atteint d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative apparentée, il est souvent difficile pour l'aidant de se dégager du temps pour soir, sans culpabilité. À Chartres, le Centre communal d'action sociale lui propose une aide au répit.

---

**E**n France, 3 millions de personnes sont directement touchées par Alzheimer ou des maladies apparentées. Parmi elles, les aidants se trouvent en première ligne lorsqu'il s'agit d'accompagner les malades. Le rôle de ces proches est d'autant plus central que deux tiers des personnes atteintes vivent encore à leur domicile.

À Chartres, l'aidant peut compter sur l'accompagnement du Centre communal d'action sociale, notamment par l'intermédiaire de son équipe spécialisée Alzheimer et de son équipe mobile de soutien à l'aidant. Celles-ci assurent le suivi du malade dans le cadre d'un projet individualisé afin de maintenir la personne à son domicile dans de bonnes

conditions et un environnement aménagé.

Pour soutenir les aidants, dans le cadre de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) à domicile, il existe également une aide au répit. Elle consiste à se faire remplacer au domi-

cile du malade par un professionnel. « C'est un temps où l'aidant peut s'absenter, précise Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, en charge des Affaires sociales. Il peut aller chez le médecin, au supermarché, ou encore pratiquer





Des aides à domicile du CCAS sont spécialement formées pour accompagner les personnes atteintes d'Alzheimer et maladies apparentées

*un loisir en extérieur. C'est très important qu'il conserve une vie sociale.* » Il est en effet très fréquent que l'aidant soit le conjoint du malade et se néglige au profit de son époux/épouse.

### L'aide au répit

L'aide au répit concerne les personnes atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées de plus de 60 ans. Elle est généralement de deux heures par semaine, le maximum étant fixé à huit heures dans le mois. Ce créneau régulier permet à l'aidant de s'organiser et

de quitter le domicile en toute confiance.

Au sein du CCAS de la Ville, neuf aides à domicile ont été formées pour l'accompagnement des personnes atteintes de ces pathologies. La formation à la méthode Carpe Diem leur donne des clés pour aider les malades (comment communiquer, quelles activités proposer, comment les valoriser etc) et soutenir l'aidant. Le temps du répit de l'aidant est un moment que ces agents consacrent exclusivement au malade, non pas à la réalisation de missions concernant la toilette ou l'entretien du cadre de vie. C'est un

temps d'écoute et d'empathie. Le Plan APA inclut également un soutien pour financer cette aide au répit. Il est plus ou moins important selon le degré de dépendance et la situation financière du bénéficiaire. Une partie peut rester à ses frais. Elle est cependant déductible des impôts et peut même être remboursée quand le bénéficiaire n'est pas imposable.

#### ► Pôle gérontologique

2, rue de l'Automne-Ensoleillé  
à Chartres  
Renseignements :  
tél. 02 37 18 47 20.





## Retour en images

Le Banquet des seniors a eu lieu mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 avril à Chartrexp.

# Taper dans la balle pour trouver un travail

La Ville de Chartres, en partenariat avec Chartres métropole, C'Chartres Football et C'Chartres Handball, la Mission locale et la préfecture, organise Un match pour l'emploi vendredi 28 juin. Depuis six ans, ce rendez-vous favorise les échanges entre les demandeurs d'emploi et les chefs d'entreprise.

**R**encontrer son futur patron sur un terrain de sport, c'est l'opportunité qu'offre Un match pour l'emploi. L'événement associe chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi sélectionnés par la Mission locale dans une même équipe lors d'un tournoi de football et de handball. L'occasion pendant les rencontres de faire preuve d'initiative, de fair-play, d'engagement, et d'approfondir les relations et les contacts une fois la partie terminée.

Inès Goncalves a été recrutée en août 2018 par Pascal Guelle, directeur général de Mutuelle Solimut Centre Océan.

**Votre Ville : Pourquoi avez-vous participé à Un match pour l'emploi ?**

**Inès Goncalves :** J'ai participé à cette manifestation en 2017 car je recherchais un contrat en alternance pour mon Bachelor. Lors des tournois, les recruteurs sont répartis dans les équipes selon le profil des candidats : j'ai ainsi pu rencontrer deux personnes de Mutuelle Solimut Centre Océan, et évoquer avec eux mon parcours et ma motivation. J'ai finalement trouvé une autre entreprise



Pascal Guelle, directeur général de Mutuelle Solimut Centre Océan, aux côtés d'Inès Goncalves.



mais l'année suivante, j'étais de nouveau à la recherche d'un contrat en alternance pour mon master et ai donc repris contact avec la responsable des ressources humaines de la mutuelle. J'ai alors signé un contrat de deux ans et je suis en charge de leur communication digitale trois jours par semaine. Le jeudi et vendredi, je poursuis mes études à l'Institut de formation aux affaires et à la gestion, situé au campus de la CCI d'Eure-et-Loir.

**Pascal Guelle** : Un match pour l'emploi est une initiative originale sur plusieurs points : c'est une belle manière d'allier sport et recherche d'emploi et c'est aussi une façon innovante pour que les entreprises aillent à la rencontre des jeunes. Nous avons participé à cet événement pour leur faire connaître le monde du travail et en tant que mutuelle, c'est l'occasion de les informer sur les questions de santé. Nous agissons ainsi dans une logique de pré-

vention. Le recrutement d'Inès nous permet de l'accompagner dans sa formation et de bénéficier de ses compétences en matière de communication.

► **Match pour l'emploi**,  
vendredi 28 juin à 17 h 30  
au stade James-Delarue.  
Renseignements :  
02 37 91 36 33  
ou [bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr](mailto:bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr)

# Partir en vacances l'esprit tranquille

Le mois de juin donne un avant-goût des vacances et il est déjà temps de s'organiser pour les passer en toute tranquillité. Retrouvez les différents services de la Ville proposés durant l'été.

## Cartes d'identité et passeports : attention aux délais

En cas de départ à l'étranger, pensez à la validité de vos documents car les délais d'obtention peuvent être longs (six semaines environ). Pour rappel, le Guichet unique reçoit les demandes de cartes d'identité et de passeports mais n'est pas responsable des délais de traitement de l'État. Si la date de votre document a expiré, vous pouvez prendre rendez-vous directement au guichet unique. Pour le confirmer, vous devez impérativement cliquer sur le lien de confirmation dans le courriel reçu, au moins 24 h avant votre visite. Tout rendez-vous non confirmé est supprimé d'office et, sauf cas de force majeure, aucun autre ne vous sera octroyé. Afin de le préparer, il vous faudra remplir en ligne le formulaire de demande CERFA n°12100\*02 à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>. A l'issue de la démarche, un numéro de pré-demande et un QR code vous sont communiqués par l'ANTS. Le jour-J, merci de bien vouloir vous munir :

- du numéro du QR code reçu, ou du numéro de téléphone saisi lors de votre demande de rendez-vous ;
- de votre numéro de pré-demande en ligne et de votre QR code transmis par l'ANTS ;



- de votre timbre fiscal dématérialisé ;
- des pièces justificatives à produire (avis d'imposition, factures, attestation assurance habitation, etc.) ;
- d'une photo d'identité de moins de six mois et conforme au cadre légal (3,5 cm x 4,5 cm).

Attention, toute photo utilisée antérieurement (plus de six mois) pour une autre démarche sera détectée par l'État et votre

dossier sera automatiquement annulé. De même, toute photo non conforme au cadre légal entraînera également l'annulation de votre dossier. L'évolution de votre demande peut être suivie sur le site de l'ANTS.

► **Guichet unique,**  
32 boulevard Chasles,  
ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h et le samedi  
de 9 h à 12 h 30.  
Tél. 02 37 23 40 00.



### Opération tranquillité vacances : faites surveiller votre logement

Depuis plusieurs années, le dispositif de l'Opération tranquillité vacances permet de faire surveiller gratuitement votre domicile en votre absence. Pour en bénéficier, il suffit d'en effectuer la demande auprès de la police municipale ou nationale au moins deux jours avant votre départ. Dans le cadre de leurs missions, des patrouilles seront amenées à vérifier l'état du logement (vitres ouvertes, portes fracturées...) et pourront vous avertir en cas d'anomalie. Si ce service a démontré son efficacité tout au long de l'année, n'hésitez pas également à prévenir votre entourage (voisins, gardien, famille, amis) de votre absence, ils pourront par exemple relever votre courrier. Enfin, ne diffusez pas vos dates de vacances et photos sur les



réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

#### ► Police municipale,

2 rue de Chanzy.  
Tél. 02 37 23 42 84.

#### Police nationale,

57 rue du Docteur-Maunoury.  
Tél. 02 37 24 75 39.

### Le pack vacances

À la médiathèque L'Apostrophe, empruntez votre pack vacances ! Les bibliothécaires composent des lots comportant une sélection de trois livres

sur une même thématique. Ils vous proposent aussi des livres numériques, téléchargeables sur tablettes, liseuses et autres supports : le fonds des bibliothèques en compte 180, principalement des romans. Vous pouvez également emprunter des CD de livres lus : romans, théâtre, poésie... Ainsi qu'environ 25 000 CD musicaux... De quoi s'occuper pendant les trajets en voiture.

#### ► Médiathèque L'Apostrophe

1, boulevard Maurice-Viollette  
[www.mediathèque.chartres.fr](http://www.mediathèque.chartres.fr)



# Quelles animations pour vos enfants cet été ?

Pendant l'été, la Ville propose de nombreux animations à Chartres destinées aux enfants et adolescents. Découvrez le programme !

## Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi. Ils sont ouverts en priorité aux enfants chartrais. L'été, deux formules sont proposées : inscription à la semaine en journée complète (tous les accueils de loisirs) ou inscription à la semaine en après-midi sans repas (exclusivement sur les centres Pauline-Kergomard et Rigeard). L'inscription est obligatoire. Pour qu'elle soit prise en compte, les parents doivent avoir transmis un dossier complet. À savoir qu'un système de navettes permet de rejoindre le Rigeard.

### Accueil de loisirs pour les maternels

#### PAULINE-KERGOMARD

Juillet et août  
2 rue Florent-D'lliers  
(école Jacques-Prévert)  
| ► Tél. 02 36 67 31 02

#### JULES-FERRY

Juillet uniquement  
36 rue de Vilaine  
| ► Tél. 02 37 28 79 65

#### LES CYTISES

Juillet et août  
3 impasse Montpensier  
| ► Tél. 02 37 36 39 61

### Accueil de loisirs pour les élémentaires

#### LE RIGEARD

Juillet et août  
Les Grands-Prés  
| ► Tél. 02 37 21 76 90

#### ► Inscriptions

au siège des Pep28, dans les centres de loisirs ou lors de la permanence des Pep28 au guichet unique, le mercredi 11 h 30 à 16 h.

► **Les contacts utiles :** Pep28 au 3, rue Charles-Brune à Lucé, ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30, et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.  
Tél. 02 37 88 14 14.



## Côté culture

### LES COULEURS DE LA MUSIQUE, SIESTE MUSICALE

**Samedi 6 juillet, 14 h 30 à L'Apostrophe.**

Durée : 45 minutes.

Places limitées, inscriptions à partir du 15 juin.

### DÉFI FIFA, JEUX VIDÉO

**Mercredi 10 juillet, de 14 h 30 à 16 h 30, à la bibliothèque Louis-Aragon.** Places limitées, inscription sur place ou au 02 37 88 45 20.

### CHEBURASHKA ET SES AMIS

film jeunesse. **Jeudi 25 juillet, 15 h 30 à L'Apostrophe.** Public familial à partir de 4 ans.

### vingt mille lieues sous les mers

film jeunesse **Jeudi 8 août, 15 h 30, à L'Apostrophe.** Public familial à partir de 8 ans.

### DÉFI KINECT, JEUX VIDÉO

**Mercredi 21 août, de 14 h 30 à 16 h 30, à la bibliothèque Louis-Aragon.** Places limitées, inscription sur place ou au 02 37 88 45 20.

### LA COLLINE DES POTENCES

film **Samedi 24 août, 15 h 30, à L'Apostrophe.**

### JEUX VIDÉO

**Du mercredi au samedi, de 14 h à 17 h, à L'Apostrophe**

### CHERCHE ET TROUVE

ateliers jeux **Les mercredis 17, 24 et 31 juillet, 7 et 28 août ; les samedis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10, 24 et 31 août, à 15 h, bibliothèque Louis-Aragon.** À partir de 4 ans.

### ATELIERS JUILLET ENFANTS DE 7 À 11 ANS

**Musée dehors :** plan, maquette des jardins et façade du musée Les mercredis 10, 17 et 24 et les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 10h à 11h30.

**Musée en détails :** découvrir les œuvres par un détail. Les mercredis 10, 17 et 24 et les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 14 h à 15 h 30.

**Musée en sac :** découverte du musée et de ses œuvres sous forme d'énigmes. Les jeudis 11, 18, 25 juillet de 10 h à 11 h 30.

**Musée dedans :** reconstitution d'une salle du musée en maquette. Les jeudis 11, 18 et 25 juillet de 14 h à 15 h 30.

► Tarifs :

3,50 € pour les Chartrains, 4,50 € pour les habitants de l'agglo, 5 € pour les autres communes.

Réservation obligatoire et renseignements au 02 37 90 45 80

## Pour les jeunes sportifs

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, la Ville propose des activités sportives destinées aux enfants de 6 à 8 ans et de 9 à 15 ans, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h, de 14 h à 17 h, pour les 6-8 ans et de 14 h à 16 h pour les 9-15 ans. Elles ont lieu dans différents stades et gymnases de la Ville.

L'inscription aux Vacances sportives se fait à la carte (4 € la séance de 2h, 5 € la séance de 3h et 7 € la sortie). Au pro-





gramme : de nombreuses activités en extérieur (tennis, kayak, sports collectifs), mais également de l'escrime ou de l'escalade en salles. Des sorties sont également proposées le jeudi (golf, accrobranche...).

Les inscriptions se feront à partir du jeudi 4 juillet, de 15 h à 19 h, au complexe de la Madeleine, rue des Épargnes, pour les Chartrains, et le vendredi 5 juillet pour les non Chartrains. Des inscriptions supplémentaires auront lieu tous les lundis matin en juillet et août, à la halle Jean-Cochet, de 9 h 30 à 11 h 30. Les plannings des activités seront disponibles sur le site internet de la Ville ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique Sortir à Chartres, sports et loisirs, vacances sportives pour les enfants).

► **Le contact utile :**

direction de la Jeunesse,  
des Sports et des Grands  
équipements :  
tél. 02 37 18 47 70  
ou courriel : [ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr)

## Dans les maisons pour tous

Des activités gratuites y sont proposées cet été aux Chartrains de 11 à 17 ans, tous les matins et tous les après-midis. Sorties à L'Odyssée, au cinéma, à l'accrobranche, au bowling, initiations à la vidéo, au canoë, à la pétanque, à l'ultimate, à la musique... Retrouvez tout le programme sur le site internet de la Ville ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique Vivre à Chartres, éducation-jeunesse, les maisons pour tous).

► **Les contacts utiles :**

- MPT Hauts-de-Chartres/  
Saint-Chéron : 02 37 23 40 70  
ou 02 37 23 40 72 ;
- MPT Rechèvres/Bel-Air :  
02 37 23 40 67 ;
- MPT La Madeleine :  
02 37 88 45 01
- MPT des Petits-Clos :  
02 37 23 40 69.



## Rentrée scolaire : pensez à inscrire vos enfants aux activités périscolaires

**L**a fin de l'année scolaire approche et il déj à temps de préparer la suivante ! Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant aux accueils périscolaires (matin et soir, études surveillées, accueils de loisirs les mercredis, restauration scolaire) via le dossier unique à déposer avant le 5 juillet au Guichet unique, 32 boulevard Chasles ou à envoyer par mail inscription.periscolaire@agglo-ville.chartres.fr.

Celui-ci est à télécharger sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique Vivre à Chartres / Éducation jeunesse / Les écoles, ou à retirer au guichet unique. Il sera remis par les enseignants aux enfants déjà scolarisés, accompagné du livret *Grandir, réussir, s'épanouir à Chartres*, destinés aux enfants de 0 à 12 ans

### Grandir, réussir, s'épanouir à Chartres

Ce guide, également disponible sur le site internet de la ville et au Guichet unique, présente l'offre de services de la petite enfance, de la scolarité, ainsi que toutes les activités sportives et culturelles proposées avant et après l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires avant le collège.

Retrouvez le dossier unique :  
- en téléchargement, [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique Vivre à Chartres / Éducation jeunesse / Les écoles  
- au Guichet unique, 32 boulevard Chasles.  
Tél. 02 37 23 40 00  
(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30).



► Renseignements :  
inscription.periscolaire@agglo-ville.chartres.fr  
PEP28, 3 rue Charles-Brune à Lucé ; [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org) ;  
standard@pep28.asso.fr



### Nouveauté cette année : les accueils de loisirs ouverts jusqu'à 18 h 30

Aux parents dont les occupations professionnelles ne permettent pas de venir chercher l'enfant après l'école, la Ville propose à partir de cette rentrée 2019-2020 un accueil périscolaire jusqu'à 18 h 30 dans les écoles maternelles et élémentaires. Pour être cohérent, les accueils de loisirs étendent également leurs horaires jusqu'à 18 h 30 les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il est possible d'inscrire son enfant à la journée à l'année ou à la carte pour des usages occasionnels selon les formules suivantes : avec repas dans tous les accueils de loisirs, mais également à la demi-journée sans repas le matin ou l'après-midi uniquement à l'accueil Pauline-Kergomard et au Rigéard suite au vif succès rencontré l'année dernière.

### Le conservatoire, territoire de découvertes... dès 4 ans !

Portes d'entrée dans l'univers artistique, le conservatoire de musique et de danse dispense des enseignements artistiques qui contribuent à développer la sensibilité des enfants et leur faculté de création et d'interprétation. Pour les plus jeunes, dès 4 ans, il propose des cours d'éveil à la musique et à la danse afin d'initier de manière ludique à ces deux disciplines. Le choix d'un instrument se fait en fonction des places disponibles et des affinités de l'élève, le plus souvent après une année de découverte. Et il n'est pas irréversible : on a le droit de changer d'avis !

Le conservatoire dispense ses enseignements en musique et danse durant l'année scolaire à tous les enfants... avec un très large panel de disciplines.

#### ► Conservatoire de musique et de danse,

Cloître des Cordeliers,  
22 rue Saint-Michel.  
Ouvert du lundi au  
vendredi de 9 h à 20 h 30  
et le samedi de 9 h à  
16 h 30.

Tél. 02 36 67 30 70 ;  
conservatoire@agglo-ville.  
chartres.fr.

#### Les inscriptions se dérou- leront du 17 juin au 22 juin.

Le bulletin est à retirer au conservatoire, ou à télécharger à partir de mi-juin sur <https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/education-et-jeunesse/conservatoire-de-musique-et-danse/inscription/>.



## La passerelle prend forme

Nul besoin d'être grand clerc pour saisir l'effervescence du programme Pôle Gare. La simultanéité des chantiers brouille la perception que le public peut en avoir... mais tout est réglé comme du papier à musique. Après la pose du tablier de la passerelle en juin, la gare aura un tout nouveau paysage. Un point avec Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare.

### Votre Ville : M Guéret, quelles nouvelles du Pôle Gare ?

**Daniel Guéret :** Le 22 mai, nous avons réceptionné les éléments préfabriqués du tablier de la passerelle, arrivés en trois convois exceptionnels successifs. Depuis, ils sont en cours d'assemblage sur la zone chantier de l'Épargne. La prochaine étape significative sera la pose du tablier sur les piles : cette opération aura lieu le samedi 22 juin. J'ai demandé que l'on étudie un dispositif pour que le public qui serait intéressé puisse y assister. Nous vous en communiquerons les détails via les réseaux sociaux et l'application de la Ville de Chartres. Nous avons en effet ouvert en mai le chantier à des visites publiques, par l'entremise de la société Chartres Aména-

gement, concessionnaire de la maîtrise d'œuvre du programme Pôle Gare, et avons eu la satisfaction d'y accueillir environ 120 personnes... Le Pôle Gare est suivi !

### VV : Quelle actualité pour le périmètre de la gare ?

**DG :** Les travaux préparatoires à son réaménagement suivent leur cours, sans accuser aucun retard. Le bas de l'avenue Nicole a reçu son nouveau revêtement en enrobé percolé, revêtement clair qui marque ce périmètre de rencontres entre moyens de transports. La signalétique sera installée ce mois-ci, et suivront les mobiliers urbains pendant l'été (arrêts de bus notamment), puis les arbres qui seront plantés à l'automne. Quant à la place

Pierre-Sémard et à l'avenue Jehan-de-Beauce, la réfection de leurs réseaux souterrains continue elle aussi normalement : assainissement, eaux, électricité, et fibre. C'est un chantier fastidieux, mais indispensable pour entamer ensuite les aménagements de surface définitifs.

### ► Dépose-minute et station taxi

Durant toute la durée du chantier d'aménagement de la place Pierre-Sémard, le point de dépose-minute et la station taxi sont relocalisés au pied du parking Effia. L'accès automobile se fait par le bas de la rue Nicole. Piétons, veillez à bien respecter les cheminements balisés pour vos trajets vers et depuis la gare.



Les éléments préfabriqués du tablier de la passerelle ont nécessité toute une logistique pour leur acheminement et leur installation sur la zone chantier

## Ce qu'ils en disent...

En février se tenait au Palais du Luxembourg, à Paris, le forum Les gares, un atout pour les territoires et leurs habitants. Le sujet en était les gares comme nouveaux pôles de vie urbaine et périmètres d'intermodalité (intégration et de coordination des transports). Des villes y ont été citées comme exemples ou contrexemples. Chartres a été mise sur le devant de la scène à plusieurs reprises. Extraits :

**FABIENNE KELLER, sénatrice du Bas-Rhin, auteur d'un rapport sur la gare contemporaine :** « [...] Au fond, la ville écologique du *xxie* siècle doit se développer aussi autour du centre naturel qu'est la gare puisque naturellement, il fédère l'ensemble des transports. Il se trouve qu'à l'arrière de la gare en général, on a des terrains qui traînent depuis longtemps, qui sont pollués, qui sont à différents propriétaires. On a donc un potentiel qui, dans certaines villes peut faire plusieurs centaines d'hectares. J'aime beaucoup [l'exemple de] la gare de Chartres, avec Jean-Pierre Gorges. Ils ont de très belles surfaces et ils ont complètement intégré tous les transports. Tout cela nécessite



Les visites de chantier ont trouvé leur public !

*aussi beaucoup de ténacité, nous le savons tous. Cela fait dix ans qu'ils y travaillent et ça commence à prendre forme. Mais plus c'est intégré, plus les fonctions sont mêlées, plus c'est intelligent, confortable et facile à vivre pour le voyageur, et plus c'est rayonnant aussi pour le touriste, pour celui qui découvre la gare. »*

**Guillaume Pepy, président du Directoire de SNCF, et pdg de SNCF Mobilités:** « [...] Les gares ont été pendant très longtemps les « oubliées du système ». [...] On a fait beaucoup

*d'erreurs, on a beaucoup tâtonné. Heureusement, 20 ou 30 ans plus tard, les choses ont complètement changé. Quand je vois ce qu'on a été capables de faire chez Jean-Pierre Gorges à Chartres, c'est un vrai succès. La gare est au centre d'une nouvelle conception de la ville et on a su céder le foncier qui permet de faire des zones d'activités, de réunifier la ville et de faire une gare totalement multimodale. »*

Extrait de *Place de la Gare, Les gares, un atout pour les territoires et leurs habitants ; Synthèse des débats*

### ► Perturbations sur les lignes TER

Les différents travaux programmés sur les lignes régionales TER engendreront des perturbations de trafic :

- **Sur la ligne Paris-Montparnasse – Chartres – Le Mans :**  
du 21/06 soir au 23/06 ; du 28/06 soir au 30/06 ; et du 05/07 au 07/07 (travaux en gares de Maintenon, – Épéron – Chartres)
  - **Sur la ligne Chartres – Voves :**  
du 21/06 au 23/06 et du 28/06 au 30/06
- Des services de substitution seront mis en place.

# La toiture végétalisée : un élément de développement durable

---

Le Pôle administratif est d'une architecture à la modernité affirmée, dans son esthétique comme sa conception. Élément invisible depuis le sol, sa toiture est végétalisée. Une caractéristique qui apporte son lot de qualités et de fonctionnalités.

---

**B**âtiment basse consommation, labellisé «Bâtiments tertiaires - Démarche haute qualité environnementale (HQE)» pour sa conception, le Pôle administratif est doté de plusieurs dispositifs permettant de réduire ses consommations énergétiques et l'impact de son bâti en ville. Parmi eux, sa toiture végétalisée représente 1000 m<sup>2</sup> de surface (soit le tiers de la surface construite au sol) et un volume de 20 m<sup>3</sup> de substrat. Ce dispositif représente plusieurs avantages.

## Améliorer l'isolation thermique

Pour constituer la toiture végétalisée, une vingtaine de centimètres d'épaisseur de substrat a été apportée sur les surfaces concernées. Ce matériau constitue un tapis aux vertus isolantes qui contribue

à absorber les écarts thermiques entre le bâtiment et l'extérieur : la température de la toiture influant sur la température intérieure d'un bâtiment et donc sur les éventuels besoins en climatisation ou de chauffage. Cette qualité joue surtout contre la chaleur. Alors qu'un toit en béton peut atteindre 60 à 70°C, la toiture végétalisée ne dépasse pas 15 à 20°C...

## Un impact vertueux pour la ville

À son échelle, cette toiture végétalisée travaille comme un micro-jardin en ville. L'évapotranspiration des plantes contribue à rafraîchir l'air, les racines des plantes et les microorganismes du substrat stockent le carbone et certaines molécules des gaz à effet de serre. Par son effet « éponge », le substrat ralentit ainsi l'écoulement des eaux

de pluie, ce qui limite les effets d'engorgement dans les canalisations d'adduction de la ville.

## Favoriser la biodiversité

Ce micro-jardin apporte ses bienfaits à l'environnement. Les racines des plantes et les microorganismes du substrat retiennent l'eau et les nutriments (phytoépuration) puis relâchent doucement une eau





| Vous n'êtes pas dans une prairie rase avec vue sur la cathédrale, mais bel et bien sur le toit du Pôle administratif

filtrée. D'autre part, ses plantes (succulentes, herbacées, essences buissonnantes) créent des milieux favorables à l'accueil d'oiseaux et insectes. Certaines mellifères y ont été installées, comme le lavandin, le perovskia, le nepeta... dont pourront se nourrir les abeilles. Autant de « services écosystémiques » dont peut se prévaloir le Pôle administratif.

### ► **Le saviez-vous ?**

Les effets positifs de la végétation sur la qualité de l'air en milieu urbain sont connus. À travers le processus de la photosynthèse, elle fixe le carbone et le CO<sub>2</sub> et produit de l'oxygène. 1,5 m<sup>2</sup> de toit végétal couvre les besoins en oxygène d'un homme adulte... et contribue à lutter contre l'effet de serre !

Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



## Bienvenue sur le futur mail Jean-de-Dunois

---

Le quartier de la Madeleine évolue.  
Déjà rajeuni par touches successives, il va connaître  
dès juillet les premières impulsions d'un nouveau pas :  
le réaménagement du mail Jean-de-Dunois.  
À découvrir sans plus attendre.

---

**N**ommé d'après Jean d'Orléans, comte de Dunois et Mortain, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, le mail Jean-de-Dunois constitue un espace important au cœur de la Madeleine. Aménagé à l'époque des grands ensembles des années 1970, il propose près d'un hectare et demi d'aménagements paysagers simples : une allée centrale aux bordures engazonnées, encadrée d'alignements de grands arbres : tilleuls essentiellement, érables, des thuyas, et des massifs déportés. Du côté du mail commerçant, des érables ont été

plus récemment plantés, apportant une touche de variété. Désuet, il a essentiellement pris pour la fonction d'une liaison pour le quartier, sans qu'il soit réellement considéré comme un espace de détente ni de loisirs. Une vocation qui va être remise d'actualité, comme nous l'explique Elisabeth Barrault, adjointe en charge des Travaux...

**Votre Ville : Quelle ligne directrice a prévalu pour définir le réaménagement à venir du mail ?**

**Élisabeth Barrault :** En général, les habitants du quartier nous





Sans grand intérêt paysager, le mail accuse aujourd'hui un âge certain.



Le long des immeubles, la sente délaissée laissera la place à un cheminement à l'esprit des chemins de méditation japonais, avec enfilades de portiques (1).





font part d'un sentiment de désamour pour ce mail, qui est pourtant bien placé. Beaucoup lui reprochent un aspect austère, voire triste et, quoi qu'il en soit, trop vieillissant à tous points de vue : sa conception, ses matériaux, l'état du sol, ses équipements. Nous sommes donc partis sur l'idée de lui redonner plus qu'un coup de jeune : en faire à nouveau un lieu de vie, de rencontre, de loisirs, pour tous... Et plus seulement un lieu de passage.

**VV : Comment cette intention va-t-elle se traduire ?**

**EB :** Nous avons étudié cette mue sous les différents aspects qui font qu'un parc est agréable à fréquenter. Le cadre végétal et le dessin urbain ; la lumière et la couleur, et le mobilier et les équipements. Tout d'abord, désépaissir les ombres portées par les arbres pour faire rentrer de la clarté dans le parc, planter des massifs floraux pour apporter des touches de couleurs à différentes saisons, et notamment du vert, même quand les arbres



sont nus l'hiver. Et comme nous ne voulons pas réduire cet espace à une simple traversée, nous le concevons comme un parc, un parc paysagé pourvu de jardins successifs aux personnalités très affirmées. On y trouvera ainsi tour à tour une nature laissée sauvage, un peu à l'anglaise, du zen d'inspiration japonaise, ou encore l'évocation d'un chaos de granit. Nous souhaitons créer un lieu où l'on ait envie de flâner, de se retrouver, de rester... et dont on soit fiers aussi, notamment leurs riverains. Nous allons également métamorphoser les entrées du mail pour les rendre très visibles et qu'elles constituent une réelle invitation à la découverte.

**VV : Que deviennent certains espaces particuliers, comme**

Le parvis, vue depuis l'allée Maurice Carême (2). Les massifs disparaîtront au profit d'une large entrée qui établira distinctement ses perspectives vers le mail commerçant et l'intérieur du parc.

**les aires de jeux et l'entrée de l'école Maurice-Carême ?**

**EB :** Le mail conservera sa fonctionnalité traversante selon son axe nord-sud. Il sera en partie abrité sous une pergola. Mais la notion de parc vivant est très présente dans ce projet. Une nouvelle aire de jeux y sera installée, qui côtoiera des espaces plus ouverts sur des pratiques sportives urbaines ou, plus loin, des carrés de détente plus « cosy ». L'aire de jeux au nord, côté mail commercial sera conservée. Nous y intégrons aussi un réaménagement de l'entrée de l'école qui constituera un sas entre le mail et l'établissement, et apportera de réels plus en termes de sécurité pour les petits et d'accessibilité. Ce parc est conçu pour accueillir tous les publics, et que chacun y trouve une



Aire de jeux et espace minéral (3). Face à l'entrée de l'école, un grand dégagement décoratif, façon jardin minéral, avoisinera une nouvelle aire de jeux.



Espace de détente et de rencontre (4). À l'entrée sud du mail, l'actuelle butte arborée, écartée des passages, deviendra un espace de détente et de rencontre.



place qui convienne à ses attentes, sans concurrences entre eux.

**VV : Ce projet représente un investissement important ?**

**EB :** Financièrement, c'est un budget d'un peu plus de 2 millions d'euros. C'est une belle enveloppe, composée presque exclusivement des montants des travaux eux-mêmes et des matériels, puisque toute la

conception en a été faite par nos services. Ceci nous permet d'y intégrer des mobiliers de belle qualité qui apporteront du confort, notamment en matière d'éclairage, et un réel renouveau dans la perception de cet espace. Nous avons donné à ce projet une vraie ambition, la même que nous avons posée il y a quelques années lors de la création du cadre paysager de l'avenue Mitterrand

puis des Petits-Clos ou encore, pour un espace de moindre dimension, le parc des Pastières. Nul doute qu'il contribuera à renouveler l'image de la Madeleine, et posera un premier jalon réussi du renouvellement du quartier.

*Le programme et la nature des travaux vous seront communiqués dans notre magazine de juillet-août.*



## « Contenter l'œil »

**Votre Ville : Pourquoi cette interview-mise au point ?**

**Jean-Pierre Gorges :** Pour lever toutes les ambiguïtés et rappeler notre méthode, celle que nous avons respectée dans le développement de tous nos projets, dont aucun aujourd'hui n'est plus contesté depuis sa réalisation. L'avancée de notre projet de Centre Culturel et Touristique sous l'esplanade de la cathédrale ne concerne directement ni la cathédrale elle-même ni son parvis. Mais l'emplacement est éminemment sensible. Dois-je rappeler le rayonnement mondial du monument et l'attachement des Chartrains à « leur » cathédrale ?

Notre projet se développe étape par étape, sous l'œil attentif de toutes les Autorités culturelles de ce pays, de l'UNESCO et de l'Évêque. L'Église est en effet l'affectataire de la cathédrale qui reste d'abord un lieu de culte.

Pourtant, une polémique a pris naissance sur les réseaux sociaux. J'en suis un peu surpris, car cet émoi prend pour pré-

texte une seule image d'architecte, que nous avons nous-mêmes présentée devant le Conseil Municipal. Elle a été ensuite publiée dans le magazine de la Ville et dans la presse locale. Les Chartrains le savent, nous procédons ainsi pour tous nos projets. En toute transparence.

Il s'agit donc aujourd'hui de rappeler les motivations comme le cadre de ce projet déjà ancien, et de décrire l'état actuel de son développement en cours. Sa forme comme son contenu ne sont pas encore aboutis. Nous nous « hâtons lentement » comme dit l'adage antique. Je n'ai donc pas d'échéance. Je veux simplement que le débat légitime puisse se poursuivre dans la clarté et la sérénité.

**VV : Comment est née cette polémique ?**

**JPG :** Elle est née sur les réseaux sociaux à partir d'une seule image qui voulait représenter une vue du projet, à partir du coin de la rue Percheronne et de celle de l'Étroit Degré. Il est vrai que cette image pouvait donner

l'impression qu'un bâtiment serait construit SUR l'esplanade et non dessous. Les réseaux sociaux peuvent verser rapidement dans l'excès et même dans l'insulte. J'ai lu des énormités, souvent sous pseudonyme et toujours dans l'ignorance du projet réel, dont toutes les images sont pourtant disponibles pour qui a la curiosité élémentaire d'y aller voir de plus près. Et, d'autre part, personne ne peut sérieusement soutenir que l'aspect actuel de l'esplanade est à la hauteur du Monument et des récents aménagements de Chartres.

**VV : Considérez-vous cette polémique comme dissipée ?**

**JPG :** Au-delà de ses excès, une polémique est toujours révélatrice. Pour être accepté par les habitants et aussi, dans le cas de la cathédrale, par un public beaucoup plus large, un projet architectural doit « contenter l'œil ». Je l'ai constaté bien souvent. Regardez le projet de la gare, que nous faisons évoluer en permanence avec les riverains et les usagers. Regardez le récent projet de Cité Judiciaire,

proposé par l'État : un grand bâtiment ultra-contemporain, en plein milieu du Secteur Sauvegardé, à deux pas de la cathédrale. J'ai tout de suite dit à l'État qu'il n'était pas acceptable et qu'il ne serait pas accepté. L'État n'a pas été sourd et j'ai bon espoir qu'une autre solution, plus adaptée pourra aboutir.

Dans le cas du Centre Culturel et Touristique de la cathédrale, ce n'est pas le Centre lui-même qui pose problème. C'est le désir des gens de conserver, voire d'améliorer les vues sur le monument.

Or cet impératif s'ajoute à deux autres : élever un front bâti devant la cathédrale et en même temps préserver l'esplanade. Vous savez que Chartres s'est doté du deuxième Secteur sauvegardé de France, chronologiquement parlant. Le cadre réglementaire qui s'impose à notre projet, c'est donc le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Il nous indique qu'au Moyen Âge toutes les cathédrales étaient placées au centre d'un ensemble bâti, ici le Cloître Notre Dame. Car ce quartier appartenait à l'Église, il était même doté de portes que les autorités ecclésiastiques pouvaient fermer. Le fidèle ou le pèlerin gravissait les ruelles qui montaient à la cathédrale, et, de très près, débouchait sur l'étroit parvis de l'édifice, pour en découvrir soudain la hauteur et la splendeur immenses, symboles même de la grandeur de Dieu, ainsi que le voulaient ses bâtisseurs. C'est seulement au XIX<sup>e</sup> siècle que des bâtiments devant le Portail Royal ont été détruits pour laisser place à l'esplanade actuelle. À l'exception des belles maisons canonales qui existent



encore et que notre municipalité a rachetées à la Chambre de Commerce et d'Industrie au début des années 2000. Les recommandations du PSMV nous imposent de respecter l'histoire et de reconstruire un front bâti devant la cathédrale.

Mais nous avons également voulu respecter l'esplanade. La cathédrale de Chartres n'est pas simplement, comme ailleurs, la première église du diocèse, elle est encore un lieu qui rassemble régulièrement des foules de pèlerins. En cela aussi, elle reste exceptionnelle.

En outre l'esplanade constitue un espace utile à la bonne scénographie de Chartres en Lumières.

C'est à partir de ces trois exigences que nous avons écrit, avec les autorités culturelles de l'État et l'Évêque, le cahier des

charges inclus dans le marché d'études et de définition que nous avons lancé en 2009, pour un aménagement global des alentours de Notre Dame, et pour ancrer à nouveau la cathédrale dans son vaste cloître.

### **VV : Vous vous trouviez donc devant trois exigences difficilement conciliables ?**

**JPG :** Nous devons concilier trois projets en un seul : répondre à l'exigence réglementaire du Secteur Sauvegardé, préserver une esplanade qui a toute sa raison d'être, et en plus conserver voire élargir les vues sur le monument, auxquelles le public au sens large est attaché.

Ensuite, nous avons besoin depuis longtemps de créer un lieu culturel et touristique qui raconte la grande histoire de Chartres. Il faut avoir conscience que la

cathédrale actuelle est la cinquième à avoir occupé ce promontoire exceptionnel sur l'Eure. N'oublions pas non plus que ces cathédrales ont été précédées par un sanctuaire païen, d'abord celui des gaulois Carnutes. Chartres devint ensuite ville gallo-romaine, trois fois plus étendue que la cité médiévale qui fait son renom aujourd'hui.

Mes prédécesseurs avaient d'ailleurs engagé un grand programme de fouilles et de recherches archéologiques sous l'esplanade. Le maire d'alors voulait y construire un centre médiéval. Il a dû arrêter son projet, contre sa volonté. Il comptait sur des subventions de l'État qui se sont interrompues. L'argent a été affecté à un autre projet, en l'occurrence un centre culturel en Nouvelle Calédonie. Les fouilles ont donc dû être rebouchées, leur conservation assurée. L'un des objectifs de notre projet est évidemment de restituer aux Chartrains le résultat de ces découvertes sur l'histoire très ancienne de Chartres et d'achever sous les yeux du public les travaux de ce chantier archéologique. Il y a donc là une matière historique immense, que le règlement du Secteur Sauvegardé nous demande aussi de mettre en valeur.

Et puis, en racontant la grande histoire de Chartres et de ses cathédrales successives, nous voulions aussi développer l'offre touristique chartreuse, et conduire nos très nombreux touristes à passer davantage de temps dans notre magnifique cœur de ville historique.

**VV : Comment s'est fait le choix du projet présenté par le cabinet d'architecte Forma6 ?**

**JPG :** Le jury rassemblait toutes les parties concernées (État, Église,

Ville, etc.). Le projet gagnant a fait l'unanimité. Il permettait à la fois de respecter l'obligation de reconstruire un front bâti édictée par le PSMV, et, de maintenir l'esplanade, par le relèvement de sa partie basse touchant à la rue Percheronne et à celle de l'Étroit Degré. Le Centre Culturel et Touristique trouvait naturellement sa place SOUS l'esplanade, autorisant ainsi l'achèvement des fouilles archéologiques sous les yeux du public. À l'issue d'un concours international, les architectes avaient réussi à relever ce défi. Encore fallait-il obtenir l'aval des membres de la Commission Nationale des Monuments Historiques. Nous leur avons présenté le projet en septembre 2011.

La Commission l'a validé dans son principe, c'est-à-dire avec le maintien de l'esplanade, ce qui n'était pas acquis d'avance, à l'unanimité moins une voix. La Commission a également demandé des ajustements, et notre réflexion a donc continué avec l'architecte. Nous avons présenté le résultat de ce travail devant le Conseil Municipal en novembre 2018. Il ne s'agissait pas du projet définitif mais d'un avant-projet conforme aux prescriptions du PSMV. 2011-2018 : personne ne peut dire que nous agissions dans l'urgence et la précipitation. Personne ne peut dire non plus que nous n'avons pas agi dans la transparence la plus totale, puisque c'est lors de ce conseil municipal (public, dois-je le rappeler) que l'image d'architecte qui a provoqué la polémique a été projetée parmi d'autres, avant publication.

Nous avons écouté les réactions du public pour encore faire évoluer le projet.

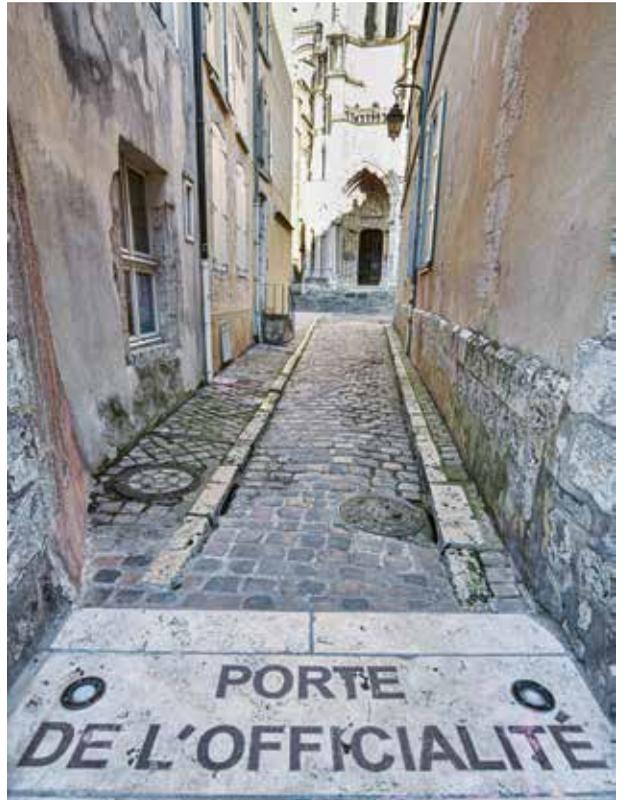
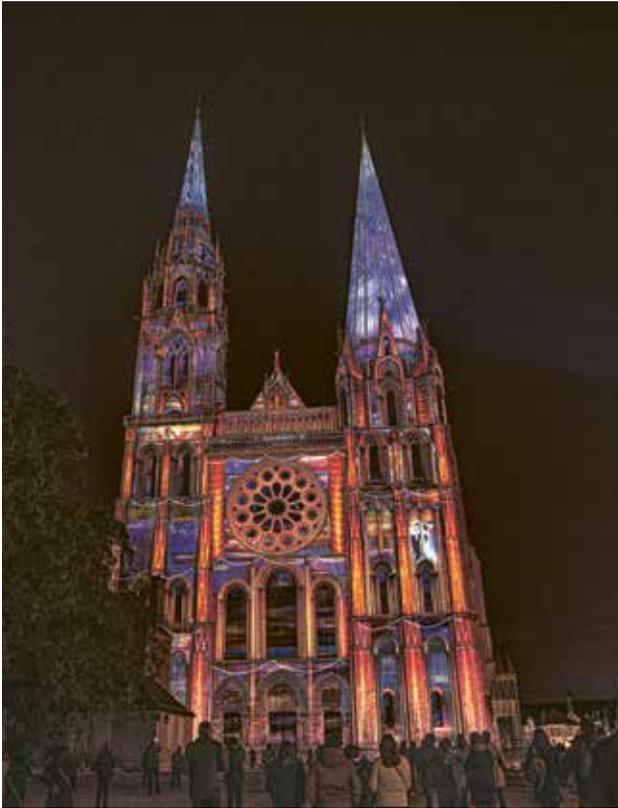
**VV : Vous dites que vous n'avez pas d'échéances ?**

**JPG :** Je n'en ai pas ! Un tel projet l'interdit. Nous avançons étape par étape sous le regard des Chartrains, des Français et du monde entier. Les procédures qui s'appliquent à ce genre d'équipement culturel en Secteur Sauvegardé sont définies et connues. Il n'est pas question de nous en exonérer. Nous prendrons le temps nécessaire.

Comme pour les autres projets de la Ville, nous étudions, nous consultons, nous écoutons et enfin nous délibérons. Aucun projet ne peut aboutir sans, et encore moins contre les habitants. Et en plus, ce projet particulier résonne évidemment au-delà de Chartres.

**VV : Comment associez-vous les Chartrains et au-delà tous les admirateurs et passionnés de la cathédrale de Chartres ?**

**JPG :** À l'automne, nous organiserons une exposition dans les maisons canoniales à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de la cathédrale de Chartres au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle faisait partie de la première liste de monuments français à y trouver place et elle en était la seule cathédrale. Nous présenterons notamment une maquette du projet, qui montrera son évolution. Il ne s'agira pas encore du projet définitif. Celui-ci devra encore franchir bien des étapes, notamment devant la Commission Nationale des Monuments Historiques. Mais cette exposition permettra à chacun de se faire son idée, de poser ses questions. Et nous écouterons attentivement. Je vous rappelle d'ailleurs que ce n'est pas la première fois que le développement de notre projet fait l'objet d'une exposition. Nous l'avions fait en 2011, et le ministre de la Culture de l'époque, lui aussi un amoureux de la cathédrale et



| L'esplanade est un lieu de vie... de jour comme de nuit

de Chartres, avait pu en voir les esquisses et en discuter. L'idéal serait d'arriver à un projet qui recueille l'assentiment de l'État, de l'Église et de l'UNESCO. Et aussi qui fasse l'objet d'un consensus public le plus large possible. Si nous réussissons ce consensus, on peut même imaginer de faire évoluer le règlement du Secteur Sauvegardé...

**VV : Avez-vous déjà réalisé certains aménagements ?**

**JPG :** Avant même l'étude du projet, j'ai pris la décision, momentanément impopulaire, d'interdire la circulation et le stationnement autour de la cathédrale, à la façade encore très noircie et qui était en train d'être ravalée. Notre municipalité a également mis en valeur les emplacements des anciennes portes qui donnaient accès à l'ancien cloître Notre Dame. Dans le même esprit nous

avons repris la maîtrise de l'usage des maisons canoniales, de l'ancienne école Gérard Philippe (où s'est installée une partie de l'activité du Centre International du Vitrail) et bientôt de l'actuel collège Jean Moulin où s'établira le siège de la Cosmetic Valley. De même, nous avons racheté les bâtiments de l'ancien Évêché, où se trouve le Musée des Beaux-Arts. Un projet de restauration de l'édifice et de développement de l'équipement est en cours. Tout cela pour pouvoir agir sur l'ensemble du périmètre de l'ancien Cloître Notre Dame.

**VV : Comment sera défini le contenu du Centre Culturel et Touristique ?**

**JPG :** Un récent conseil municipal a autorisé la Ville à choisir une Universitaire médiéviste pour définir l'ensemble des contenus qui devront trouver place dans

le Centre Culturel et Touristique. À partir de son rapport, un comité scientifique sera constitué, qui rassemblera toutes les autorités et les compétences nécessaires. C'est ce comité qui établira précisément les contenus du Centre.

**VV : Au-delà de ce projet, comment regardez-vous la restauration actuelle de la cathédrale ?**

**JPG :** Ce n'est pas de mon domaine de compétence. L'État en est propriétaire, l'Église en est l'affectataire. C'est la loi. Cela étant, à la suite du drame de Notre Dame de Paris, j'ai récemment écrit au Président de la République pour lui expliquer l'intérêt évident qu'il y aurait à accélérer la fin des travaux de la campagne actuelle de restauration de la cathédrale Notre Dame de Chartres. Attendons sa réponse...

# La Courtille

## a livré ses premiers aménagements

Dans la ZAC Courtille, après la livraison du croisement rues des Marais / Bas-Bourgs, les travaux suivent leurs cours le long de la rue Mendès-France... tandis que croissent les deux résidences.



Le stationnement minute est là... et prendra son visage définitif quand seront posés les revêtements de sol de la place.



La future place, dans son intention d'aménagement

**L**e temps semble s'accélérer du côté de la Courtille, et l'échéance de la rentrée, prévue pour la livraison des aménagements urbains, se rapproche. Réaménagée, l'intersection entre la rue des Bas-Bourgs et des Marais fonctionne : sans feux, la circulation a trouvé une fluidité efficace. Plus loin, les nouveaux emplacements de stationnement face à la boulangerie et l'arrêt de bus sont posés, tandis que sur le trottoir opposé les entreprises ont

commencé les terrassements de la nouvelle place Roger-Joly, une fois les réseaux enterrés refaits. Enfin, la bretelle d'accès au boulevard de la Courtille a elle aussi reçu son nouveau profil.

### En juin, l'élan est maintenu

Les travaux de juin consisteront en bonne partie à poursuivre les aménagements de surface de la place Roger-Joly. Son nouvel enrobé, puis les revête-

ments spécifiques prendront ainsi place, lui donnant son visage définitif avant l'été. Juin verra également l'ouverture d'une nouvelle phase : la création du giratoire entre la rue Mendès-France et Victor-Gilbert. Là encore il s'agit d'un aménagement qui contribuera à fluidifier la circulation. En parallèle, les deux résidences poursuivent bon train leur sortie de terre, et affirment leur nouvelle place dans le paysage urbain du quartier.



## Le jardin partagé des Clos a été inauguré

En présence de Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité, d'Élisabeth Fromont, adjointe aux Affaires sociales, et de nombreux habitants du quartier, Jean-Louis Bénarab a inauguré le jardin partagé des Clos, samedi 27 avril. Un projet solidaire mené par le Conseil citoyen, avec le soutien de la Ville.



Retrouvez  
le reportage vidéo  
sur le jardin partagé  
sur Facebook.

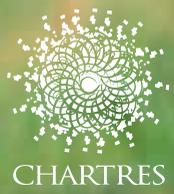


# CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS :

## LE JURY PASSERA LES 24 ET 25 JUIN



**CHARTRES**  
\*\*\*\*



CHARTRES

# Les prairies fleuries

Alternative aux plantes couvre-sols dans un esprit plus nature, les prairies fleuries peuvent couvrir et colorer petites ou grandes surfaces. Composés de fleurs annuelles ou de vivaces, les mélanges de graines sont nombreux et offrent une richesse de variété propice à la biodiversité.

**I**l vous reste quelques mètres carrés dont l'entretien est difficile d'accès ou dont vous ne savez pas quoi faire ? L'implantation de végétation permet de réduire le désherbage en limitant le développement de plantes non désirées. Avec un choix approprié, la prairie fleurie peut devenir votre alliée.

## Choisir son mélange de graine

À chaque situation, sa prairie fleurie ! Ainsi, il faut prendre en compte certains critères :

- La nature de votre sol (rocaillieux, sec, terre lourde...);
- Le climat et l'exposition (zone d'ombre ou ensoleillée);
- L'environnement (hauteur des fleurs);
- Privilégier des espèces indigènes ou compléter un mélange par des graines de fleurs sauvages de votre choix. Un mélange adapté sera plus durable dans le temps car capable de se ressemer;
- Votre objectif : favoriser la biodiversité, gagner du temps ou juste fleurir votre jardin ?

En général, un mélange équilibré ne doit pas avoir plus de 15 % de graminées pour un ratio de 60 % de fleurs et 25 % de légumineuses. Attention aussi à ne pas avoir trop d'annuelles dans le mélange, leurs durées



de vie sont courtes et nécessitent un réensemencement dans les un à deux ans.

## La mise en place

Le semis se situe vers septembre et octobre. Pour les graines qui craignent le gel, le semis se fera au printemps entre mars et fin mai. Inutile d'enrichir le sol mais il faut le préparer. Un labour avec un motoculteur ou un passage de la griffe permettra d'éliminer la concurrence et d'ameublir le sol. Ensuite semez à la volée. Un second passage de griffe peut permettre d'enfouir les graines avant de passer le rouleau. Les pluies naturelles feront le reste.

## L'entretien ?

Tout d'abord, il n'y aura pas besoin d'arroser. Ensuite, oubliez les passages répétés avec votre tondeuse. Une à deux tontes hautes en juin et octobre après que les fleurs sont montées à graines suffisent. Attendez que les graines tombent puis ramassez l'herbe sèche afin de ne pas enrichir votre sol. Les prairies fleuries concilient esthétique et utilité en nous faisant profiter de leurs fleurs. Avec un temps d'entretien limité et des besoins faibles en eau, ne préfigurent-elles pas le jardin de demain ?

# Cet été, c'est cinéma pour tous !

**L**e cinéma en plein air est de retour cet été au parc des Bords de l'Eure, à proximité de la guinguette. Pour la cinquième édition, la Ville vous offre une programmation tous publics.

La programmation de juin :

**Mercredi 12 juin** : *Cro-Man* (12 h 30) et *Astérix et Obélix mission Cléopâtre* (15 h 30)

**Judi 27 juin** : *Jumanji* (20 h 30)

Les projections sont susceptibles d'être annulées en cas de pluie.

► **Renseignement :**

02 37 18 47 60.



LA VILLE VOUS PROPOSE | BUREAU INFORMATION JEUNESSE

## Les rendez-vous du BIJ

**LES MÉTIERS**

**DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

**Mercredi 5 juin de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

**GARDIEN DE LA PAIX**

**Mercredi 12 juin à 14 h**

Permanence et information sur le concours de gardien de la paix animé par la Police nationale pour la session de septembre.

**JOBS D'ÉTÉ...**

**DERNIÈRES MINUTES**

**Samedi 22 juin de 14 h à 16 h**

Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs.

► Accueil libre anonyme et gratuit  
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse  
3, rue de l'Étroit-Degré  
Tél. 02 37 23 42 32  
[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)  
[www.facebook.com/bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres)  
Twitter @Bijdechartres



# OFFREZ-VOUS UN GRAFF !

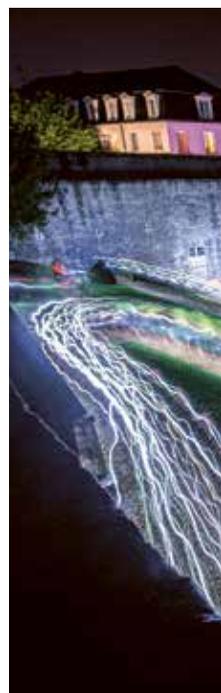
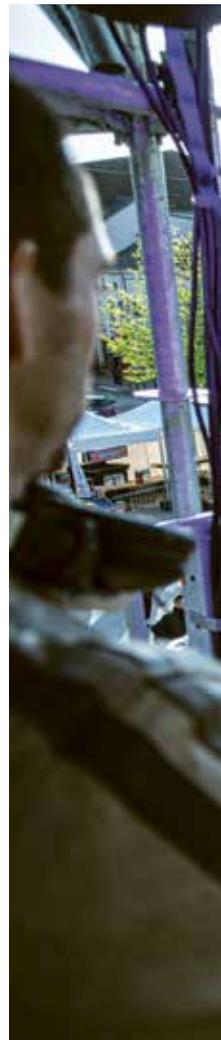


La vente aux enchères  
des toiles du Boulevard  
du graff se déroulera  
le 23 juin à 14 heures à  
la galerie de Chartres,  
7 rue Collin-d'Harleville.



## Retour en images

Une nouvelle saison de Chartres en lumières est lancée ! Depuis le 27 avril, vous pouvez admirer le patrimoine chartrain illuminé et profiter de la nouvelle scénographie projetée sur le Portail royal, *Chartres d'hier à demain*. Pour l'inauguration, les coureurs ont assuré en show avec le Trail in Chartres en lumières, organisé par Chartres métropole triathlon. Chartres en Lumières, ce sont des événements tout au long de la saison à l'image de Mouv' en lumières animé par l'association Salsamba, dont le premier rendez-vous avait lieu le 18 mai.





# Fête de la musique : le programme du 21 juin !

## Déambulation

19h-22h : Band'la do ré (banda)

## Boulevard Chasles

### Côté place des Épars

20h30-22h : Maulen (rock)

22h30-0h30 : G&G academy  
Chartres-Danse

### Square des Maréchaux

20h-22h : Les ailes déployées  
(chorale)

### Côté Mathurin-Régnier

19h-21h30 : Metalstaz (rock, métal)

21h30-0h30 : Soul food (funk)

### Côté Crédit Agricole

20h-22h30 : Little song and co  
(folk, pop)

## Butte des Charbonniers

20h-21h30 : Syate (rock métal)

22h-0h30 : No Remorse (hard rock)

## Cathédrale

### Portail Nord

20h-21h30 : Scène de famille  
(chorale)

21h30-0h30 : Vinyl (groupe élec-  
troacoustique)

### Portail Sud

19h-20h30 : Chœur des familles  
(chorale)

21h-22h30 : Aym'kébono (reggae,  
world music)

### Parvis

21h-22h30 : Gottfried di Fuanco  
(jazz)

## Esplanade de la Résistance

### Chemin de Mémoire

19h30-22h : Forty groove (funk)

### Monument Jean Moulin

19h-22h : Blendy Class (hip-hop,  
ragga, girly)

22h30-0h30 : Vi and pi (pop/rock)

## Place Châtelet

### Côté Conseil départemental

19h30-21h30 : Number Nine (rock)

21h30-22h30 : Raggattitude  
(danse afro, ragga dancehall)

### Côté manège

19h30-21h30 : Dirty Santa (rock)

21h30-minuit : Chartres country

## Kiosque à musique

21h-minuit : Larsen (rock)

## Jardins de l'Evêché

### Côté Hôtellerie Saint-Yves

20h-22h : Copy art (ballades,  
rock-pop 80's)

### Côté Arcades

20h30-22h : The Feeling acoustic  
duo (rock, blues)

## Square Noël-Ballay

Partie basse 19h30-0h30 : Pimp's  
tits record (techno)

Partie haute 19h30-0h30 : Ballis-  
tick & TSF (reggae)

## Place Billard

20h15-21h30 : Jazz time blues (jazz)

21h30-23h30 : Jazz à Chartres  
(jazz)

## Place Cazalis

19h30-minuit : Fake Idea (pop  
rock)

## Place Porte Saint-Michel

19h-21h : The Underground (hip-  
hop)

21h30-0h30 : Fiesta Latina (latino  
animation)

## Place des Epars

19h-21h : Association Charisma  
(gospel)

21h30-0h30 : Splitzer (house/disco)

## Place des Halles

19h-23h : Challenger (blues, jazz)

## Place du Cygne

19h15-20h : Feville (electro, pop,  
folk)

20h30-21h30 : Sosthene acoustic  
band (pop rock)

21h30-23h : Au 36 du mois (chan-  
son française, rock)

## Place Evora

19h45-22h15 : Beaucerock (blues,  
rock)

22h45-0h30 : WIG (rock)

## Rue de la Clouterie

19h-0h30 : Les Françaises (chan-  
son française)



## Place Marceau

18h-18h45 : collègue Chaïm-  
Soutine (chorale)

21h-23h : Cool rat (rock, reggae,  
blues)

## Place Saint-Pierre

19h30-0h30 : Psykotik Sound  
Kartel (techno, acid, franchcore)

## Statues Les Croisés

20h-minuit : Afrikayou et Foti-  
mahban (percussions africaines)

## Rue de la Poissonnerie

10h-11h : écoles François-Villon et  
Annie-Fournier (chorale)

19h-20h : B.O.E.M et les filles (chan-  
son française)

20h-21h30 : Y'a d'la voix (chorale)

22h-0h30 : Liberty belle (pop rock)

## Rue de la Tonnellerie

20h - minuit : Crossroads (rock,  
blues)

## Rue du Bois-Merrain

20h-23h : Afridanse - show (mu-  
sique africaine)

## Rue M. de Lattre de Tassigny

21h-minuit : Patatrack (variété  
internationale)

## Rue Noël-Ballay

19h30-minuit : Lili Kochkine,  
Les Insoumis, rock« s »cream (rock)

## Rue Sainte-Même

20h30-23h : La Bande à Fernande  
(chanson française)

Ce programme est indicatif et  
peut être modifié au dernier  
moment selon la présence des  
groupes.

# Les jeunes du quartier s'initient au rugby

Depuis le mois de février, le C'Chartres Rugby intervient auprès des jeunes de la maison pour tous des Petits-Clos pour les sensibiliser à cette pratique. Après plusieurs séances de travail et d'échange, ils ont été invités à assister à un match du Top 14 à Paris.



Sept jeunes de la maison pour tous des Petits-Clos ont assisté à un match de rugby à Paris

**R**esponsable du pôle performance au C'Chartres Rugby, James Zié souhaite promouvoir la discipline auprès des adolescents fréquentant les maisons pour tous de la ville. L'idée retient alors l'attention de Khaled Nahdi, le responsable de la MPT des Petits-Clos, qui voit là une opportunité pour les initier à un sport qu'ils connaissent peu. Le 17 février, ils sont ainsi une dizaine à se rendre à une rencontre de Fédérale 2 au stade des Bas-Bourgs pour encourager les joueurs chartrains. «C'était une bonne première expérience»,

se souvient Khaled Nahdi. Le C'Chartres Rugby profite ensuite des vacances scolaires d'avril pour s'entraîner avec une vingtaine de jeunes du quartier, avant d'organiser le jeudi 18 avril, le tournoi des 5 royaumes, réunissant les différentes MPT de la ville. «Trois équipes représentaient Les Clos, 12 filles et 12 garçons. Il est d'ailleurs à noter que deux d'entre eux ont pris contact avec le club pour l'intégrer la saison prochaine.»

## Des étoiles plein les yeux

Après ce tournoi, James Zié a décidé de les récompenser

pour leur présence et leur investissement en les invitant à une rencontre de Top 14, entre le Stade Français et ASM Clermont Auvergne. «Le dimanche 28 avril, nous avons donc emmené sept jeunes qui avaient pris part activement à ce projet. Une fois arrivés au stade Jean-Bouin, les membres du C'Chartres Rugby nous ont reçus de manière très conviviale en nous offrant un pique-nique. C'était le premier événement sportif de haut niveau pour tous les participants. Ils en sont ressortis avec des étoiles dans les yeux.» Et convaincus des valeurs portées par ce sport.

# Oui, je le veux (?)

Jour de noces, par excellence jour de bonheur. C'est ce que l'imaginaire collectif tend à vouloir présenter. Mais il peut arriver que les aléas de notre condition humaine en décident autrement : c'est cette alternative que nous propose le Théâtre du Labyrinthe.



**L**e Théâtre du Labyrinthe présente sa nouvelle création *Oui je le veux*, une comédie sur le mariage... et sur grains de sable. Dix-neuf comédiens y campent de jeunes mariés et leurs convives le long d'une journée de noces qui est loin d'être un éloge à la guimauve. Les ressorts de l'intrigue, solidement bandés, projettent les

protagonistes dans des recoins de la réalité qu'ils auraient aimé ignorer si le choix leur en avait été donné. La pièce, fidèle à la sensibilité du Labyrinthe, constitue une nouvelle loupe pour observer l'homme, animal social, se débattre contre ses propres contradictions et tenter de se frayer un chemin à travers les méandres de ses relations avec les autres. Une

nouvelle fois, tout s'actionne par doubles détentés, ouvrant des portes dérobées et des couloirs secrets. Mais là encore nous sommes au Labyrinthe : les fausses routes mènent malgré tout à bonne destination. Une destination atteinte aussi pour les comédiens eux-mêmes. Comme en atteste Gwénaëlle Anglade : « *En début d'année, les comédiens n'ont pas tous une expérience du théâtre. Je construis l'intrigue et les personnages puis je les ajuste selon les personnalités qui se révèlent dans les premiers mois d'exercice. C'est une écriture qui se délie dans la réciprocité : le personnage que j'attribue à un acteur évolue avec lui, et l'acteur en fonction de son personnage. Le résultat est souvent à une certaine distance de ce que j'avais posé initialement, mais toujours intéressant.* »

► **Samedi 16 juin à 20 h 30 ; dimanche 17 juin à 16 h 30**, salle Doussineau, forum de la Madeleine ; tarifs (14 et 11 €, réservations souhaitées).

► **À découvrir également : les spectacles de clôture d'année des classes juniors** (4 niveaux de 8 à 18 ans), les 22 et 23 juin. Renseignements : [theatredulabyrinthe.com](http://theatredulabyrinthe.com) et [gwen.anglade@gmail.com](mailto:gwen.anglade@gmail.com).

# La surprise est totale !

Jean-Pierre Gorges a célébré le mois dernier des noces d'orchidées : 55 ans de mariage !



**A**rrivés à Montescot pour une réception donnée dans le cadre professionnel du compagnon de sa petite-fille, Geneviève et Guy Cressan ont la très grande surprise de découvrir face à eux toute leur famille réunie pour célébrer leurs 55 ans de mariage. Très émus, ils les découvrent un à un : « *Oh papa Achille ! qu'est-ce que tu fais là ?* », lui et son épouse ont fait le voyage en Métropole depuis les Antilles pour cette occasion.

Jean-Pierre Gorges qui avait déjà officié pour des noces d'or et diamant découvre les noces d'orchidée. « *C'est ma fleur préférée !* » s'est exclamée Geneviève, avec sa gaieté habituelle, en ce lieu qu'elle connaît si bien puisqu'elle y exerce le mandat de conseillère municipale depuis 2008.

Jeune martiniquaise de 19 ans, arrivée par le port du Havre après 15 jours de bateau, Geneviève rejoint en 1962 - sur décision sans appel de sa mère comme cela se pratiquait à l'époque aux Antilles - sa sœur aînée. BEPC en poche, elle suit des cours à Dreux et décide de rentrer dans la vie active comme auxiliaire de banque à la Banque d'Afrique occidentale à Paris. Peu après son arrivée, un jeune militaire dénommé Guy et caserné à Dreux lui fait la cour. Ils se marient en 1964 munis d'une dérogation de majorité pour Geneviève et de l'accord de l'autorité militaire pour Guy, avant de s'installer à Chartres : 17 ans Porte Morard, 40 ans à la Madeleine. Très investie dans le monde associatif (co-fondatrice de l'Amicale Antillaise d'Eure-et-Loir en 1971, secrétaire puis présidente de l'AR Dom Tom de 1997 à 2004, alors que

Guy se consacre avec passion à la section football), au sein de son quartier et des paroisses de la Madeleine et Beaulieu, Geneviève l'est tout autant dans ses missions municipales, en particulier au sein de la commission d'appels d'offres ou du conseil d'administration de Chartres métropole Habitat. « *Geneviève, c'est la douceur, la tolérance, un investissement sans compter. Je l'aime beaucoup* », a souligné Jean-Pierre Gorges devant cette famille soudée autour de quatre générations. Après deux arrières petits-fils, c'est une petite qui arrivera cet été. « *La relève est assurée* ».

En leur présentant l'acte d'anniversaire, le maire a lancé « *signez ici devant moi pour encore 55 ans !... et bien avant je vous donne rendez-vous pour vos noces de diamant, cher Guy, chère Geneviève* ».

# La Côte d'Ivoire à l'honneur



**L**a sixième édition du Festival Eur'Ivoire, organisée par l'association éponyme, se déroule du vendredi 7 au dimanche 9 juin sur la place des Épars. De nombreuses animations mettant à l'honneur la Côte d'Ivoire sont programmées : tourisme, art et culture, atelier de gastronomie, défilés de mode, concerts, danses... L'association fera également la promotion de son action humanitaire Cœur d'enfants, au profit des enfants défavorisés de la ville de Grand-Bassam.

► **Festival Eur'Ivoire**,  
vendredi 7, samedi 8  
et dimanche 9 juin,  
place des Épars.  
Renseignement :  
07 68 56 06 01  
et 06 05 79 78 15.

# La passion du jeu

**E**n journée comme en pleine nuit, il n'y a pas d'heure pour jouer aux jeux de société. Et quel meilleur exemple que les 24 h du jeu ? Organisé par les Gargouilles ludophiles depuis sept ans, l'événement attire chaque année plus de 300 spectateurs à la maison pour tous des Petits-Clos et les invite à partager une expérience inoubliable où se mêlent jeux de rôles, de stratégies, de plateau... Le tout durant plus d'une journée entière. « *Nous touchons un public familial qui vient découvrir les*

*nouveautés et passer un moment agréable*, souligne Adrien Trifilio, le président de l'association, qui compte 70 membres. *L'année prochaine, la date de l'événement sera sûrement avancée dans l'année, pour que les joueurs restent un peu plus longtemps en soirée.* » En attendant, curieux et passionnés se retrouveront samedi 15 et dimanche 16 juin autour de leur passion commune.

► **Les 24 h du jeu**,  
du samedi 15 juin à 14 h  
au dimanche 16 juin à 17 h,



à la MPT des Petits-Clos.  
Entrée libre,  
restauration sur place.  
À partir de 7 ans.  
Renseignements :  
lesgargouillesludophiles@  
gmail.com ; Facebook :  
@lesgargouillesludophiles

# Le Inner Wheel au service des autres

Si le Rotary et le Lions club sont bien identifiés, le Inner Wheel est moins bien connu. Et pourtant, à Chartres, ce club service exclusivement féminin est très actif pour venir en aide aux femmes et aux enfants.



**O**rganisation internationale regroupant plus de 108 000 femmes dans le monde, le Inner Wheel a été créé dans les années 20. Il était réservé, jusqu'en 2012, aux épouses de Rotariens avant de s'ouvrir à toutes les femmes partageant les mêmes valeurs d'amitié, d'entraide et d'entente internationale.

À Chartres, le club service existe depuis 1985 et compte 39 membres. Il fonctionne uniquement avec les cotisations de ses adhérentes. Celles-ci se réunissent tous les mois pour un déjeuner et une conférence, effectuent une sortie tous les deux mois à Paris avec une conférencière pour une « *visite insolite* », des goûters littéraires, etc.

Le Inner Wheel élit sa présidente pour un an et celle-ci

propose les actions à mener. Sous la présidence de Geneviève Boone-Bartoli, le club service a ainsi aidé plusieurs associations. « *Nous avons organisé une soirée au Before de Nogent-le-Phaye au profit des Sapins de l'espoir qui achètent du matériel pour la recherche contre le cancer ou encore un bal costumé dont les bénéfices ont été versés à l'Association sociale de psychiatrie infanto-juvénile de Chartres (Aspic).* »

## Recherche de bénévoles

Grâce aux bénéfices effectués lors du marché de Noël, les bénévoles aideront les Amis de Madagascar qui construisent une école sur l'île et apportent des soins dentaires aux enfants. Elles financeront également un nouveau tapis à pain

aux élèves en boulangerie des Apprentis d'Auteuil. « *Nous menons de beaux projets, c'est pourquoi j'invite celles que cela intéresse à nous rejoindre.* »

Ce mois-ci, Geneviève Boone-Bartoli remettra le titre de présidente à Arlette Loire. Le Inner Wheel de Chartres a également été choisi pour accueillir les 14 et 15 juin l'assemblée de district, réunissant une certaine de membres des clubs de la région Centre.

### ► Club Inner Wheel de Chartres

Le Grand Monarque,  
place des Epars  
Contact :

Geneviève Boone-Bartoli,  
tél. 06 22 08 64 73  
gboone@mag-cpa.net -  
innerwheel.fr

# Spectacle de l'école Sonia Forget

**M**onter sur les planches d'une vraie scène pour célébrer la fin de l'année et mesurer le résultat des efforts fournis. Les danseurs de l'école Sonia Forget se produiront devant leur public au théâtre de Chartres pour leur spectacle de fin d'année, vendredi 14 juin.

**Au programme :** danse classique, jazz et contemporaine, et pas moins de 120 danseurs sur scène. Ils présenteront en première partie *Le grenier des sœurs Mac'Miche* et *Carnets de voyage*, et en deuxième partie, *Géométrie verticale* et *Place du marché*.



► Vendredi 14 juin à 20 h,  
au théâtre de Chartres  
Réservations auprès du

Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79 ou [billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)



## François Cornu en concert

**A**près les quatre *Ballades* et les quatre *Impromptus*, François Cornu enrichit son répertoire de l'intégrale des *Nocturnes* de Chopin avec un concert vendredi 28 et samedi 29 juin. La présentation des œuvres, qu'il effectue librement avant de jouer, la recherche de nouveaux publics et le développement de la musique amateur sont pour lui des priorités et attestent de son profond désir de la rendre accessible au plus grand nombre. Musicien aux domaines variés (concerts sur pianos anciens, direction de chœur, théâtre musical, conférences, radio), il organise également chaque année le festival Carré d'As Jeunes Talents à Chartres.

► Vendredi 28 et samedi 29 juin à 21 h,  
musée des Beaux-Arts de Chartres.  
Entrée : 15 €, 25 € les deux concerts, 10 € pour les moins de 26 ans et demandeurs d'emploi.  
Réservations : 09 54 44 22 87.



RE-DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE  
SECRET, HISTORIQUE  
ET TOURISTIQUE DE CHARTRES  
AVEC QUIVEUTPISTER



Vous vous sentez l'âme  
d'un enquêteur ?  
Osez le jeu de piste !



Réservation sur [www.quiveutpisterchartres.com](http://www.quiveutpisterchartres.com)

Jeu de piste à retirer à l'Office de Tourisme de Chartres Métropole  
(8 rue de la Poissonnerie - 28000 Chartres).

Départ possible tous les jours hors dimanche et jours fériés,  
entre 10h et 15h30.

Tarifs : adulte : 10 € ; moins de 25 ans : 5 €





## Vibrez et dansez avec L'Paille à sons

La 5<sup>e</sup> édition du festival L'Paille à sons se déroulera vendredi 7 et samedi 8 juin au parc André-Gagnon. Au programme : du jazz, de l'électro, du blues rock mais aussi des animations pour tous... Rencontre avec Léo Brou, président des Sons du sous-sol, association en charge de l'événement.

### **Votre Ville : À quoi peuvent s'attendre les Chartrains pour cette 5<sup>e</sup> édition ?**

**Léo Brou :** L'idée de ce festival est d'élaborer une programmation familiale, qui parle à tout le monde. Plusieurs artistes, chacun avec leurs styles de musique (jazz, blues-rock, électro), sont réunis sur deux jours dans un parc idyllique qui permet de passer un moment agréable et de laisser libre cours à l'imaginaire. Pendant la journée, parents et enfants pourront profiter du village

associatif dédié à des activités sportives ou humanitaires. L'entraide est importante, c'est notre héritage d'étudiant d'inviter les associations locales et de leur donner la parole.

### **VV : Comment faites-vous pour vous réinventer chaque année ?**

**LB :** Le festival gagne en notoriété, comme l'attestent la venue de Mungo Jerry et des 2000 spectateurs présents l'année dernière. Tous les groupes programmés pour cette 5<sup>e</sup> édi-

tion ont été vus et entendus par des membres de l'association. Nous prenons également en compte les demandes des parents puisque deux spectacles jeune public seront organisés pour la première fois. Il faut essayer de surprendre les spectateurs, tout en proposant des nouveautés : pourquoi ne pas instaurer l'année prochaine une soirée sur le thème de la langue française ? Ou étendre le festival sur trois jours avec des concerts le dimanche ? Il y a encore tant d'idées à concrétiser...



► **Les associations présentes :**

Les Blouses roses ;  
Le Bureau information jeunesse ; BétaMachine ;  
C'Chartres Volley-ball ;  
Chœur de mamies ;  
Les Hauts-de-Chartres Animations ;  
La Not' Compagnie ;  
Philippe Gouez – Lutherie Guitare ;  
Roule Forest – Le Studio du Bourgneuf.

**Le programme**

**Vendredi 7 juin :**

- 18 h 30, Mezerg (piano électro)
- 19 h 15, Cabaret Contemporain (techno handmade/contemporaine)
- 21 h, Mezerg
- 21 h 45, Magnetic Ensemble (électro bio/expérimental)
- 23 h 30, Mezerg

**Samedi 8 juin :**

- 16 h, Hugo Lambert Trio (jazz manouche)
- 17 h, Kid Among Giants (lo-fi indie pop)
- 18 h, LVOE (rock-indé/beat psyché)



- 19 h, Sanseverino (chanson libertaire)
- 20 h 30, War Heroes (blues-rock)
- 21 h 30, MNNQNS (post-punk)
- 23 h, Stuffed Foxes (garage psyché)
- Minuit, Chevalien (fusion rap-électro-métal)

► Vendredi 7 et samedi 8 juin, parc André-Gagnon.  
Tarifs : 10 € (un jour) et 15 € (deux jours). Gratuit pour les moins de 11 ans. Restauration assurée sur place.  
Renseignement : [lpailleasons-festival.com](http://lpailleasons-festival.com) et [contact@lpailleasons-festival.com](mailto:contact@lpailleasons-festival.com).

# ChartrEstivales : le 1000<sup>e</sup> spectacle !

---

La 28<sup>e</sup> édition du festival chartrain sera lancée le 28 juin.  
Concerts, pièces de théâtre, déambulations... Au total, 51 spectacles gratuits  
sont programmés pour rythmer votre été !

---







**D**es spectacles en plein air, gratuits et pour tous les goûts... C'est la formule gagnante de ChartrEstivales, le rendez-vous incontournable de vos étés. Pour cette 28<sup>e</sup> édition, l'équipe de Michel Brisson est restée fidèle à son état d'esprit.

En préambule de ChartrEstivales, un concert de l'Orchestre symphonique de Chartres est programmé à 21 h le 28 juin et le lendemain, ce sont deux déambulations de Métronosique qui annonceront le grand lancement. Celui-ci aura lieu le 29 juin au soir à 21 h avec un hommage à Dire Straits. Le groupe Telegraph Road en interprétera les plus grands tubes.

À l'image de ce premier grand concert, les « tributes » auront encore beaucoup leur place dans la programmation. Ce sera également le cas avec Nous c'est Nougaro le 3 juillet (place Marceau) ou encore le 24 août avec la troupe La Voix de Cloclo dont le leader Tom Evers a réalisé les parties chantées dans le film *Cloclo*. Ce sera le 1000<sup>e</sup> spectacle et le dernier de la saison pour ChartrEstivales.

À noter que les concerts d'orgue, en partenariat avec l'Association des Grandes Orgues de Chartres, sont toujours programmés le jeudi soir. « *Les spectacles pour enfants et le théâtre, quant à eux, auront désormais lieu un lundi sur deux, au lieu du mercredi* », précise Michel Brisson.

► **ChartrEstivales**, du 28 juin au 24 août, à 21 h sur les différentes places de la ville, sauf le 13 juillet à 20 h et le 24 août à 20 h 30. Retrouvez tous les spectacles sur le site Internet : [www.chartrestivales.com](http://www.chartrestivales.com) et sur l'application Chartres. Gratuit.

► **Des partenariats**

**Avec les Vitrines de Chartres :** ChartrEstivales proposera une exposition dans l'édicule de la place des Halles à partir de la mi-juin.

**Q-Park et L'Odyssée :** la programmation de ChartrEstivales sera mise en valeur dans les parking Q-Park et au centre aquatique afin de donner une bonne visibilité à l'événement, notamment pour les touristes.



Michel Brisson, à gauche, cèdera sa place de président de ChartrEstivales à Lucien Roger

## La « der » pour Michel Brisson

L'emblématique président de ChartrEstivales tire sa révérence. «Je quitte tout simplement ChartrEstivales», avoue Michel Brisson, 70 ans. *Je ne serai même plus membre car je veux laisser une totale liberté au nouveau bureau.* Les souvenirs sont nombreux pour celui qui était déjà présent lors de la création du festival : *«C'est difficile de dire quels sont les spectacles qui m'ont le plus marqué. J'ai vécu tant de choses avec ChartrEstivales. La vraie fierté, c'est l'ampleur que cela a pris. 48 000 spectateurs en tout l'année dernière, se félicite-t-il, en ajoutant avec un sourire : Quand je pense qu'au*

*début nous devons monter nous-même sur les planches pour faire le show... C'était autre chose !»*

La transition se fait en douceur. Michel Brisson cédera sa place à Lucien Roger, pilier de l'association, le 1<sup>er</sup> septembre prochain, mais le nouveau bureau a déjà été mis à contribution sur la 28<sup>e</sup> édition. *«Le changement se fera dans la continuité»,* précise Lucien Roger. Membre de ChartrEstivales depuis 2012, il était le bras droit de Michel Brisson depuis plusieurs années en sa qualité de vice-président. *«J'ai commencé par installer des bancs comme tous les bénévoles, puis je me suis investi dans la programmation et cette année, j'ai pris en charge la sécurité.»* Lucien Roger

l'assure, s'il a accepté la présidence, c'est parce qu'il était soutenu par tout un groupe. *«C'est un travail d'équipe. Pour me soutenir, je sais que je peux compter sur des gens qui ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Nous nous connaissons parfaitement.»*

ChartrEstivales fonctionne grâce à 17 bénévoles et deux emplois d'été financés par la Ville. *«Pour les prochaines années, nous souhaitons continuer à faire plaisir au public et nous voulons poursuivre nos efforts pour fédérer les acteurs qui travaillent au dynamisme de Chartres. Notre objectif est d'animer la ville, autant allier nos forces!»*

# LE GRATIN de la natation

La ville accueille pour la troisième année consécutive l'Open de France les 18 et 19 juin à L'Odysée, compétition réunissant les meilleurs nageurs mondiaux. Explications de Karine Dorange, adjointe aux Sports.

**Votre Ville : Une nouvelle fois, Chartres accueille une grande compétition de natation...**

**Karine Dorange :** Et oui, après la Coupe du monde en petit bassin en 2015 et 2016, l'Open de France depuis trois ans et les championnats de France en 2020, les plus grands nageurs sont de retour chez nous. Depuis plusieurs années, les Chartrains ont eu la chance d'assister aux adieux à la compétition de Camille Lacourt, quintuple champion du monde, de voir les nouvelles têtes de proue de la natation française (Mehdy Metella, Jérémy Stravius, Charlotte Bonnet), et d'admirer les performances de Cesar Cielo, Katinka Hosszu et Kosuke Hagino. Du très beau monde ! C'est d'autant plus un rendez-vous important puisqu'il est qualificatif pour les championnats du monde cet été de Gwangju (Corée du Sud).

**VV : Comment la Ville collabore-t-elle avec la Fédération française de natation (FFN) ?**

**KD :** Il existe une confiance forte et solide entre les deux instances puisque nous travaillons ensemble depuis plusieurs années déjà. Notre proximité avec Paris et la grande capacité hôtelière de la ville représentent deux atouts remarquables pour accueillir de grandes compétitions. Mais la position géographique n'est rien sans un outil de qualité et le complexe de L'Odysée répond aux critères néces-



saires avec deux bassins olympiques de 50 mètres.

**VV : Les Jeux olympiques de 2024 à Paris sont un objectif pour la Ville ?**

**KD :** Nous avons démontré notre savoir-faire au fil des compétitions organisées et nous sommes actuellement en discussion avec la Fédération pour être une base arrière pour les délégations étrangères lors des JO de Paris en 2024. Jean-Pierre Gorges a par ailleurs écrit au président de la République dernièrement pour lui suggérer d'accueillir les compétitions de natation et de plongeon. Il ne manque qu'une tribune de 20 000 places à L'Odysée mais des travaux sont envisageables : cette solution de repli a le mérite d'être réalisable financièrement et durable sur le plan sportif.





► **Mardi 18 et mercredi 19 juin  
à L'Odysée.**

Tarifs : 12 € la journée,  
21,80 € le pass deux jours,  
réduction pour les étudiants  
et les licenciés de la Fédération  
française de natation.  
Renseignements :  
[www.open-natation.fr](http://www.open-natation.fr)

# PHILIPPE QUINTAIS, invité d'honneur de C'été

Organisée par la Ville, la quatrième édition de C'été se déroulera du 26 juin au 3 juillet. Un sable fin pris d'assaut par les enfants lors des tournois de beach soccer et de volley, des transats à l'ombre pour les parents, des animations sur la pétanque avec Philippe Quintais, plusieurs fois champions du monde, le tout en musique... Avec C'été, la Ville vous propose des vacances avant l'heure !

## Programme des 26, 27, 28 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet, place des Épars

Accueil des scolaires de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, tournois de beach soccer, de beach-volley et de pétanque (doublette ou triplette), concert de l'association Enseignement des musiques actuelles (EMA).

## Samedi 29 et dimanche 30 juin

Initiation à l'aéro-boxe (samedi de 10 h à 11 h 30) et au pole dance (samedi et dimanche de 11 h 45 à 12 h 45), spectacle de danse avec la compagnie Battement d'elles (dimanche de 11 h à 11 h 30), activités manuelles proposées par le secteur famille toute la journée, jeux de plage, tournoi de pétanque, concert de l'association EMA.

## Pétanque tour le 2 et 3 juillet

Après le Tour de France l'année dernière, Chartres accueille une nouvelle grande manifestation nationale : le Pétanque



Studios FotoNum



### ► Le programme du Bij

**Du 26 au 28 juin** : concours C'les talents

**Mercredi 26 juin** : information sur les métiers de la radio et forum job d'été

**Vendredi 28 juin** : élection Miss et Mister C'l'été

**Samedi 29 juin** : finale du concours C'les talents

**Lundi 1<sup>er</sup> juillet** : information sur le service civique

**Mercredi 3 juillet** : information sur les métiers du sport

tour. Organisé par la Fédération française de pétanque et jeu provençal (FFPJP), il se déroule dans sept villes de l'hexagone durant l'été et rassemble les meilleurs joueurs nationaux. Des tournois seront disputés places des Épars (24 terrains), des Halles (2), du Cygne (1), et les vainqueurs auront l'honneur d'affronter Philippe Quintais, parrain de la manifestation et treize fois champion du monde, et ses amis (Bruno Le Boursicaud, Henri Lacroix et Angélique Colombet) le 3 juillet.

► **La programmation de C'l'été** est à retrouver sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), l'application Chartres et la page Facebook de la Ville.



### ► Les Vitrites de Chartres participent à la fête

Vendredi 28 juin, les Vitrites de Chartres, l'association des commerçants, organisent un grand pique-nique place du Cygne. Emmenez de quoi manger ou venez déguster les spécialités de vos commerçants. Rendez-vous à partir de 18 h.

### ► Les partenaires de C'l'été

KIA, L'Odyssée, Novo Nordisk, Harmonie Mutuelle, Labyrinthe du Thimerais, Julome auto-école, cinéma Les enfants du Paradis, La ferme aventure, L'arène, C'Chartres Football, C'Chartres Basket Masculin, Millenium Soccer, Base nautique de Saint-Georges-sur-Eure, Escape Yourself Chartres, Feel Sport, Orange Bleue, Mie Cäline, Vitrites de Chartres, brasserie Le Parisien, Yves Rocher, L'atelier gourmand, Dunky's gil, OMG, Evolutions Sport 28, CFA Interpro, comité départemental de tennis de table, fédération française de pétanque et jeu provençal, fédération française de badminton, comité départemental de badminton, Chartres métropole innovation numérique.

# 150 ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Suite au succès qu'il a connu l'année passée, l'Aclam (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) organise une nouvelle édition du meeting d'athlétisme de Chartres. Dimanche 2 juin, des athlètes de niveau national et international seront présents au stade Jean-Gallet.



Paul Lada, au premier plan, espoir de l'Aclam.

**L**e meeting de Chartres se fait un nom dans le milieu de l'athlétisme français. De nombreux athlètes habitués des championnats de France voire des championnats internationaux sont attendus sur la piste, les sautoirs et aires de lancers du stade Jean-Gallet dimanche 2 juin. Plus de 80 bénévoles seront mobilisés.

## Les talents de l'Aclam

Pour parrainer l'événement, l'Aclam recevra Abdoulaye Diarra, athlète international franco-malien, recordman de France du saut en hauteur de la catégorie espoir (2m27).

À ses côtés, cent cinquante athlètes assureront le spectacle, à l'image de Lucie Lerebourg (multiple championne de France 1500 mètres et 3000 mètres steeple), Sokhna Galle (record de France du triple saut des catégories U16 et U18), ou encore Gina Bass (sprinteuse gambienne).

Ce sera également l'occasion de découvrir les talents à l'avenir prometteur de l'Aclam comme Jordan Miezi (finaliste aux championnats de France 60 mètres, 100 mètres et 200 mètres U20), Paul Lada (vice-champion de France 60 mètres U20, équipe de France U20), Rose Loga -championne et vice-championne de France,

recordwoman de France marteau U18, sélection en équipe de France U18 sur les championnats d'Europe) etc.

### ► Meeting d'athlétisme de Chartres,

dimanche 2 juin, de 11 h à 18 h stade Jean-Gallet.

### ► Au programme :

100 m hommes et femmes, 200 m hommes et femmes, 110 m haies hommes, 100 m haies femmes, 800 m hommes et femmes, triple saut hommes et femmes, saut en hauteur hommes, lancer de marteau hommes et femmes, 2000 m et 3000 m steeple hommes et femmes.



# C'CHARTRES TENNIS en lumières

Le C'Chartres Tennis a lancé sa saison estivale le 27 avril avec deux nouveautés : des vestiaires messieurs rénovés et la possibilité de jouer en nocturne en extérieur.

**L**a saison printemps/été du C'Chartres Tennis est lancée depuis quelques semaines. Les terres battues ont été refaites pour permettre aux amateurs de la petite balle jaune de profiter au mieux des courts. Le club a également profité des mois d'hiver pour poursuivre la rénovation de son club house. L'espace cuisine avait été refait l'an passé. Cette année, c'était

au tour des vestiaires messieurs de connaître un coup de jeune et, surtout, d'être mis aux normes PMR. Les travaux ont été réalisés grâce à la Ville de Chartres.

### Un dispositif esthétique

Nouveauté cette année, il est possible de jouer dehors même lorsque la nuit est tombée. Les courts 4 et 5 sont désormais illuminés grâce à un éclairage LED. « *Nous sommes allés essayer ce dispositif dans un club qui l'avait déjà mis en place, précise Xavier Girard, président du C'Chartres Tennis. Ce nous a plu, c'est que cela s'intègre parfaitement dans le paysage. C'est esthétique et très agréable.* » Avec cette installation, le club

veut augmenter sa capacité d'accueil et offrir un nouveau service à ces adhérents qui, pour la plupart, préfèrent jouer dehors.

### ► C'Chartres Tennis

Les Grands Prés  
Tél. 02 37 21 54 00  
Courriel : [contact@tennisclubchartres.fr](mailto:contact@tennisclubchartres.fr)  
Site Internet :  
[www.tennisclubchartres.fr](http://www.tennisclubchartres.fr)

### ► Portes ouvertes

Du 3 au 14 juin, le C'Chartres Tennis organise ses journées portes ouvertes. Il sera possible de venir jouer gratuitement sur simple réservation, dans la limite de deux séances pendant la quinzaine. Réservations : 02 37 21 54 00.

# FOULÉES DE LA CATHÉDRALE : un nouveau parcours

Les férus de course à pied ont rendez-vous samedi 22 juin pour les Foulées de la cathédrale. L'événement, organisé par l'ASPTT Chartres et *L'Écho républicain*, revient pour un parcours de 10 kilomètres en cœur de ville. Aurez-vous le courage de gravir deux fois la rue Saint-Eman ?

**C'**est un rendez-vous incontournable pour les coureurs euréliens : Les Foulées de la cathédrale reviennent pour leur 25<sup>e</sup> édition. De 300 coureurs au départ, l'événement en attire désormais 2 000. Samedi 22 juin, ils seront invités à parcourir le cœur de ville de Chartres au départ de la médiathèque, en passant par la butte des Charbonniers, les bords de l'Eure, les ruelles étroites du Chartres médiéval... Nouveauté : pour favoriser le confort des participants, les organisateurs ont choisi de réduire la course de trois à deux boucles, abaissant le nombre de passages de la redoutée rue Saint-Eman. Le parcours ne sera pas facile pour autant puisqu'ils devront s'attaquer cette année à la rue Saint-Pierre. Les coureurs effectueront ensuite un passage au pied de la cathédrale Notre-Dame et arriveront place des Epars.

## Course solidaire

Le 22 juin sera aussi jour de mobilisation contre le cancer du sein. Mères et filles, sœurs, amies... Les femmes pourront participer aux Foulées roses. Une course-marche de 5 km non-chronométrés dont les bénéfices seront reversés à



l'ONCO 28. Les 5 000 premières inscrites auront le droit à un t-shirt.

### ► Foulées de la cathédrale, samedi 22 juin, départ à 20 h 30 à la médiathèque.

Inscriptions : [www.foulees-de-la-cathedrale.fr](http://www.foulees-de-la-cathedrale.fr) (10 €) ou le jour-J, sur place (15 €). Certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition obligatoire.

### ► Foulées roses, samedi 22 juin, départ à 19 h à la médiathèque.

Échauffement à 18 h 30. Inscriptions : [www.foulees-de-la-cathedrale.fr](http://www.foulees-de-la-cathedrale.fr) ou sur place, le 22 juin. Tarif : 8 €, dont 4 € seront reversés à la lutte contre le cancer du sein.

► Renseignements : [cfrunningtour@gmail.com](mailto:cfrunningtour@gmail.com) ou par téléphone au 02 37 88 88 52.

# À VÉLO, à l'assaut de la cathédrale

À l'assaut de la cathédrale, Grand Prix cycliste de Chartres, aura lieu jeudi 13 juin. Un plateau de qualité sera au départ de cette 37<sup>e</sup> édition, organisée par le C'Chartres Cyclisme.



Quelques jours avant les runners inscrits aux Foulées de la cathédrale (lire ci-contre), ce sont les coureurs cyclistes qui sont invités à se lancer à l'assaut de la cathédrale. Le Grand prix de Chartres revient pour sa 37<sup>e</sup> édition le 13 juin. Au programme, un plateau de cyclistes amateurs et de haut niveau de qualité (catégories Élite 1, 2 et 3). Ils seront environ 100 coureurs à prendre le départ.

Les sportifs devront parcourir un circuit de 59,4 km avec un départ et une arrivée à la cathédrale. Ils effectueront 22 tours de 2,7 km et devront gravir la rue Saint-Eman à plusieurs reprises.

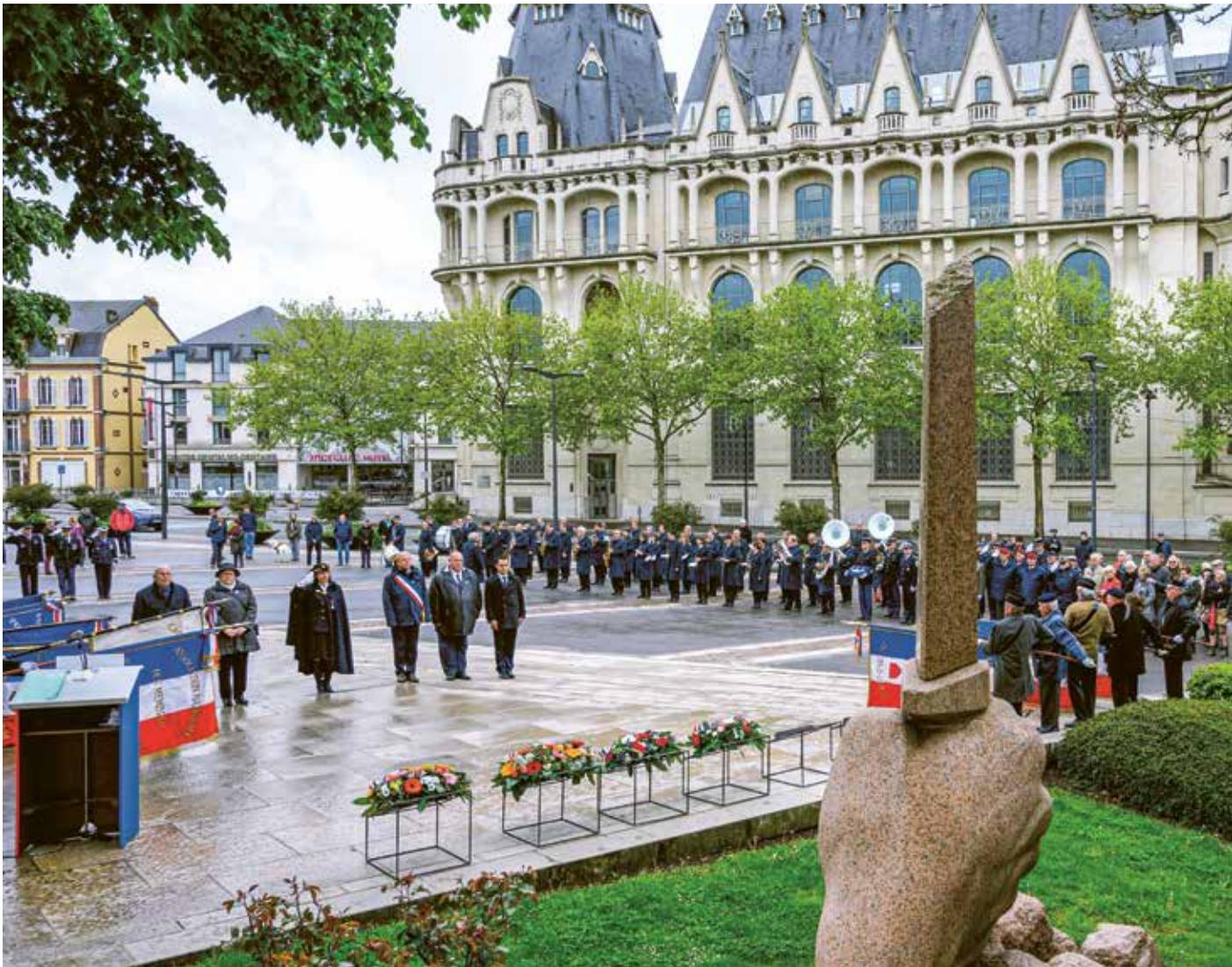
Côté ambiance, le C'Chartres Cyclisme, organisateur de l'événement, a prévu des animations musicales et des espaces buvettes pour les spectateurs.

## ► À l'assaut de la cathédrale : Grand Prix de cyclisme de Chartres

Jeudi 13 juin, départ à 20 h, sur le parvis de la cathédrale. Parking gratuit : butte des Charbonniers. Renseignements :

## ► Circulation

À savoir : des interdictions de circulation sont prévues entre 19 h et 22 h 30 en cœur de ville et sur les boulevards pour garantir la sécurité des cyclistes tout au long de la course.





## Retour en images

Mercredi 8 mai, en présence de Jean-Pierre Gorges, Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, Daniel Guéret, adjoint à la Mémoire, Elisabeth Fromont, vice-présidente de Chartres métropole, Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, la Ville de Chartres a célébré la cérémonie officielle du 74<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

Ce même jour, une plaque en mémoire des victimes juives de la Déportation a été dévoilée par Madame la préfète d'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Gorges et Monsieur Julien Teboul, président de l'association Ciel des Juifs d'Eure-et-Loir. Cette stèle constitue désormais la onzième station du Chemin de mémoire de Chartres.

Retrouvez la présentation du Chemin de mémoire de Chartres et la visite en 360° dans sa présentation faite à l'occasion de ses 10 ans via le flash-code ci-contre.



### Prochaines commémorations :

- **Jeudi 13 juin à 11 h**, square des Maréchaux : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.
- **Mardi 18 juin à 11 h**, monument Jean-Moulin : commémorations du premier acte de résistance de Jean Moulin et de l'Appel du Général de Gaulle.

# QUARTIER Saint-Brice

---

Historique, le quartier Saint-Brice est notamment célèbre pour son abbaye. De nombreux commerces et associations sont également présents.

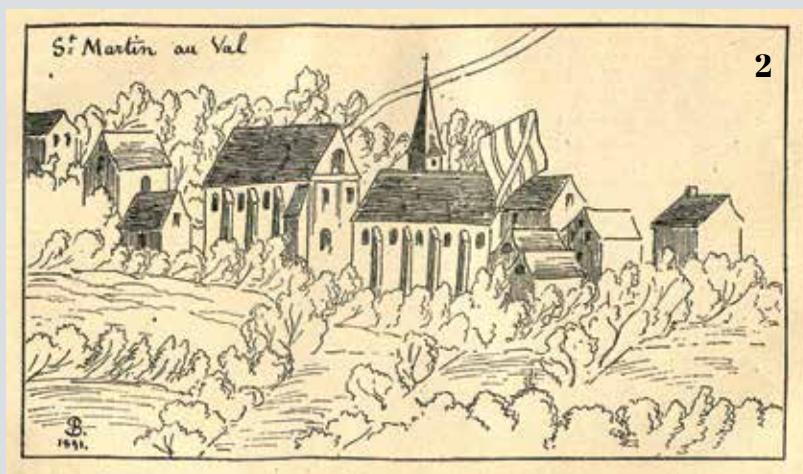
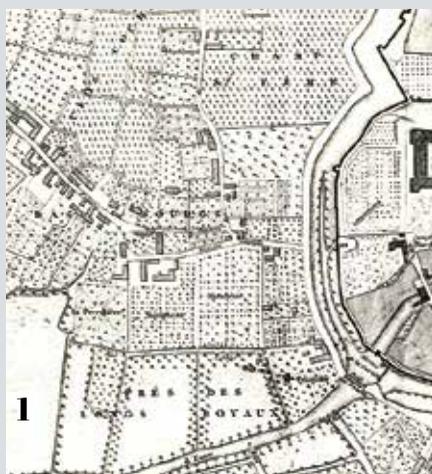
---





# Martin et Brice : le maître et son disciple

« Deux saints valent mieux qu'un » : la maxime pourrait s'appliquer à ce quartier dont le nom est associé à deux évêques tourangeaux.



l'actuel quartier Saint-Brice, issu du bourg construit sur un chemin reliant la ville à un prieuré, est circonscrit par l'Eure, les rues des Perriers, des Comtesses et des Vieux-Capucins, et le boulevard de la Courtille. La rue qui lui donne son nom le traverse du nord au sud.

## Un prieuré cher aux évêques de Chartres

Censé avoir abrité la dépouille d'un évêque de Chartres nommé Martin et mort en 156, le prieuré fut appelé Saint-Martin-au-Val. Les évêques y passaient la nuit précédant leur ordination, avant de se rendre à la cathédrale par le *Pavé de Saint-Martin*.

## Église Saint-Brice (MH 1886)

Sa construction (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) connut des interventions aux XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, puis une importante restauration (1860-1864) financée par Ferdinand de Reverdy et confiée par la Commission des Hospices à Emile Boeswillwald, architecte viollet-leducien. Elle doit son nom à un moine recueilli et éduqué par l'évêque Martin de Tours dans son ermitage de Marmoutier (Tours, 372), puis désigné par lui comme son successeur sur le trône épiscopal (397-444). Mystérieux Brice, qui traitait son maître de « *vieux fou* » : son goût pour les beaux chevaux et les gracieuses esclaves lui valut le supplice de l'ordalie, et il n'échappa à la lapidation qu'au prix d'un long exil à Rome.

## Deux ou trois évêques ?

Deux suffisent. Le prieuré fut sans doute dédié à saint Martin de Tours, dont la fête (11 novembre) précède et annonce celle de Brice, patron de l'église paroissiale (13 novembre : « *Tel jour Saint-Brice, tel jour Noël, tel premier janvier* »). Il fut d'ailleurs donné au XII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Marmoutier, fondée par Martin de Tours. La mention tardive d'un « *saint Martin* » parmi les évêques de Chartres permettait-elle d'associer ce diocèse au prestige martinien ?

## Les rues racontent l'histoire

La rue des Vieux-Capucins évoque les titulaires du prieuré au XVII<sup>e</sup> siècle, la rue de Reverdy le bienfaiteur de Saint-Brice. La



- 1- Quartier Saint-Brice (bas), 1750.
- 2- Saint-Martin-au-Val, dessin, 1891
- 3- Rue Saint-Brice, commerces
- 4- Rue Saint-Brice, fête de quartier
- 5- Asile de vieillards de Saint-Brice

rue de Loigny-la-Bataille rappelle la défaite de 1870, que la III<sup>e</sup> République voulut effacer. La construction (1874) des casernes Marceau et Nansouty (aujourd'hui Pôle universitaire et IUT de Chartres) s'inscrit dans ce plan. Mais pourquoi avoir oublié la jolie rue Fanière, empruntée par les charrettes de foin (aujourd'hui des Marais) ?

### Extension et aménagement (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Les *Clos Cochin*, *Salmon*, des *Cheminées* et du *Champ Saint-Père* couronnaient encore de vigne le coteau. De belles propriétés, *Monplaisir*, *Mondésir* et *La Perrotière*, s'élevaient déjà entre l'ancien bourg et les prés des *Longs Boyaux*. Jardins et vergers bien dessinés s'abritaient sous la *Courtille*. On aménagea ce glacis de l'enceinte urbaine (pont de pierre sur l'Eure, pente adoucie, arbres) pour offrir un meilleur accès à la route d'Orléans.

### Urbanisation et industrialisation (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, une chauf-fournerie fonctionna à l'angle des rues Saint-Brice et des Vieux-Capucins. Au XIX<sup>e</sup>, un marché aux moutons et un atelier de petite métallurgie s'ouvrirent sur la Courtille, le chemin de fer traversa le sud du quartier et l'habitat conquit la vallée et le coteau.

### Un hippodrome

Le 16 juin 1935, le premier hippodrome de la ville fut inauguré aux Bas-Bourgs (aujourd'hui terrains de sports). Le Chartrain Léon Joly, filma la première réunion de la *Société des Courses Hippiques de Chartres* (trot attelé et galop). Née le 21 juillet 1932 lors d'une assemblée constitutive réunissant quelque 200 notables locaux et déclai-

rée en préfecture le 29 avril 1933, elle était présidée par Paul Gaston Cachembach.

### La commune libre de Saint-Brice

L'association La Commune libre de Saint-Brice préserve et promeut depuis 1977 le patrimoine environnant l'abbaye de Saint Brice : Marché de la Paulée, Fête des Vendanges, Journées européennes du Patrimoine. Concentré d'histoire chartraine, le quartier Saint-Brice regarde nostalgiquement s'éloigner sa vie pastorale... S'éloigner, certes, mais pas disparaître.

### Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.  
Sources : fonds SAEL, B. Judic. Cl. J. Clément, fonds SAEL.

# Un quartier riche en histoires...

Depuis 2006, la direction de l'Archéologie mène des recherches d'envergure dans le quartier Saint-Brice. De l'Antiquité au Moyen Âge, les découvertes exceptionnelles se succèdent et résonnent à l'échelle nationale, voire internationale.



## L'Antiquité

Dès l'époque gallo-romaine, Autricum (Chartres antique) accueille un important lieu de culte qui s'étend sur plus de 6 hectares. Sa construction débute à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Ses dimensions imposantes le placent parmi les plus grands de la Gaule romaine. De forme rectangulaire, il mesure 300 mètres de long sur 200 de large. Au centre, la vaste cour est propice à accueillir de très nombreuses personnes pour les célébrations religieuses. La façade s'ouvre vers l'est et présente une alternance de pièces rectangulaires et semi-circulaires. Le temple, destiné à accueillir la statue de la divinité principale, se développe vers l'ouest.



## Une galerie en façade avec bâtiments

Un bâtiment quadrangulaire de 24,50 m, associé à une galerie de circulation, est localisé au nord-est. Il est constitué d'une pièce centrale, servant aux dévotions, ceinturé d'une

galerie. Sa richesse se matérialise par de nombreux placages de marbre et éléments de statues, dont un buste de la déesse Diane et un pied du dieu Apollon. En contrebas de ce petit temple, une fontaine monumentale a livré des vestiges iné-



aits en France : des éléments de charpente dont certains sont sculptés. L'état exceptionnel de conservation s'explique par leur immersion dans la nappe phréatique. Les seuls éléments comparables sont situés en Italie à Herculanium !

### Lumière sur le Haut Moyen Âge

L'église Saint-Martin-au-Val, localisée en façade des ruines du temple gallo-romain, livre ses secrets aux archéologues depuis 2013 grâce à un sondage ouvert au milieu de la nef. Les vestiges d'un premier édifice religieux du milieu du VI<sup>e</sup> siècle révèlent une exploitation des blocs d'architecture du grand sanctuaire antique. Dix-huit sarcophages des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles en lien avec cet édifice ont été dégagés. Si la majorité de ces inhumations a été pillée entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, deux d'entre elles présentent des objets re-

marquables qui montrent un statut social élevé des défunts.

### D'hier à aujourd'hui

Depuis, l'architecture de Saint-Martin-au-Val a beaucoup évolué. Peu d'éléments de l'église du XI<sup>e</sup> siècle sont connus par les textes et les vestiges rattachés à cette période sont très tenus. En 1357 et 1360, une partie importante de l'église est endommagée suite aux hostilités anglo-françaises. Le monastère

souffrira par la suite des guerres de religions. Le prieur Jean-Baptiste le Féron fait procéder à une restauration totale en 1645. L'édifice est alors en très mauvais état. La nef est réduite, les voûtes de la crypte et une partie de ses supports sont reconstruites. Enfin, suite à un héritage de Monsieur de Reverdy, l'église est reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle afin de lui restituer son aspect roman.



# Les grands arbres de Saint-Brice

Le quartier Saint-Brice se situe au sud du cœur de ville. Implanté en bordure de l'Eure, c'est un haut lieu de l'histoire de Chartres. De la rue Saint-Brice jusqu'à la place éponyme, les arbres bordant la voirie constituent l'une des entrées les plus arborées de la ville.

Le quartier débute au niveau du pont des Trois-Ponts qui passe au-dessus de l'Eure. À notre gauche, une grande passerelle piétonne et son arche rejoignent un square qui se compose d'alignement de tilleuls surplombant une pelouse et traversé par une allée conduisant au Plan vert.

## La rue Saint-Brice

Face à nous, de chaque côté de la voie, un alignement de platanes expose son imposante voûte de feuillage et de branches au-dessus de nos têtes. En 2018, au pied des 36 arbres, les parties stabilisées en calcaire ont laissé place à la végétation. La Ville a fait le choix, pour maîtriser le développement des herbes indésirables, d'ensemencer les parties minérales avec un gazon spécial. Un léger travail du sol et un apport de terre ont permis de faire pousser les graminées dans un sol pauvre, en garantissant un entretien simple tout au long des saisons.

Sur la fin de la rue, la végétation change : dix-huit poiriers d'ornement (*Pyrus calleryana*) remplacent les platanes. Des massifs remplis de fleurs viennent décorer un terre-plein central et les abords d'un croisement symbolisé par un petit rond-point. À l'identique des nombreux massifs de la ville, la composition de ceux-ci sont d'un tiers de végétaux arbustifs (ici des rosiers *Opalia*, *Myrthes*, *Fusains fortunei* *émerald Gold*...), d'un tiers de vivaces (*Achillées*, *Doronic*, *Hémérocalle*, *Céraistes*, *Népéta*...), et d'un der-

nier tiers d'annuelles ou de bisannuelles qui peuvent varier au gré des saisons et des années. Des bulbes viennent aussi compléter l'ensemble.

À l'embranchement, à gauche, la rue Saint-Brice remonte vers le centre-ville. À droite, la rue Saint-Martin-au-Val, trop étroite pour accueillir un alignement d'arbres, s'élargie ensuite et nous amène sur une petite placette avec en son centre un sens giratoire. Sur notre droite, le beau portail de l'ancien hospice de Saint-Brice et ses grilles par lesquelles on peut apercevoir un sapin du Colorado (*Abies concolor*).

## La place Saint-Brice

Face à nous, apparaissent les premiers arbres de la place Saint-Brice. Là encore, des platanes, au nombre de vingt, surplombent la voie de circulation et les habitations proches. Seul l'Abbaye de Saint-Brice, sur notre droite, domine ces géants.

La place est de forme carrée mais la voie de circulation la traverse en diagonale divisant l'espace en deux triangles. Sous les arbres, des pelouses sont protégées par une petite lisse en béton peinte en blanc. Le lieu est modeste, pourtant, l'association des arbres et des bâtiments chargés d'histoire, apporte au lieu tout son charme.

En dépassant cette place, nous arrivons sur le site d'archéologie de Saint-Martin-au-Val où le passé ressurgit et où chaque jour, nous redécouvrons un peu l'histoire de notre ville.





# Un futur pôle pour valoriser les vestiges du sanctuaire

Créée en 2003 au sein des services de la Ville de Chartres, la Direction de l'archéologie a intégré Chartres métropole le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Elle mène à bien toutes les étapes d'une opération archéologique sur l'ensemble du territoire chartrain et ses environs.

Ces recherches seront à retrouver dans le futur Pôle science et histoire, qui sera situé dans les abbayes.

Au sein de la Direction de l'archéologie, une équipe de quatre personnes est spécifiquement dédiée aux actions d'animation et de valorisation. Avec le soutien des archéologues et spécialistes, elle a pour objectifs de faire découvrir l'archéologie et les découvertes locales au public avec une programmation diversifiée sur l'année : ateliers jeunes publics (scolaires et vacances), événements familiaux, visites de site, expositions, éditions...

## Vers un Pôle science et histoire

À l'heure actuelle, aucun lieu n'est aménagé pour accueillir des expositions sur du long terme afin de présenter le résultat des recherches des archéologues. C'est pourquoi la municipalité projette d'installer dans le secteur des abbayes Saint-Brice un Pôle science et histoire qui associerait la valorisation des vestiges du sanc-

tuaire gallo-romain, un vaste lieu d'exposition et les locaux de la Direction de l'archéologie. Dans l'attente de l'aboutissement de ce projet ambitieux, un espace d'exposition sera installé au rez-de-chaussée des abbayes sur une surface de 178 m<sup>2</sup>. Le public pourra y découvrir toute l'année les découvertes majeures retrouvées dans le sous-sol chartrain et un espace sera dédié aux expositions temporaires.

## Le fonctionnement du service Archéo

### Qu'est-ce qu'un diagnostic archéologique ?

Il permet de sonder un terrain avant un projet d'aménagement, pour y déceler d'éventuelles traces d'occupations humaines et d'en évaluer l'intérêt. Un rapport est alors rédigé et remis à l'Etat. Si le diagnostic est positif, une fouille s'ensuit. S'il est négatif, l'intervention archéologique s'arrête là.



Le service s'est considérablement agrandi avec la fouille du site du cinéma en 2005



### Qu'est-ce qu'une fouille ?

Deux types de fouilles se distinguent :

- Les fouilles préventives : elles se déroulent sur les sites archéologiques menacés de destruction par un projet d'aménagement. Les archéologues interviennent en amont pour recueillir les données nécessaires. Une fois, la fouille achevée, le projet d'aménagement peut débuter.
- Les fouilles programmées : aucune menace ne pèse sur le site, mais il présente un intérêt majeur pour l'avancée de la recherche. Leur financement est subventionné en partie par l'État. C'est le cas pour les fouilles qui se développent sur le secteur de Saint-Martin-au-Val.

La plupart des études nécessaires à la compréhension d'un site, sont réalisées en interne grâce à la présence d'experts en céramologie, en anthropologie, en archéozoologie et en étude du mobilier.

### ► Le service archéologie

Le service compte 42 personnes :

- 21 archéologues,
- 6 spécialistes (archéozoologue, anthropologues, céramologues),
- un topographe,
- deux restauratrices,
- une régisseuse,
- une équipe technique,
- une équipe animation/valorisation,
- une équipe de direction.

# Des élèves investis et solidaires

Le quartier de Saint-Brice compte un collège privé et un Institut universitaire de technologie. Ces deux établissements mènent des projets intéressants.



La Solar cup se dispute cette année sur le parking de L'Odysée.

## COLLÈGE PRIVÉ SAINTE-MARIE

**Nombre d'élèves :** 850

**Directrice :** Odile Petit

**À savoir :** une benne a été installée pendant une semaine dans la cour du collège et a permis de récolter 10 tonnes de papiers usagés. L'argent récolté, 419,40 € a été reversé à Concert'Action, association basée à Haïti qui participe au développement de l'accès à l'eau.

Début avril à Le Landreau (Loire-Atlantique), les minimales filles de la section sportive de rugby à 7 ont de nouveau décroché le titre de championne de France Union sportive de l'enseignement libre. Soit le troisième en quatre ans !

► 5, rue des Marais. Tél. 02 37 88 01 71.

## IUT DE CHARTRES

**Nombre d'élèves :** 322

**Directeur :** Christian Orioux

**Enseignements :** diplômes universitaires de technologie (DUT) : génie électrique et informatique industrielle ; génie industriel et maintenance ; gestion logistique et transport. Licences professionnelles : organisation et gestion des achats ; managements et conduite d'unités de production ; maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables.

**À savoir :** depuis 2013, les étudiants en génie industriel et maintenance organisent la Solar cup, une course de véhicules électro-solaires qui se déroule cette année sur le parking de L'Odysée. Les équipes engagées doivent parcourir le plus grand nombre de kilomètres avec pour seul carburant la lumière du soleil. La Solar cup a lieu cette année le vendredi 28 et samedi 29 juin et les spectateurs pourront aussi profiter du village de l'éco-mobilité et de l'innovation.

► 1, place Roger-Joly. Tél. 02 37 91 83 00.



## Des commerces à deux pas de chez vous

Fruits, légumes, pain ou pizza...  
Le quartier Saint-Brice compte plusieurs commerces de proximité proposant des services alimentaires : une épicerie, une boulangerie et une pizzeria.

### Pour tous les jours

Indispensable dans un quartier, l'épicerie d'alimentation générale. Le quartier en compte une, rue Saint-Brice. Mbark Soussi, alias Momo, y propose fruits, légumes, gâteaux, produits de première nécessité. Tout, sauf « *les produits de boucherie* », précise le gérant. Ce dernier connaît bien le quartier puisque son père tenait le commerce avant lui. L'épicerie comprend un dépôt de pain et propose un service de livraison à domicile gratuit. « *C'est un vrai service de proximité pour les clients âgés, à mobilité réduite ou malades.* »

#### ► Epicerie Alimentation générale

39, rue Saint-Brice  
Tél. 02 37 30 29 13

### Pain et petites douceurs

Boulangier-pâtissier depuis 1997, Denis Brichet a ouvert son commerce dans le quartier Saint-Brice, rue Pierre-Mendès-France, en 2014. L'hiver dernier, l'artisan, également installé au Coudray, a été distingué avec le troisième prix au concours de la meilleure galette d'Eure-et-Loir. En 2015, il a également participé à l'émission de M6, *La Meilleure boulangerie de France*.

#### ► Boulangerie Denis Brichet

6, rue Pierre-Mendès-France  
Tél. 02 37 34 62 01  
FB : Denis Brichet

### Pour se restaurer

Margarita, reine, paysanne... L'enseigne Pizza Milano propose une large variété de pizzas à

déguster sur place ou à emporter. Elle propose également un service livraison. Les clients peuvent également découvrir, des paninis, burgers et tacos.

#### ► Pizza Milano

73, rue Saint-Brice  
Tél. 02 37 25 99 99

#### ► Et aussi...

Pour un jeu à gratter ou une bière au comptoir, les habitants du quartier peuvent se rendre dans un des deux bars-tabacs :

#### **Le Maryland,**

4, rue Saint-Brice,  
ou au **Saint-Brice,**  
77, rue Saint-Brice.

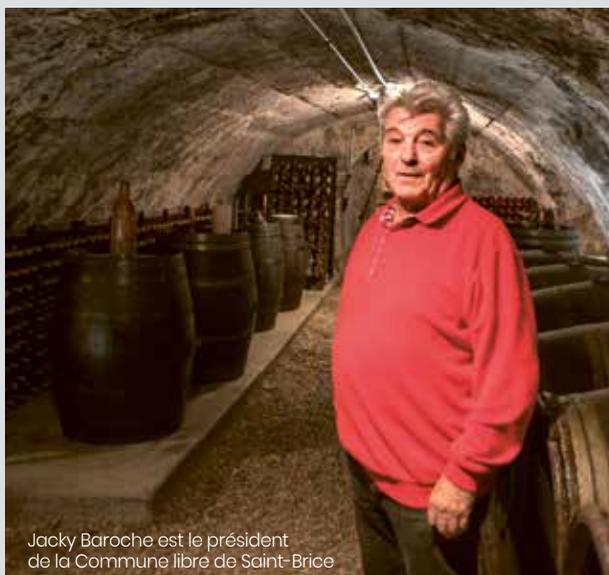
Le quartier compte également deux garages :

#### **Chartres autopassion,**

rue de Reverdy, et **Midas,**  
boulevard de la Courtille.

# «La proximité est fondamentale»

Président de la Commune libre de Saint-Brice, Jacky Baroche aime valoriser le patrimoine culturel et les traditions populaires de la Beauce. Les manifestations de l'association visent à dynamiser le quartier et à créer du lien entre les habitants.



Jacky Baroche est le président de la Commune libre de Saint-Brice

**A**u sein de l'abbaye, la Commune libre de Saint-Brice siège dans une salle parsemée d'affiches et de photos retraçant son histoire. Fondée en 1977, l'association est un témoin privilégié de la vie du quartier : expositions de peinture organisées à l'église de Saint-Martin-au-Val, concerts et festivals, Fête du cheval qui a accueilli une fois la Garde républicaine... Autant d'événements précieux pour Jacky Baroche, le président de la Commune libre de Saint-Brice : «C'est un passé riche et important qu'il convient de préserver et de transmettre notamment à l'occasion de la Fête des vendanges : un rendez-vous populaire et traditionnel qui attire plus de 10 000 personnes et rappelle les pratiques agricoles d'autrefois.»

L'association participe également à la Paulée des vins de Loire avec son célèbre rosé de Chartres, élaboré grâce aux 499 pieds de grolleau rouge plantés en 2003 et situés le long de l'Eure, près de l'hôpital du quartier. Le chai, composé de plusieurs cuves et d'un pressoir et la cave sont installés à proximité également. «Nous produisons environ 800 bouteilles chaque année mais nous souhaitons agrandir les vignes pour en atteindre 2 000.»

## De nouveaux ateliers en septembre

L'association va ouvrir ses portes aux habitants de la ville et du quartier qui souhaitent échanger, discuter, ou simplement regarder la télévision ensemble. Une manière de se

retrouver et de développer l'image de la Commune libre, qui peine à recruter de nouveaux membres. «La proximité est fondamentale et l'idée est de proposer un lieu de rencontre, à l'image de notre ancienne maison pour tous Georges-Brassens.» Des ateliers de calligraphie et d'enluminure seront également proposés les mercredis à partir de septembre.

### ► Communes libre de Saint-Brice,

6 rue Georges-Brassens.  
Tél. 02 37 25 69 06.

#### Renseignement :

chartres.saint-brice.monsite-orange.fr ;  
communelibre.st-brice@orange.fr.

#### Fête des vendanges

le samedi 28 et dimanche 29 septembre.

# BetaMachine, un lieu de créations

Situé rue Victor-Gilbert, dans des locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'association BetaMachine est un espace citoyen dédié à la création et à la fabrication.



**C**réée en 2014, BetaMachine est un hackerspace. Quezaco ? C'est un lieu où des personnes avec un intérêt commun (souvent autour de l'informatique, technologies, sciences et arts) peuvent se rencontrer et collaborer. En bref, un laboratoire communautaire pour apprendre, expérimenter et partager. Dans ses 700 m<sup>2</sup> dédiés à la création, BetaMachine compte des espaces menuiserie, électronique, 3D (imprimantes, scanners...) radioamateur, coin cocooning etc.

## Des ateliers

De grandes tables modulables permettent d'accueillir plus ou moins de monde lors des ateliers. «*Nous avons un calendrier d'événements mensuels*, précise Adrien Soissons, un des administrateurs de BetaMachine. *Des ateliers de menuiserie autour de palettes en bois, de couture,*

*de découvertes des imprimantes 3D, de coding notamment pour les enfants...*» Un atelier réparation pour apprendre à réparer soi-même ses objets a également lieu une fois par mois. L'association sort de ses murs et organise chaque année le Festival Faire Hacker lors des Artisanales à Chartexpo et sera présente lors du festival L'Paille à sons.

À l'étage, BetaMachine héberge l'artiste Karim Rafi et trois artisanes : Lauriane Serre (bijouterie), Léa Beaugé (maroquinerie) et Sophie Messenger (vitrail). «*C'est très agréable de travailler ici, explique cette dernière. C'est un tremplin car nous développons un réseau et organisons des manifestations*», à l'image d'un marché des créateurs le mois dernier.

► **BetaMachine**, 15, rue Victor-Gilbert  
 Planning des activités : [www.betamachine.fr](http://www.betamachine.fr)  
 contact@betamachine.fr

## Couleurs du monde

« **Q**u'est-ce que la laïcité ? » Lundi 6 mai, la discussion philosophique est lancée entre les bénévoles d'Agir ABCD (Association générale des intervenants retraités - ABCD) et des participants. En septembre, l'association a créé Couleurs du monde, des ateliers destinés à favoriser le partage des sensibilités autour de sujets universels. Des ateliers de philosophie et d'écriture sont déjà en place, d'autres consacrés à la lecture et à l'expression graphique sont en projet. Après un point d'histoire pour expliquer l'origine de la laïcité, en France, des échanges ont lieu. Chacun donne son avis en s'appuyant sur son expérience, notamment à l'étranger pour les demandeurs d'asile qui par-



ticipent. Car le principe même de ces ateliers c'est l'échange et l'égalité entre les participants.

Tout au long de l'année, Agir ABCD œuvre pour l'éducation (apprentissage du français, aide aux devoirs), aide à l'inser-

tion professionnelle, lien social et action internationale.

### ► Agir ABCD

Abbayes Saint-Brice, salle B1,  
rue Georges-Brassens.  
Tél. 06 27 26 60 40  
agirabcd28@gmail.com

## Le Théâtre en Pièces, déjà 30 ans...

**D**epuis 30 ans maintenant, le Théâtre en Pièces propose des créations classiques ou contemporaines dans lesquelles artistes et metteurs en scène talentueux offrent des représentations singulières et intimistes. La compagnie aime aller à la rencontre des habitants du territoire et exporter son savoir-faire en dehors des murs, à l'image de la tournée estivale de *Peau d'Âne* l'année dernière dans les châteaux du département, ou d'autres pièces phares (*Caligula*

à Vincennes, *Antigone* en Roumanie). Au sein du théâtre, quatre comédiens professionnels (Antoine Marneur, Fabien Moïny, Mélanie Pichot et Emmanuel Ray) animent des ateliers et des stages à destination des enfants, adolescents et adultes. Une manière de faire découvrir à ses 150 adhérents la scène et l'art dramatique. Cette année, l'association a également créé un spectacle autour de Robin des Bois avec les 136 élèves de l'école de la Vallée de Sours. Outre le milieu scolaire, le Théâtre en Pièces

travaille aussi avec le milieu associatif et spécialisé, comme le foyer de vie Jacques-Bourgarrel.

### ► Théâtre en Pièces,

abbayes Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens.  
Tél. 02 37 33 02 10 ;  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr ;  
www.theatre-en-pieces.fr.  
Les présentations de travail  
des ateliers de recherche  
auront lieu le mardi 11 et  
vendredi 21 juin.

# Les Bas-Bourgs pour les sportifs

Sur le site des Bas-Bourgs, le quartier compte deux clubs de sport :  
le C'Chartres Rugby et le C'Chartres métropole Canoë-Kayak.  
Alors, plutôt ballon ovale ou pagaie ?



## Avoir les pieds sur terre...

Dans son sport, le C'Chartres Rugby est l'un des plus vieux clubs de France. Il compte une école de rugby pour les jeunes et son équipe première évolue en Fédérale 2.

La Fête du rugby qu'organisait auparavant l'association devient cette année la Fête du club. Elle aura lieu les 15 et 16 juin au stade des Bas-Bourgs. Au programme du samedi, tournoi U15F-U14 et tournoi des héros (composez votre équipe de rugby à 5 ou 10) et diffusion sur écran géant de la finale du Top 14. Le dimanche sera consacré à l'école de rugby (U8, U10 et U12). Des animations seront proposées tout le week-end.

### ► C'Chartres Rugby

8, rue Georges-Brassens  
Tél. 06 13 85 59 14

Courriel : [cchartresrugby@gmail.com](mailto:cchartresrugby@gmail.com)  
[www.rugby-chartres.fr](http://www.rugby-chartres.fr)  
FB : C'Chartres Rugby

## ...Ou voguer sur l'eau

À quelques mètres du stade, le local du C'Chartres métropole Canoë-Kayak. Le club propose aux enfants dès 8 ans et aux adultes de manier la pagaie et dispose de créneaux en activité physique adaptée. Il met également du matériel à la location.

L'association participe également à des manifestations, comme Chartres 1254 ou Chartres en lumières. À savoir aussi, C'Chartres métropole Canoë-Kayak organise des stages d'initiation et de découverte durant les vacances d'été pour les 8 à 17 ans. Attention places limitées.

### ► C'Chartres métropole

Canoë-Kayak  
8, rue Georges-Brassens  
Tél. 06 21 01 00 99

Courriel : [canoekayak.chartres@hotmail.fr](mailto:canoekayak.chartres@hotmail.fr)

Site Internet :

[www.canoekayakchartres.fr](http://www.canoekayakchartres.fr)  
FB : C'Chartres métropole canoë-kayak

### ► Des cibles de tir à l'arc

Les fins observateurs les auront remarquées, des cibles de tir à l'arc se trouvent aux Bas-Bourgs. Celles-ci ne sont cependant pas utilisées par le club Chartres Horizon Archers, mais par le service des Sports de la Ville. Il s'agit d'offrir un lieu mieux adapté aux enfants qui participent aux vacances sportives (lire pages 12 à 15).

# La rencontre de proximité avec les riverains du quartier Saint-Brice

Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie, revient sur les échanges.

**Votre Ville : Vous continuez votre tour de Chartres, les sujets sont-ils toujours les mêmes ?**

**Dominique Dutartre :** Oui et non, malheureusement et heureusement. Quand je présente le bilan de l'année, les participants constatent que plus de 75% des demandes sont traitées. Celles qui ne le sont pas le doivent au fait qu'elles sont soit inenvisageables, ou qu'elles nécessitent des études.

**VV : Cela veut dire que vous faites des mécontents ?**

**DD :** Il est difficile de contenter tout le monde : « *la somme des intérêts personnels ne fait pas l'intérêt général* ». À ce principe s'ajoute la théorie des contradictions entre les riverains qui veulent ceci et leurs voisins le contraire... Mais on arrive toujours à s'expliquer : la proximité est avant tout un dialogue, un échange.

**VV : Ces rencontres sont-elles très attendues ?**

**DD :** Oh que oui ! La question de la propreté d'une rue où les véhicules stationnent et où le riverain veut un nettoyage des places occupées ; les conducteurs qui roulent trop vite en ville ; la réglementation des vélos... sont des sujets récurrents dans tous les secteurs. Et puis les Chartrains prennent aussi le temps de venir nous féliciter pour la fréquence du ramassage des ordures ménagères,



la propreté de la ville, le fleurissement, une amélioration apportée à tel ou tel endroit... et partager un moment d'information en toute convivialité.

**VV : Cela corrobore votre théorie des contradictions ?**

**DD :** Avec José Rolo, nous constatons que la ville a tellement évolué vers le haut que certains habitants sont devenus extrêmement exigeants. Et à côté, il y a ceux qui découvrent la ville en s'y installant et en comparant surtout avec ce qu'ils ont connu avant. Le

maire dit souvent : « *Vous avez le nez dans le guidon, il faut regarder ailleurs pour savoir comment est notre ville* ». Il a raison ! Avoir conscience des améliorations, c'est avoir un regard objectif sans perdre le sens des réalités.

## ► Petites annonces Disparu le dépôt sauvage aux Trois-Ponts ?

Décision prise de supprimer les conteneurs au 1<sup>er</sup> juillet.

## Disparu les feux tricolores ?

Place à une phase expérimentale dans quelques jours.

# Des agents à votre service



## Gestion du domaine public

Le site des Perriers, situé le long de la rue éponyme, comporte plusieurs services : celui des Espaces verts et ses différentes composantes (jardinage/fleurissement, jardinage mécanisé, production/décoration, espaces naturels), de la Propreté urbaine et du mobilier, et de la Voirie. Les serres municipales s'étendent sur 3 000 m<sup>2</sup> et se composent de plus de 70 espèces et 150 variétés différentes pour les plantes annuelles. Une soixantaine d'agents des Espaces verts participent à l'embellissement de la ville.

► Service Gestion du domaine public,  
27 rue des Perriers à Chartres.

## Chartres métropole Habitat

Créé en 1924 et rattaché à Chartres métropole depuis 2017, le bailleur social de la Ville œuvre à la construction et à la gestion du logement social (plus de 6 000 sur Chartres et son agglomération), mais aussi à l'accès sociale à la propriété. Il veille à satisfaire le besoin des personnes aux revenus modestes en proposant des logements aux loyers adaptés à leurs ressources et apporte un service de proximité (accompagnement social, accueil des seniors) et de qualité (réparation, rénovation, entretien technique) aux locataires.

► Chartres métropole Habitat,  
23 rue des Bas-Bourgs.  
Renseignements : 02 37 25 65 25  
et [www.chartresmetropolehabitat.com](http://www.chartresmetropolehabitat.com).

# Bientôt une nouvelle résidence étudiante

Les travaux de l'îlot Courtille prévoient la construction d'un ensemble de quatre programmes immobiliers, dont un logement pour étudiants. En attendant, ils profitent de la résidence Jean-Zay.



La résidence étudiante de la Courtille devrait être livrée en 2021.

Chaque année, environ 2 000 jeunes viennent étudier à Chartres, principalement à l'IUT et au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils quittent le cocon familial pour vivre en totale indépendance.

Si la colocation entre étudiants ou le logement chez l'habitant sont prisés pour ne pas se retrouver seul(e), il est également possible de louer un studio dans les différentes résidences étudiantes de la ville. La ville en compte trois, dont une dans le quartier Saint-Brice située rue

des Bas-Bourgs, à proximité des Abbayes. La résidence Jean Zay peut accueillir 70 étudiants environ (26 TI de 19 m<sup>2</sup> et 25 TI de 32 m<sup>2</sup>) et dispose d'un local à vélos et d'une connexion internet en wi-fi. Chaque studio est composé d'un sommier, d'un matelas, d'une table et chaise, d'un réfrigérateur, de deux plaques chauffantes, et de placards. Les étudiants peuvent bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL). Le midi, ils ont la possibilité déjeuner au restaurant universitaire Le Flicoteau, situé rue de Saint-Martin-au-Val.

L'îlot Courtille, le long du boulevard éponyme, accueillera des logements sociaux, des logements à l'accession, et deux résidences (hôtelière et étudiante). Cette dernière comportera une soixantaine de places et devrait être livrée en 2021. Une aubaine pour les étudiants de l'IUT ou de l'IBCBS, qui auront ainsi un logement à proximité de leur lieu d'étude.

► **Résidence universitaire Jean-Zay,**  
25 rue des Bas-Bourgs.  
Tél. 02 37 90 70 30 ;  
chartres@crous-orleans-tours.fr



# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

## EXPOSITIONS

### STEPHANE HEUET : PROUST EN BD

Pr:ntemps  
Proust:en

Jusqu'au 30 juin  
Médiathèque  
l'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### À LA BELLE ÉPOQUE DE MARCEL PROUST

Pr:ntemps  
Proust:en

Jusqu'au 30 juin  
Médiathèque  
l'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

### DES PLANTES ET UN TOIT POUR LES INSECTES

Du 5 au 29 juin  
Bib. Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

### CHEMIN DES ARTS : HELGA DANGEL

Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre  
Chapelle Saint-Eman  
Infos. chartres.fr

### JEAN MOULIN, ARTISTE

Du 5 juin au 25 août  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

### CHEMIN DES ARTS : MARC TOURET

Du 15 juin  
au 1<sup>er</sup> septembre  
Prieuré Saint-Vincent  
et l'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 41 43

### MOSAÏQUE PHOTO

Du 6 au 18 juin  
Collégiale Saint-André  
Tél. 02 37 23 41 43

### LES 4 SAISONS, VITRAUX

Du 13 juin  
au 29 septembre  
La Galerie du vitrail  
Tél. 02 37 36 10 03

### ART ET ATELIERS

22 et 23 juin  
Collégiale Saint-André  
Tél. 02 37 23 41 43

### CRÉATIONS ET CURIOSITÉS

Du 26 juin  
au 29 septembre  
COMPA –  
Le Conservatoire  
de l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### CHEMIN DES ARTS : CHRISTOPHE CHARBONNEL

Du 29 juin  
au 1<sup>er</sup> septembre  
Collégiale Saint-André  
et cœur de ville  
Tél. 02 37 23 41 43

### OBJECTIFS D'EURE-ET-LOIR

Du 29 juin  
au 7 février 2020  
Galerie de l'Esperluette  
Tél. 06 75 54 31 15

### LES ORIGINES : AUTOS, MOTOS DE 1871 A 1914

Jusqu'au 27 octobre  
Les samedis et  
dimanches de 14 h à 18 h  
Ateliers des Pionniers  
Place de la gare  
Tél. 06 07 44 47 85

## ANIMATIONS / VISITES

### CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Visite guidée les 7, 14  
et 28 juin à 22 h.  
Office de tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

### CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Dimanches 2, 9 et 23 juin  
à 11 h  
Office de tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

### LES SOIRÉES AUTREMENT

Jusqu' au 31 août : mardi,  
vendredi et dimanche  
à 21 h  
Cathédrale Notre-Dame  
Tél. 02 37 21 59 08

### DANS LA PEAU D'UN ARCHÉOLOGUE

Stage de fouille adulte  
les 20 et 27 juin  
de 9 h à 12 h  
Sanctuaire antique de  
Saint-Martin-au-Val  
Tél. 02 37 23 41 75

### LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Vendredis 7 et 21 juin,  
dimanche 16 juin  
à 14 h 30  
Cathédrale de Chartres  
Tél. 02 37 21 75 02

### COURSES HIPPIQUES

Vendredi 7  
et samedi 22 juin  
Hippodrome  
de Chartres  
Tél. 02 37 34 93 73

### EXPOSITIONS CANINES NATIONALE

Samedi 8  
et dimanche 9 juin  
Chartreexpo  
Tél. 06 10 15 34 46

### RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 9 juin à 9 h  
Place Billard  
Tél. 06 42 3 77 46

### ATELIER : GÉNÉALOGIE FONCIÈRE

Vendredi 14 juin à 9 h 30  
Archives  
départementales  
d'Eure-et-Loir  
Tél. 02 37 88 82 20

### JOURNÉES NATIONALES DEL'ARCHÉOLOGIE

Samedi 15 juin, 14 h-18 h  
et 16 juin, 10 h-18 h  
Sanctuaire antique  
de Saint-Martin-au-Val  
Tél. 02 37 23 41 75

### ENTRE SERRE ET JARDIN

Dimanche 16 juin à 15 h  
COMPA – Le  
Conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

### DÉCOUVERTE DU SANCTUAIRE ANTIQUE

Mercredi 26 juin à 17 h  
Sanctuaire antique de  
Saint-Martin-au-Val  
Tél. 02 37 23 41 75

### SOLAR CUP

Vendredi 28  
et samedi 29 juin  
Complexe aquatique  
L'Odysée

### FÊTE DES TRACTEURS

Samedi 29  
et dimanche 30 juin  
COMPA – Le  
Conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

## SPECTACLES / THÉÂTRE / CONCERTS

### CONCERT DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES

Mardi 4 juin à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 36 67 30 70

### FIN DE SERVICE

Du 5 au 8 juin  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06

### ESCUCHANOS

Musiques latines  
Jeudi 6 juin à 20 h 30  
Dôme de la CCI  
Tél. 02 36 67 30 70

### CASSE-NOISETTES

Vendredi 7  
et samedi 8 juin  
à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 36 67 30 70

### FESTIVAL L'PAILLE À SONS

Vendredi 7  
et samedi 8 juin  
Parc André-Gagnon  
www.lpailleasons-  
festival.com

### PREMIER COMBAT, LECTURE PAR CHARLES BERLING

mardi 11 juin, 18 h,



**TANGO QUINTETO**  
Lundi 3 juin à 20 h 30

musée des Beaux Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

**SCÈNE DE FAMILLE**  
Dimanche 16 juin à 16 h  
Butte des Charbonniers  
Tél. 02 37 23 41 42

**BIG BAND SET**  
Jeudi 20 juin à 20 h 30  
Conservatoire  
Tél. 02 36 67 30 70

**SCÈNE DE FAMILLE**  
Vendredi 21 juin à 20 h  
Portail Nord  
de la cathédrale  
Tél. 02 37 23 41 42

**AGNES OBEL**  
Samedi 22 juin à 15 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 06 70 03 24 70

**INSTRUMENTARIUM  
ET CHŒUR MÉDIÉVAL**  
Dimanche 23 juin à 15 h  
Église Saint-Jean-  
Baptiste  
Tél. 02 37 36 84 05

**NOCTURNES DE CHOPIN**  
Vendredi 28  
et samedi 29 juin à 21 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 09 54 44 22 87

**CHARTRESTIVALES**  
À partir du 28 juin

Centre-ville

## CONFÉRENCES/ CINÉMA

### 19<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CINÉ-CLAP

Du 3 au 6 juin  
Cinéma Les Enfants du  
Paradis  
Tél. 02 37 28 28 87

### JEUDIS AU MUSÉE : L'ART À LA RENAISSANCE

Jeudi 6 juin à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

**CINÉ-CLAP :  
NUAGES ÉPARS**  
Mardi 11 juin à 20 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 06 70 03 24 70

**JEUDIS AU MUSÉE :  
LE BUSTE DE DIANE  
ET LE PIED D'APOLLON**  
Jeudi 13 juin à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

**HISTOIRE DE LA MAISON  
D'ARRÊT DE CHARTRES**  
Vendredi 14 juin à 17 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00



**AGNES OBEL**  
Samedi 22 juin à 15 h 30

**JEAN MOULIN,  
UN HOMME  
DE CONVICTIONS**  
Samedi 15 juin à 14 h 30  
Office de tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

**LECTURES**  
Samedi 15 juin à 14 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

**L'ART DU PAPIER :  
MARC TOURET**  
Dans le cadre du  
Chemin des Arts  
Samedi 15 juin à 15 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

**JEUDIS AU MUSÉE :  
JEAN MOULIN**  
Jeudi 20 juin à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

**SAMEDIS AU MUSÉE :  
L'HOMME, CET ANIMAL**  
Samedi 22 juin à 11 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 06 60 67 53 66

**CHARTRES  
AU FIL DE L'EAU**  
Samedi 22 juin à 14 h 30  
Office de tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

**JEUDIS AU MUSÉE :  
PATRIMOINE  
DE L'UNESCO,  
LE MONT-SAINT-  
MICHEL**  
Jeudi 27 juin à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80

**PRIX FULBERT :  
PRIX LITTÉRAIRE**  
Vendredi 28 juin à 15 h 30  
Médiathèque  
L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00

## JEUNESSE

**LES BÉBÉS AU MUSÉE**  
Mercredis 5 et 19 juin  
à 9 h 55  
COMPA – Le  
Conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 00

**LE PETIT MONDE  
À 6 PATTES  
DE NOS JARDINS**  
Samedi 15 juin,  
de 10 h 30 à 12 h 30  
Bib. Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

Découvrez  
tout le programme  
des activités vacances  
pour les juniors  
dans les pages 14 à 17.

# Jean Moulin, artiste

Le musée des Beaux-Arts consacre une exposition à la création artistique de Jean Moulin dans le cadre de la commémoration du 120<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, le 20 juin 1899, et du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa nomination préfet d'Eure-et-Loir en 1939. Une facette peu connue de cet illustre personnage est ainsi présentée.

**D**e sa jeunesse et les dessins patriotiques, publiés dès 1915 dans la revue *La Baïonnette*, aux caricatures illustrant de manière humoristique l'actualité ou les petits et les grands travers de la société des années 1920-30, le musée des Beaux-Arts présente au public un regard sur les jeunes années et le parcours artistique de Jean Moulin. C'est une facette peu connue du célèbre résistant, préfet d'Eure-et-Loir de 1939 à 1940, qui est montrée par la présentation d'écrits et de travaux graphiques de celui qui avait choisi comme pseudonyme « Romanin ».

## De Moulin à Romanin

Des dessins satiriques, des esquisses à la dissertation prémonitoire *Ils ont préféré la mort à la trahison* écrite à l'âge de 15 ans, les œuvres de jeunesse de Jean Moulin sont de précieux témoignages de ses idées, de ses passions et de sa personnalité. Ces travaux, des premiers dessins empreints de naïveté aux caricatures plus abouties publiées lors de la Première Guerre mondiale, éclairent son intérêt pour l'engagement et la chose publique dès son plus jeune âge



Caricature *L'élève Hitler ou l'école de la Trique* (Inv. 75.9.71)

À partir de sa nomination comme chef de cabinet du préfet de Savoie, il signe ses dessins du pseudonyme Romanin. Il réalise des œuvres satiriques et portraits-charge, dont certains illustrèrent quelques couvertures du journal *Le Rire*.

Plus jeune préfet de France lors de sa nomination à la préfecture de l'Aveyron (1937), Jean Moulin est installé préfet d'Eure-et-Loir le 21 février 1939. Ses fonctions, dès lors, ne lui laissent guère le temps de se consacrer à son art qui compte aussi le dessin, l'aquarelle et la gravure. Romanin, c'est aussi le nom de la galerie de tableaux ouverte en février 1943 par Jean Moulin pour couvrir ses activités dans la Résistance. Il y présente sa propre collection constituée d'œuvres de Giorgio de Chirico, Raoul Dufy, Othon Friesz, Léopold Survage, Chaim Soutine, Suzanne Valadon, Marie Laurencin...



Illustration de la couverture du recueil de poésie de Tristan Corbière, *Armor*.

## Des prêts rares et des évocations extérieures

L'exposition est réalisée en partenariat avec Cécile et Gilbert Benoit, famille de Jean Moulin, la préfecture d'Eure-et-Loir,

► **Les plus de l'exposition :**  
**les jeudis au musée de 18 h à 20 h !**

**Jeudi 20 juin :** Itinéraire singulier d'un Jean Moulin intime, sportif, aimant la vie, par Cécile et Gilbert Benoit, famille de Jean Moulin, Comité du Mémorial Jean Moulin.

**Jeudi 4 juillet et 22 août :** présentation commentée de l'exposition, par Philippe Bihouée, adjoint au conservateur, musée des Beaux-Arts.

les musées de Béziers, le musée d'Aquitaine de Bordeaux et le musée des Beaux-Arts de Quimper qui ont ainsi prêté des œuvres et des effets personnels, rarement rassemblés et présentés ensemble.

Des collections du musée de Chartres seront exposées sa veste de préfet, sa plaque cinéraire au cimetière du père Lachaise et des photographies de famille ou en fonction de Jean Moulin. Ces différents objets provenant de sa sœur Laure ou d'anciens résistants chartains ont été donnés au musée à la suite de la fermeture du mémorial anciennement installé dans la Préfecture. Le bureau de l'ancien préfet sera également exposé grâce au

soutien de la Préfecture. Dans le cadre de Chartres en Lumières, une nouvelle scénographie sur la façade du musée évoque aussi Jean Moulin ; à découvrir aussi, rue de l'Étroit-Degré, l'immense portrait hommage réalisé par l'artiste Jimmy C. lors du Boulevard du graff.

► **Du 5 juin au 25 août**  
Entrée gratuite.

► **Premier Combat,**  
lecture par Charles Berling

Dans le cadre de l'exposition Jean Moulin, artiste et à l'invitation de Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, l'acteur Charles Berling donnera une lecture de *Premier Combat*. Places limitées.  
Mardi 11 juin, 18 h, musée des Beaux Arts, entrée libre.



# Le conservatoire en fête

Les musiciens et danseurs du conservatoire vous proposent un mois de juin animé : au programme, concerts, spectacles, déambulation et portes ouvertes !

**L**ieu d'enseignement et de rencontres artistiques, le conservatoire vous accueille pour ses journées portes ouvertes le 19 juin. L'occasion de découvrir la formation musicale ou chorégraphique proposées aux jeunes amateurs comme aux futurs professionnels.

Si vous souhaitez apprécier au mieux la richesse de cet établissement culturel de la Ville, une série de rendez-vous vous en donnera l'occasion avec

divers concerts et spectacles dedans et hors les murs.

Le 26 juin, le conservatoire s'appropriera même les rues avec son lâcher de musiciens. Le même jour, un grand bal est organisé par l'ensemble des élèves et des professeurs.

Avec cette fête musicale, le conservatoire espère rassembler l'ensemble des habitants autour d'un thème universel, témoignant ainsi de son implication dans la vie de la cité.

## À noter !

- ▶ **Tango quinteto**, hommage aux monstres sacrés du tango, lundi 3 juin à 20 h 30, au théâtre de Chartres.
- ▶ **Concert des orchestres symphoniques**, mardi 4 juin à 20 h 30, au théâtre de Chartres.
- ▶ **Escuchanos**, musiques populaires latines et brésiliennes, jeudi 6 juin à 20 h 30. Dôme de la CCI
- ▶ **Casse-noisette**, gala des classes de danse, vendredi 7 et samedi 8 juin à 20 h 30 au théâtre de Chartres.
- ▶ **Campagne d'inscriptions** du 17 au 22 juin à l'accueil du conservatoire.
- ▶ **Journée portes ouvertes**, mercredi 19 juin à 14 h, au conservatoire, cloître des Cordeliers. Entrée libre.
- ▶ **Big band set**, concert de jazz, jeudi 20 juin à 20 h 30, conservatoire, Entrée libre.
- ▶ **Lâcher de musiciens**, déambulation musicale, mercredi 26 juin à partir de 14h, cœur de ville
- ▶ **Bal de clôture**, mercredi 26 juin à partir de 19 h, conservatoire, Entrée libre.
- ▶ **Cloître en chœurs**, vendredi 28 juin à 20 h 30 au cloître des Cordeliers. Plein tarif : 10 €, tarif réduit : 6 €. Réservations : 02 36 67 30 70.

# L'archéologie sous toutes ces formes

À l'occasion des Journées nationales de l'archéologie, la direction de l'Archéologie vous propose différentes animations sur plusieurs sites.

## Le programme

### Parc des Bords de l'Eure

Associée au film du cinéma en plein air dans le parc des Bords de l'Eure, *Astérix et Obélix : mission Cléopâtre*, la direction de l'Archéologie proposera pour les enfants un atelier saison de fouille. Mercredi 12 juin, de 14 h à 15 h 30.

### Musée des Beaux-Arts

Conférence sur la statuaire du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Par Bruno Bazin, responsable scientifique de l'opération. Jeudi 13 juin, à 18h.

### Site de L'Enclos et la Couture

(derrière le Leclerc Drive de Mainvilliers), rue Gro Harlem Brundtland à Mainvilliers

Visite pour les scolaires vendredi 14 juin de 9h à 15h 45. Inscriptions : 06 86 58 73 95.

Visites guidées du site par les archéologues samedi 15 juin de 9h à 17h. Départ environ tous les quarts d'heure. Démonstration de forge antique et reconstitution d'un chenêt gaulois retrouvé sur place par l'association Les Forges Carnutes.

### Site du Clos de l'Ouche, entrée voisine au 6 rue aux Juifs à Mi-gnières

Visites guidées du site par les archéologues vendredi 14 juin de 14h à 16h, samedi 15 de 10h



à 18h et dimanche 16 de de 14h à 16h. Stationnement à la sortie de la rue aux Juifs. Accessible à pied.

### Sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val

Visites samedi 15 juin de 14h à 18h et dimanche 16 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Visites guidées des dernières découvertes du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val ; animations ludiques et pédagogiques autour de l'anthropologie funéraire ; conférence sur la femme-tronc de

Posivilliers par Dominique Joly à 16h ; conférence sur le thème « Mourir à Chartres » par Stéphane Hérouin dimanche à 14h 30.

► Prévoir des chaussures adaptées à la visite de chantier. Les visites de site et certaines animations sont susceptibles d'être annulées en cas d'intempéries.  
Renseignements :  
02 37 23 41 75 ou  
ateliersarcheologie@aggloville.chartres.fr.

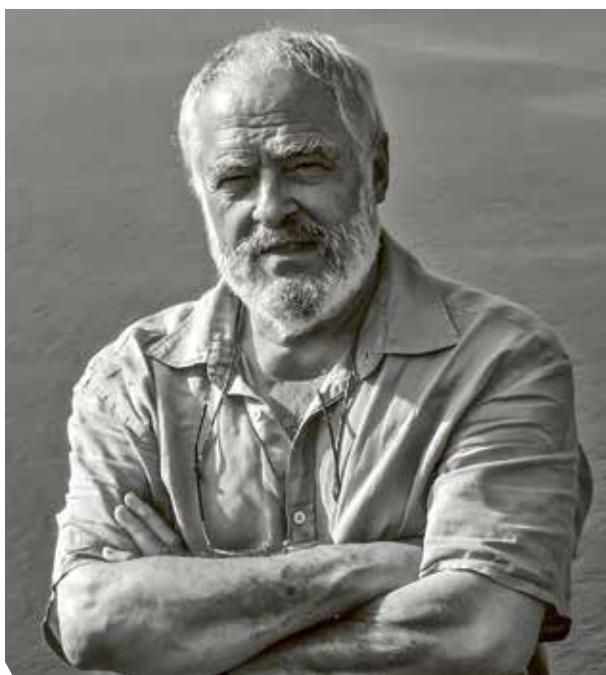
# Marc Touret, l'esprit du papier

Artiste autodidacte, Marc Touret présente ses sculptures réalisées en pâte à papier de journaux recyclés au prieuré Saint-Vincent et à la médiathèque L'Apostrophe. Elles témoignent d'une technique surprenante et d'un imaginaire fécond.

**N**é à Mantes-La-Jolie en 1944, Marc Touret effectue ses études secondaires au petit séminaire de Versailles. Il quitte le chemin des chapelles pour celui de la faculté de Nanterre où il décroche sa licence d'enseignement du français. En 1977, il stoppe l'enseignement pour s'engager dans la mouvance de l'artisanat d'Art, ce qui le mène à la sculpture qu'il pratique dans son atelier à Limetz-Villez, commune limitrophe de Giverny (Normandie). Il n'a depuis lors jamais cessé d'adapter ses techniques et ses matières pour répondre aux besoins de son imaginaire fécond.

## Un bestiaire fabuleux

Au prieuré Saint-Vincent et à L'Apostrophe, il présente des œuvres en pâte à papier de journaux recyclés, modelées sur un mannequin de grillage. Cette matière donne un bel aspect de croûte fendillée en terre blanche et grise à la fois très solide et très légère. Dans cette pâte à papier subside ce que l'artiste appelle « la trace » : le signe, l'écriture, le trait ou la photo pourtant broyés... L'œuvre les ressuscite dans un bestiaire fabuleux.



## ► Chemin des Arts, Marc Touret Du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre,

### Au prieuré Saint-Vincent :

12, rue de la Porte-Cendreuse,  
du mardi au dimanche  
de 14 h à 18 h, vendredi et samedi  
de 14 h à 19 h

### À la médiathèque L'Apostrophe :

1, boulevard Maurice-Viollette  
mardi, mercredi et vendredi  
de 10 h à 19 h, jeudi de 14 h à 19 h, samedi  
de 10 h à 18 h  
et dimanche de 14 h à 18 h.

[marctouret.net](http://marctouret.net)

## ► Conférence L'esprit du papier

samedi 15 juin, 15 h 30  
Auditorium de L'Apostrophe

# Un petit air en famille...

Ses répétitions ont lieu toute l'année à la salle Doussineau, mais au mois de juin, Scène de famille sort des murs ! Trois concerts de cette chorale éphémère sont programmés.



**D**epuis cinq ans, la salle Doussineau accueille les répétitions de la chorale éphémère Scène de famille. Celle-ci connaît un joli succès.

Pour y devenir choriste, pas besoin de connaître le solfège par cœur ou d'être chanteur lyrique ! La chorale est ouverte à tous ceux qui aiment chanter et partager un bon moment en groupe. C'est ainsi que ce projet participatif, né à l'initiative de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Chartres, réunit une centaine de chanteurs de tous les âges.

## Chanson française

Au sein de Scène de famille règne donc une ambiance... familiale, où chacun est heureux de se retrouver pour entonner des titres de la chanson française des années 30 à nos jours. La chorale est conduite par Sébastien Bouvet, très apprécié des choristes. C'est un chef de chœur « local » puisqu'il dirige également la chorale de l'association de quartier Madeleine Sports et Détente.

Cette année, Scène de famille s'est réunie cinq dimanches pour répéter et, en cette fin de saison, elle vous propose plusieurs représentations pour

partager le travail d'une année en chansons. De quoi peut-être vous donner envie de la rejoindre à partir d'octobre prochain !

## À noter !

**Dimanche 16 juin à 16 h** au kiosque à musique, butte des Charbonniers

**Vendredi 21 juin, à 20 h**, portail Nord de la cathédrale

**Dimanche 29 juin, à 17 h**, Fête champêtre du quartier de la Madeleine

► **Scène de famille**  
Renseignements :  
06 60 46 33 63

# Les insectes, de drôles de petites bêtes !

Comment garder un jardin en bonne santé ? Cela dépend de nombreux facteurs qui contribuent à un équilibre et à une interactivité indispensables entre les plantes et les animaux. Une exposition et une rencontre permettent de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité dans les jardins et de favoriser notamment la présence des insectes.



Photos : Denis Keith

## Des plantes et un toit pour les insectes

Des abris et des nichoirs à insectes, des photos et des figurines présentent les petites bêtes si utiles dans nos jardins. Pour les attirer, leur offrir le gîte et le couvert, rien de tel que les pelouses fleuries, les plantes ornementales ou grimpantes. Des clichés de Denis Keith, entomologiste, et une grainothèque temporaire viennent compléter l'ensemble.

► Exposition du 5 au 29 juin réalisée par l'association Eure-et-Loir Nature à la bibliothèque Louis-Aragon.

## Le petit monde à 6 pattes de nos jardins

Nos jardins accueillent de nombreux insectes. Ils y vivent et meurent, décomposent et recyclent, se reproduisent et fécondent, se nourrissent et sont mangés. Certains, évidemment, nous posent problème, mais sans tout ce petit peuple, il n'y a pas de biodiversité, et, à terme, plus d'humanité... Alors, avant de les chasser et de les détruire, apprenons à vraiment les (re)connaître.

► Rencontre avec Denis Keith, entomologiste, samedi 15 juin, de 10 h 30 à 12 h 30, à la bibliothèque Louis-Aragon.

## ► À l'heure d'été !

Pendant les vacances, du 9 juillet au 31 août, notez les horaires d'ouverture de vos deux bibliothèques :

- **L'Apostrophe** : du mardi au vendredi de 13 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h.

- **Louis-Aragon** : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Fermeture exceptionnelle du 13 au 17 août.

Retours possibles des documents au guichet unique les matins et le lundi toute la journée.

# Concert de l'Instrumentarium de Chartres

**L'**association présidée par André Bonjour donnera un concert exceptionnel à l'église de Rechèvres le dimanche 23 juin. Le Chœur médiéval de Chartres chantera avec les musiciens de L'Instrumentarium. Ce concert proposera une véritable découverte des musiques du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Il sera accompagné d'une présentation concise et d'une projection permettant de découvrir les sources iconographiques et musicales ainsi que le processus de restitution des instruments.

► **Dimanche 23 juin à 15 h**

à l'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres, rue de la Paix. Entrée libre.



# Conférences croisées

**L**es premiers sites français inscrits en 1979 à la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco sont la basilique et colline de Vézelay, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le palais et parc de Versailles et la cathédrale de Chartres. 2019 marque donc le 40<sup>e</sup> anniversaire de leur candidature et à cette occasion, la Ville organise trois conférences au musée des Beaux-Arts. La première concerne le site situé en Normandie et sera donnée par Xavier Bailly, ancien président de l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine



de France et agréé comme guide conférencier national par les ministères chargés de la Culture et du Tourisme.

► **Le Mont-Saint-Michel**, conférence de Xavier Bailly, jeudi 27 juin à 18 h, au musée des Beaux-Arts. Entrée libre. Tél. 02 37 90 45 80.

► **Plus de 1 000 photos envoyées pour le concours !**

Vous avez été très nombreux à partager vos photographies de la cathédrale de Chartres via le réseau social Instagram : nous en avons reçu plus de 1 000 ! Récentes ou plus anciennes, en couleurs ou en noir et blanc, toutes célèbrent sa beauté universelle. La vôtre sera peut-être retenue par le jury puis exposée le long du boulevard Chasles à partir du 1<sup>er</sup> juillet, et ce jusqu'au 22 novembre. Merci !

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE EN PIÈCES

► **Théâtre de Poche,  
Abbayes Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens.  
Entrée libre.  
Réservation obligatoire.  
Tél. 02 37 33 02 10 ;  
theatre-en-pieces@  
wanadoo.fr**

### BULL

**Mercredi 12 et jeudi 13 juin à 20 h 30**

*De Mike Bartlett.*

*Présentation du travail de l'atelier adultes dirigé par Antoine Marneur.*  
Une entreprise doit réduire ses effectifs. Trois collègues - deux hommes et une femme - attendent leur supérieur. L'un d'entre eux doit partir. Lequel ? Portrait au vitriol du monde du travail, de la compétition et de l'individualisme forcené des jeux de rôles que crée le monde de l'entreprise.

### MAMAN TYPHON

**Lundi 17 et mercredi 19 juin à 19 h.**

*D'après Dominique Paquet.*

*Présentation du travail de l'atelier enfants dirigé par Mélanie Pichot.*  
Une maman débordée par son travail, sa maison et sa famille nombreuse. Ses enfants essaient de la ramener sur Terre et de lui permettre de s'arrêter pour regarder la vie autour d'elle.

### LE BARON DE MÜNCHHAUSEN

*D'après le film de Terry Gilliam.*

*Présentation du travail de l'atelier pré-ados dirigé par Fabien Moïny.*

L'histoire : Les merveilleux voyages par voie maritime et terrestre, campagnes militaires et aventures amusantes du baron Münchhausen, tels qu'il a coutume de les raconter en personne devant une bouteille dans le cercle de ses amis. Des récits absurdes, cocasses et fantastiques.

### SCÈNES DE MOLIÈRE, SHAKESPEARE, BÜCHNER,...

**Mardi 18 et jeudi 20 juin à 20 h 30**

*Présentation du travail de l'atelier adultes dirigé par Emmanuel Ray.*

Ils présenteront leurs scènes issues du répertoire classique et contemporain avec des auteurs comme Samuel Beckett, William Shakespeare, Molière, Albert Camus, Lars Noren, Roberto Athayde, Georg Büchner, Mathieu Genet,...

### SCÈNES DE ROMÉO ET JULIETTE DE WILLIAM SHAKESPEARE

**Vendredi 21 et samedi 22 juin  
à 20 h 30.**

*Présentation du travail de l'atelier adolescents dirigé*

*par Emmanuel Ray.*

À Vérone, où les Montaigu et les Capulet se vouent une haine ancestrale, Roméo, fils de Montaigu, et Juliette, fille de Capulet, vont s'aimer jusqu'à la mort envers et contre tout.



## FIN DE SERVICE

**Du jeudi 5 au samedi 8 juin :**  
jeudi, vendredi et samedi à 21 h  
et samedi à 17 h.

*De Yves Garnier.*

*Avec Sylvia Bruyant et Delry Guyon.*

*Mise en scène : Sylvia Bruyant.*

Dans sa villa, Madame, la propriétaire, n'a de cesse d'humilier son domestique. Au travers de ces joutes verbales, on perçoit la familiarité d'une longue cohabitation où les règlements de compte et les jeux puérils comblent l'ennui et les désillusions.

## BERNARD DIMEY PÈRE & FILLE

**Du jeudi 13 au samedi 15 juin :**  
jeudi, vendredi et samedi à 21 h  
et samedi à 17 h.

*Avec Dominique Dimey.*

*Au piano : Charles Tois.*

*Mise en scène : Bruno Laurent.*

Il aura fallu de nombreuses années à Dominique Dimey pour accepter et raconter une partie difficile de son

histoire, sa rencontre faite lorsqu'elle avait 20 ans, avec son père... qu'elle ne connaissait pas.

## MON RENAUD PRÉFÉRÉ

**Lundi 17 juin à 21 h.**

*Avec Julien Sigalas. I*

*nstrumentiste : Etienne Champollion.*

Le chanteur marseillais Julien Sigalas, accompagné d'Etienne Champollion, multi-instrumentiste, construit un spectacle à la fois poétique et rebelle, retraçant le parcours de Renaud.

## VOUS ME RECONNAISSEZ ?

**Du jeudi 20 au samedi 29 juin :**  
jeudi, vendredi et samedi à 21 h  
et samedi 29 à 17 h.

*De et avec Olivier Denizet.*

*Mise en scène d'Emmanuel Guillon*

Stéphane est en crise... En crise de reconnaissance ! Il se questionne pour comprendre pourquoi il en est arrivé là. Une petite voix intérieure va l'aider : celle du « Grand Jean-Claude », vedette de music-hall dans les années 30.

**THÉÂTRE  
PORTAIL SUD**

► **Réservation:**

**02 37 36 33 06**

**theatreportailsud.com**

**Entrée : 17 €.**

**Abonnés et tarif réduit :**

**13 €.**

## LE THÉÂTRE DE MOTORDU

**Par le groupe enfants**

**Mercredi 12 juin à 16 h**

«Moi, Motordu, prince de son état, je vous invite en mon théâtre. Vous y rencontrerez un gras Pitaine, un gros Lionel, le comte Surtédoy mais surtout plein de glaçons et de billes qui leur donnent la réplique.»

## LE CORBEAU ET LE RENARD ET COMPAGNIE

**Par le groupe pré-adolescent**

**Mercredi 12 juin à 17 h 30**

Le renard est le roi de l'entourloupe, il a réussi à chiper le fromage du corbeau. Mais pour le renard, la fable continue. Il l'attend pour l'époustoufler de son baratin.

## ROBERTO ZUCCO

**D'après Koltès,**

**par le groupe adolescent**

**Mercredi 12 juin à 20 h 30**

Qui sommes-nous ? Quelle place trouver dans notre société ? Cette histoire est une grande épopée que le personnage de Zucco et ses rencontres, traversent avec violence, poésie, peur et désir.

## PIQUES ET RÉPLIQUES

**D'après Samuel Beckett,**

**par le groupe adulte**

**Jeudi 13, vendredi 14**

**et samedi 15 juin à 20 h 30**

En 1969, Samuel Beckett recevait le prix Nobel de littérature. 50 ans après, nous tricotons savoureusement son œuvre pour faire exister des personnages dans des situations typiques.

**THÉÂTRE  
DU SEUIL**

► **Renseignements**

**07 64 27 93 47.**

**Réservations :**

**www.theatreduseuil.com**

**ou info.theatreduseuil@**

**gmail.com**



## LE PROGRAMME DE JUIN

**Du 3 au 6 juin**  
au cinéma Les Enfants du Paradis

### Festival Ciné-Clap

19<sup>e</sup> édition du festival Ciné-Clap,  
« Jeunesse et Cinéma »,

- des films d'auteurs dont le scénario met en scène des enfants, adolescents ou jeunes adultes.
- une compétition de films réalisés par des élèves et étudiants de la maternelle à l'université,
- des films « jeune public »
- des ateliers,
- soirée d'ouverture : Ciné Beat-Box, un ciné-concert de 5 courts-métrages accompagnés en direct par Ludivine Issambourg (flûte et voix) et Nicolas Derrand (claviers) : **lundi 3 juin 20h**

Séances tout public  
[www.cine-clap.com](http://www.cine-clap.com)

**Mardi 11 juin à 20 h 30,**  
à la médiathèque L'Apostrophe

### Nuages épars

Film de Mikio Naruse  
(Japon, 1 h 48, 1967, vostfr)

Yumiko Eda et son mari Hiroshi se préparent à partir vivre aux Etats-Unis. Dans quelques mois, la jeune femme enceinte donnera naissance à leur premier enfant. Mais Hiroshi, renversé par une voiture, meurt subitement. Rongé par le remords, le responsable de l'accident décide de verser une pension à la jeune veuve et de maintenir le contact avec elle...



**A**nge ou démon, le soleil est source de bien-être nécessaire à la vie. L'exposition solaire est perçue comme un moment de plaisir et le bronzage une image valorisante. Elle n'est cependant pas sans danger, et l'augmentation des cancers cutanés pour une population de plus en plus jeune inquiète le monde médical. En effet, ils sont devenus une importante cause de mortalité par cancer. Par quel mécanisme biologique bronze-t-on ? Quels sont ces dangers et comment les rayons du soleil qui pénètrent dans la peau engendrent-ils ces dégâts ? C'est à ces questions que cette conférence accessible à tous se propose de répondre.

► **Mardi 11 juin à 20 h 30, au pôle universitaire d'Eure-et-Loir,**  
21 rue Loigny-la-Bataille.  
Conférence de Thierry Devers, enseignant chercheur à l'IUT de Chartres, et du docteur Carlos Adem.

# 10 ans de coopération exemplaire

Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion de la ville, au Tourisme et au Patrimoine, s'est rendu en Argentine début mai pour célébrer les 10 ans de coopération décentralisée entre Chartres et Lujan.



Patrick Géroutet et Jorge Faurie, ministre argentin des Affaires étrangères et du Culte

**C**e déplacement fut l'occasion d'inaugurer le vitrail du pape François dans le transept de la basilique Notre-de-Dame de Lujan. Le carton (matrice préparatoire à la taille des éléments de verre) en a été dessiné à Chartres et validé par le Vatican. Cette inauguration, le 4 mai, finalise l'appel à projet financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce financement a permis l'ouverture d'un centre du vitrail à Lujan, installé dans le centre culturel nommé Société Française, et inspiré de celui de Chartres. Il rassemble des

étudiants de toute l'Argentine qui, après leur cursus à Lujan, viennent finaliser leur formation au Centre international du vitrail à Chartres. Société Française dispense également des cours financés par la Ville de Lujan et destinés à la réinsertion de citoyens. Ce sont alors autant de petits artisans verriers qui créent des artefacts de verre et des vitraux, accessibles à la vente pour les 8 millions de visiteurs.

Depuis 10 ans, des liens se sont établis entre les jeunes de nos deux villes : lycée Fulbert et Notre-Dame, et grâce à l'Al-

liance Française de Chartres. Des expositions comme celle de Gustavo Navone, des concerts de tango et des courses hippiques ou des compétitions outre Atlantique de Polo Chartres-Lujan ont été organisées.

Lors de ce déplacement, Patrick Geroutet a donné une conférence sur le patrimoine chartrain. Ensuite, il a présidé les troisièmes rencontres franco-argentines de la coopération décentralisée qui se sont tenues au ministère des Affaires étrangères à Buenos Aires puis à Santa Fé. C'est un moment exceptionnel qui permet des échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les collectivités territoriales des deux pays et des experts. Le succès de ces assises révèle la longue et profonde amitié qui unit depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les deux pays. Aujourd'hui, plus de 6 millions d'Argentins ont un ancêtre Français.

## ► Stages d'allemand

Chartres International propose deux stages d'allemand cet été :

- du 1<sup>er</sup> au 5 juillet : stage de conversation pour adultes et adolescents
- du 26 au 30 août : stage spécial lycéens (premières et terminales) et étudiants.

Renseignements :  
09 54 68 07 35 ou [contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)

## Journée sport en famille

La fédération d'Eure-et-Loir des Familles rurales organise une journée autour du thème « *Le sport en famille* ». Cette manifestation est ouverte à toutes les familles, adhérentes ou non au mouvement Familles rurales, et met en avant l'investissement des bénévoles et la découverte de nouvelles pratiques sportives (judo, taïso, gymnastique...). Deux courses de 5 et 10 kilomètres sont également prévues. Les personnes intéressées sur l'aide accordée aux aidants dans le département pourront s'informer au village animations. Les bénéfices de cette journée seront dédiés à la mise en œuvre de nouveaux Cafés des aidants.

**Dimanche 30 juin, de 9 h à 18 h,  
stade des Bas-Bourgs.**

**Renseignements : 02 45 26 01 30 ;  
fd.eureetloir@famillesrurales.org**

## Rencontre du café-bouquins

Le café-bouquins propose une rencontre originale samedi 22 juin autour d'un livre tous les deux mois au bar Le parisien. Les participants discutent dans un premier temps du livre choisi lors de la session précédente. Ensuite, ils proposent des romans pour leur prochain débat en justifiant leur choix. Un vote détermine le vainqueur.

**Samedi 22 juin à 17 h,  
bar Le parisien,  
49 rue Noël-Ballay.  
Tél. 06 11 54 09 85.**

## L'art dans les rues

Le comité du quartier Saint-Pierre et de la porte Morard organise deux manifestations dimanche 23 juin : l'Art dans les rues et la quatrième édition du Vide atelier des artistes. Ces rendez-vous vous invitent à flâner dans la basse-ville. Place Saint-Pierre, de nombreux artistes (peintres, graveurs, sculpteurs, mosaïstes) locaux et régionaux exposeront tandis qu'un concours de dessin à la craie est proposé aux enfants à l'école François-Villon, 3 rue de la Planche-aux-Carpes. La salle du comité, située 9 rue aux Juifs, accueillera quant à elle l'exposition *Carnets de voyage*.

**Dimanche 23 juin, de 9 h à 18 h.  
Renseignements :  
Tél. 06 25 48 53 14 et contact@  
comitesaintpierre.com.**

## 8<sup>e</sup> édition de la Berchéroise

La Berchéroise est une marche de 14 kilomètres qui reprend le tracé originel des carriers et transporteurs du Moyen Âge alimentant en matériaux la construction de la cathédrale de Chartres. Elle permet de découvrir les anciens fronts de taille et la carrière en exploitation. À mi-parcours, une pause gourmande est offerte aux marcheurs par la commune de Gellainville. À l'arrivée, un pot de l'amitié ainsi qu'un atelier de taille et de sculpture de pierre attendent les participants dans les jardins de l'Évêché.

**Dimanche 23 juin à 7 h 45.  
Rendez-vous au Théâtre de  
Chartres.  
Renseignement :  
www.berch-pierre.fr**

## Pep'stival

Les Pep 28, gestionnaire de structures petite enfance, médico-sociales et d'accueils de loisirs dans le département, organise leur Pep'stival samedi 15 juin. Une journée durant laquelle les membres de l'association présenteront l'ensemble de leurs actions aux familles. Au programme : fresque participative, jeux de société grandeur nature, jeux sur le tri et l'alimentation, jardinage, éveils corporel et sensoriel, littérature enfantine, slack line, énigmes et défis...

**Samedi 15 juin, de 10 h à 18 h,  
place des Épars.  
Renseignements : 02 37 88 14 14 ;  
www.lespep28.org ;  
standard@pep28.asso.fr**

## Concert

L'association Improphile organise un concert mercredi 12 juin, avec Mathilde Vrech au chant, à l'alto, et au violon, et François Després au piano. Ces deux musiciens, de génération différente, possèdent chacun une identité musicale affirmée et des univers complémentaires. La solide expérience de François Després dans le jazz et la composition, alliée à la fraîcheur de Mathilde Vrech, qui évolue à travers la musique méditerranéenne, le jazz, et la pop, donnent à cette rencontre toute sa richesse et sa profondeur.

**Mercredi 12 juin, de 19 h à 22 h.  
Bar Le Fitzgerald,  
hôtel Jehan-de-Beauce.  
Entrée libre, restauration sur place.  
Réservation : 02 37 21 01 41.**

## Pour arrêter de fumer

Le Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir (CESEL) organise plusieurs réunions en juin concernant l'arrêt de la cigarette. Lundi 3 et 17 juin à 17 h 30, une rencontre se déroulera sur le thème « Arrêt du tabac, gestion du stress par la relaxation ». Jeudi 13 juin à 17 h, une autre réunion sera proposée sur le thème « Peut-on arrêter de fumer sans prendre de poids ? ». Pour assister à ces rendez-vous gratuits, les participants doivent s'inscrire au préalable.

**Renseignements, lieu des réunions et inscriptions : 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56**  
Par Internet : [www.reseau-addictions28.fr](http://www.reseau-addictions28.fr), rubrique « Aide à l'arrêt du tabac »

## Concert Les Clavecins de Chartres

L'association Les Clavecins de Chartres présente dans le cadre de sa prochaine Rencontre Baroque un concert en forme de récital pour clavecin avec la claveciniste Jeanne Jourquin, qui a composé pour l'occasion un programme musical inspiré par la personnalité du Roy Soleil et le style incomparable de cette époque. Au programme de ce concert, Louis Couperin, Jean-Henry d'Anglebert, François Couperin et Jacques Duphly.

**Dimanche 30 juin à 18 h 30**  
**Musée des Beaux-arts de Chartres. Entrée libre avec participation. Renseignements et réservations : 06 26 90 33 78**  
<http://clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr>

## Descentes en paddle sur l'Eure

Dans le cadre de Chartres en lumières, l'association Sup-polo addict organise jusqu'en septembre prochain plusieurs descentes en paddle sur l'Eure. Debout sur une planche, vous avancerez sur l'eau à l'aide d'une pagaie. Une manière originale d'admirer au plus près les scénographies de la basse-ville, dans une ambiance calme et intimiste.

**Descentes en paddle les 22 juin (22 h 15), 27 juillet (22 h), 24 août (22 h) et 28 septembre (20 h 30) prochains.**  
**Départ stade des Bas-Bourgs, devant le club de canoë-kayak. Arrivée prévue rue du Massacre.**  
**Renseignement : 06 74 3118 46 et sup.polo.addict@gmail.com.**

## Student cup

En pleine période de Coupe du monde féminine, le Millénium Soccer organise la 1<sup>re</sup> édition de la Student Cup, un tournoi de football rassemblant plusieurs établissements scolaires. Chaque équipe est composée de 6 à 10 joueurs et évoluera sur l'un des trois terrains synthétiques du complexe sportif. L'occasion de rencontrer d'autres étudiants autour d'une passion commune et de défendre les couleurs de votre école.

**Vendredi 28 juin à 19 h.**  
**Millénium Soccer,**  
**5 rue René-Cassin.**  
**Tarif : 50 € par équipe.**  
**Restauration sur place.**  
**Date limite des inscriptions : vendredi 7 juin.**  
**Contact : 02 37 24 22 83 ;**  
**[www.millenumsoccer.fr](http://www.millenumsoccer.fr) ;**  
**Facebook : Millenium Soccer.**

## Découvrez les drones

Le Club d'aéromodélisme de Chartres propose, le samedi 15 juin, une journée d'information sur les drones. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur la réglementation française et européenne, qui est très stricte : zones interdites cartographiées, altitudes maximales de vols selon l'environnement, survol de l'espace public, prises de vue depuis l'espace privé et diffusion d'images, vol de nuit, poids maximum, assurance... Des démonstrations et échanges avec les membres du club seront également au programme.

**Samedi 15 juin de 15 h à 18 h**  
**au club d'aéromodélisme de Chartres – Aérodrome de Chartres métropole**  
**41, Chemin du Grand-Gibet,**  
**Entrée gratuite**  
**Informations :**  
**[www.cachartres.com](http://www.cachartres.com)**

Solution du		G	R	E	A	N	E
mois de	A	U	B	E	P	I	N
mai	N	E	R	V	E	U	S
	R	U	E	L	L	E	E
	F	A	D	M	I	R	E
	R	I	N	G	A	T	S
	L	O	R	G	N	A	I
	A	L	B	E	R	T	I
	E	M	I	E	T	T	E
	E	S	T	E	E	S	E
	V	O	N	F	C	R	I
	E	D	I	T	F	R	E
	O	S	E	R	A	I	S
	A	M	E	R	C	A	S
	V	I	R	A	T	A	C
	N	O	L	E	O	N	I
	G	O	N	C	O	U	R
	I	N	S	P	I	R	E
	S	E	R	S	E	A	U

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU 23 MAI 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHEDEVILLE-JEBLI, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GERODET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Monsieur Yves NAUDIN, M. Alain PIERRAT, M. Boris PROVOST, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE-JEBLI, M. Alain MALET par pouvoir à Mme Janine MILON, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, Mme Kenza BENYAHIA par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Etaient excusés : Mme Françoise FERRONNIERE, M. Murat YASAR.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Michel TEILLEUX.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 avril 2019 a été voté à l'unanimité, 7 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1 Chartres métropole - Modifications statutaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE la modification des statuts de Chartres métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 2 Accord-cadre de fabrication et pose de signalétique intérieure

### et extérieure pour le pôle administratif et autres bâtiments - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Fabrication et pose de signalétique intérieure et extérieure pour le pôle administratif

BOSCHER SIGNALÉTIQUE ET IMAGE - SASU

2 rue du Fonteny- 44220 COUËRON  
152 000 € HT, soit 182 400 € TTC pour la période initiale.

20 000 € HT soit 24 000 € TTC pour chaque période de reconduction.

### 3 Accord-cadre fourniture et installation de cloisons modulaires et de cloisonnements spécifique hors trame pour le pôle administratif - lot 1 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Fourniture et installation de cloisons modulaires et de cloisonnement spécifique hors trame pour le Pôle Administratif

Lot n°1 Cloisons modulaires  
CLOISONS PARTENA  
11/15 Chemin du Crève-cœur  
93200 SAINT DENIS

Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum ni maximum  
Quantités estimées sur toute sa durée : 650 ml

### 4 Accord-cadre relatif à la lutte contre les nuisibles sur le territoire de Chartres Métropole, de la Ville de Chartres et du CCAS - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Lutte contre les nuisibles sur le territoire de Chartres Métropole, de la Ville de Chartres et du CCAS

NORMANDIE DERATISATION  
1 chemin de Bray

27 170 LE TILLEUL OTHON

Montant estimatif : 100 000 € HT / an

### 5 Accord-cadre relatif aux travaux sur les ouvrages d'art et les dépendances du domaine public - lots n°1, 2, 3 et 4 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Lot n°1 : Gros œuvre - Génie Civil

Société SOGEA ILE DE France  
11, rue du Buisson aux Fraises  
CS 35006 91349 MASSY Cedex  
Montant estimé par an : 50 000,00 €

Lot n°2 : Maçonnerie d'ouvrage

Société SOGEA ILE DE France  
11, rue du Buisson aux Fraises  
CS 35006 91349 MASSY Cedex  
Montant estimé par an : 25 000,00 €

Lot n°3 : Métallerie

Société SOGEA ILE DE France  
11, rue du Buisson aux Fraises  
CS 35006 91349 MASSY Cedex  
Montant estimé par an : 12 500,00 €

Lot n°4 : Boisage

Société SOGEA ILE DE France  
11, rue du Buisson aux Fraises  
CS 35006 91349 MASSY Cedex  
Montant estimé par an : 12 500,00 €

### 6 Accord-cadre de maintenance préventive et corrective des appareils élévateurs de la Ville de Chartres, du CCAS de Chartres, de Chartres Métropole et de Chartres Aménagement - lots n°1 et 2 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Lot n°1 : Appareils élévateurs dans les bâtiments et équipements de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et de Chartres Aménagement (hors médiathèque de Chartres)

Société OTIS  
114 Impasse du clos Pasquier  
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC  
Montants estimatifs de 33 500,00 €

HT pour la Ville de Chartres, de 20 000,00 € HT pour le CCAS de la Ville de Chartres, de 8 000,00 € HT pour Chartres métropole et montant maximum de 20 000,00 € HT pour Chartres Aménagement soit montant estimatif total de 71 500,00 € HT pour la période initiale

Lot n°2 : Appareils élévateurs de la médiathèque de Chartres  
Société OTIS,  
114 Impasse du clos Pasquier  
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC  
Montant estimatif de 8 000,00 € HT pour la ville de Chartres soit un total de 8 000,00 € HT pour la période initiale

**7 Accord-cadre pour la maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie - Lots n°2 à 4 - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Lot n° 2 - Alarme incendie type DEF du Théâtre de Chartres, du Forum de la Madeleine, du complexe sportif Christian Roskopf et du Centre Administratif Joseph Pichard  
SAVPRO SAS  
26, rue du Château d'Eau  
78360 MONTESSON  
Montant estimatif de 11 000,00 € HT par période d'exécution

Lot n°3 - Alarme incendie type CHUBB de l'Ecole Nationale de Musique, de la Maison pour Tous de Bel-Air et de la crèche collective de l'îlot Câlin  
SAVPRO SAS  
26, rue du Château d'Eau  
78360 MONTESSON  
Montant estimatif de 7 000,00 € HT par période d'exécution

Lot n°4 - Alarmes incendie type SIEMENS (Foyer Logement Marcel Gaujard, Médiathèque) de la Ville de Chartres et du CCAS.  
SIEMENS SAS  
40 avenue des Fruitières  
93527 SAINT-DENIS-Cedex  
Montant estimatif de 38 000,00 € HT par période d'exécution

**8 Accord-cadre relatif à la gestion des déchets de balayage mécanisé - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Gestion des déchets de balayage mécanisé  
BERNIER FREDERIC - DAPHY ENVIRONNEMENT  
63, rue de la Verdelle  
45430 MARDIE  
Montant estimé : 280 000 € HT

**9 Missions de contrôle technique pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la ville de Chartres - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Missions de contrôle technique pour la Ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la ville de Chartres  
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION  
29, rue de la Milletière  
BP 54427 - 37074 TOURS Cedex 2  
Les montants estimatifs des prestations pour la période initiale sont estimés à 57 000,00 € HT pour la Ville de Chartres, 32 000,00 € HT pour Chartres Métropole et 5 500,00 € HT pour le CCAS de Chartres soit un total de 94 500,00 € HT

**10 Groupement de commandes pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres Métropole - reconduction et avenant n°1**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande semi-intégré pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres Métropole ainsi que son avenant n°1 ayant pour objet l'actualisation des familles d'achats et la modification de son champ d'intervention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer à signer ledit avenant.

**11 Groupement d'autorités concédantes pour la mise à disposition de distributeurs automatiques, fontaines à eau et prestations associées dans**

**les divers bâtiments associés - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention portant sur la mise à disposition de distributeurs automatiques de biscuiterie, confiserie, boissons chaudes et froides payantes par les utilisateurs dans les divers bâtiments ainsi que de fontaines à eau et prestations associées ;  
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**12 Cession d'une licence IV - Restaurant La Passacaille**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession de la licence IV débit de boissons, au profit du restaurant « La Passacaille » situé 30 rue Sainte-Même à Chartres (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de 8 000 €, pour l'exploiter à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**13 136 rue Gaston Couté - Maison pour Tous des Bas-Menus - Acquisition**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE l'acquisition de la Maison pour Tous des Bas Menus d'une surface de 130 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une partie de la parcelle cadastrée section DE n° 131, d'une superficie d'environ 1 317 m<sup>2</sup>, sur laquelle est édifiée la Maison pour Tous, auprès de l'Office Public de l'Habitat de Chartres Métropole Habitat (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de 40 000 €.

APPROUVE la constitution d'une servitude de passage de réseaux divers au profit de la parcelle acquise, grevant la partie de parcelle DE n°131 restant appartenir à Chartres Métropole Habitat, à titre gratuit.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**14 Rue des Petites Filles Dieu - Mise à disposition de parcelles pour le plan vert au profit de Chartres Métropole**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la mise à disposition des parties de parcelles nécessaires à l'exercice de la compétence élaboration et mise en œuvre du plan vert pour le secteur des Petites Filles Dieu, pour une superficie totale de 6 550 m<sup>2</sup> composée de 4 parties de parcelles : CY n°s 5p et 9p, une partie du domaine public (secteur vannage et accès rue du Moulin des Gravier) et une partie de la parcelle BL n° 165p (bord de rivière), au profit de Chartres Métropole (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), consentie à titre gratuit, pour la durée de l'exercice de cette compétence.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **15 ZAC des Clos - Lot n°20 - 11 rue des Petits Clos - BOUYGUES IMMOBILIER - Cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession des parcelles cadastrées section BW n°122 et 123p, représentant une assiette foncière d'environ 5 472m<sup>2</sup>, situées 11 rue des Petits Clos à Chartres, au profit de la société BOUYGUES IMMOBILIER domiciliée 14 Boulevard Rocheplatte à Orléans (45 000), ou toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 190 € HT par m<sup>2</sup> de surface de plancher soit 733 400 € HT pour une surface de plancher de 3 860 m<sup>2</sup> ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **16 Mail Jean de Dunois - parcelles non bâties - acquisition**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section BR n° 223 et une partie de la parcelle cadastrée section CM n° 21p, d'une superficie respective de 639 m<sup>2</sup> et 2 162 m<sup>2</sup>, situées Mail Jean de Dunois à Chartres, auprès de l'Office Public de l'Habitat de Chartres Métropole Habitat (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix d'un euro symbolique.

AUTORISE le Maire ou son représentant

à signer tous actes et documents à intervenir.

### **17 Mise à disposition de la maison de retraite médicalisée Marcel Gaujard au profit du C.C.A.S - avenant**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville de Chartres et le Centre Communal d'Action Sociale, concernant la mise à disposition des locaux de la maison de retraite médicalisée Marcel Gaujard situés 16 rue de la Planche aux Carpes et relatif au nouveau montant de la redevance annuelle fixé à 84 000 €, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019 et révisable annuellement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **18 Plan de formation 2019-2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le plan de formation triennal commun 2019-2021.

## **AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS**

### **19 Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

De la présentation du rapport annuel 2018 de la commission communale pour l'accessibilité.

### **20 Convention de délégation de service public Activités Enfance - Choix du délégué - Approbation - Autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le rapport de présentation du Maire en vue de l'attribution de la Délégation de Service Public relative aux activités Enfance ;

APPROUVE le choix de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir sise 3 rue Charles Brune 28110 LUCE en qualité de délégué pour la gestion

des activités enfance pour une durée de 5 ans à compter du 2 septembre 2019 et dans les conditions de l'offre variante « ouverture des ALSH le soir en période scolaire, les mercredis et pendant les vacances jusqu'à 18h30 » ;

APPROUVE la convention de délégation pour l'exploitation des activités enfance, dont la grille tarifaire, qui prendra effet à compter du 2 septembre 2019 ;

AUTORISE le Maire à signer la convention de délégation de service public et ses annexes.

### **21 Règlement Intérieur des Maisons Pour Tous de Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le Règlement Intérieur des Maisons pour Tous sur la commune de Chartres.

### **22 ASPTT Chartres Club Omnisports - Foulées de la Cathédrale - Subvention 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ASPTT Chartres, dans le cadre de l'organisation des 25èmes foulées de la cathédrale, le samedi 22 juin 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **23 Fédération Française Pétanque et Jeu Provençal - Pétanque Tour - Subvention 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ALLOUE une subvention d'un montant de 10 000 € au titre de l'exercice 2019, à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal dans le cadre de l'organisation du « Pétanque Tour », les 2 et 3 juillet 2019.

APPROUVE la convention 2019 entre la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ainsi que tout document y afférent.

**24 Association Boxe chartraine - Gala - Avenant n°7 à la convention d'objectifs**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°7 à la convention d'objectifs entre l'Association Boxe Chartraine et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention à 3 000 € au titre de l'organisation du grand gala « *La nuit des champions V* », le 6 avril 2019, Halle Jean Cochet.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°7 à la convention d'objectifs avec l'Association Boxe Chartraine ainsi que tous les documents afférents.

**25 C'Chartres Cyclisme - Course cycliste «Tour de Ville» - Avenant 3 à la Convention d'objectifs - Subvention 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association C'Chartres Cyclisme et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association C'Chartres Cyclisme dans le cadre de l'organisation de la course cycliste intitulée « *Tour de Ville* », le jeudi 13 juin 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ainsi que tout document y afférent.

**26 VSC Athlétisme - Meeting - Subvention 2019 - Avenant n°3 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « *VSC Athlétisme* » et la Ville de Chartres

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Vélo Sport Chartrain Athlétisme dans le cadre de l'organisation du meeting, stade Jean Gallet, le dimanche 2 juin 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ainsi que tout document y afférent.

**27 Association Hauts de Chartres Animations - Travaux peinture MPT Hauts de Chartres - Subvention 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 250 € à l'association Hauts de Chartres Animations pour les travaux de peinture réalisés, dans le cadre d'un atelier, salle Elisabeth Mery, MPT des Hauts de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME**

**28 Pôle Gare - Enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention

APPROUVE le dossier d'enquête publique pour la procédure de déclaration d'utilité publique de la ZAC Pôle Gare,

APPROUVE le dossier d'enquête parcellaire,

AUTORISE le Maire, ou son représentant à solliciter le Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire,

AUTORISE le Maire ou son représentant, à solliciter le Préfet pour arrêter la déclaration d'utilité publique et la cessibilité au profit de la SPL Chartres aménagement,

AUTORISE la SPL Chartres Aménagement à mener à bien, si nécessaire, la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'instruction administrative et technique de l'opération ainsi que pour intervenir, le cas échéant, à la signature de toutes les pièces s'y rapportant,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

**29 Zone d'Aménagement Concerté Plateau Nord Est - Bilan**

**de la concertation et dossier de modification**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
PREND ACTE du bilan de la concertation dans le cadre de la procédure de modification de la ZAC Plateau Nord-Est ;

APPROUVE le dossier de création modifié de la ZAC Plateau Nord-Est ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

**30 Concert du Conservatoire à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir - Convention de partenariat**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir, dans le cadre du concert programmé le 6 juin 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

**31 Amis de la Porte Guillaume - Fête de la Saint Fiacre - Subvention 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association des Amis de la Porte Guillaume pour l'édition 2019 de la fête de la Saint Fiacre.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**Le Maire,  
Jean Pierre GORGES**

### BIENTÔT 3 ANS DE RETARD ET PRÈS DE 60 MILLIONS D'EUROS

Le maire ne le reconnaîtra pas mais le projet de nouvel hôtel de ville est un fiasco et il coûtera cher aux chartrais et à l'agglomération.

Les avenants aux contrats de construction se suivent avec maintenant un retard de 28 mois. Alors que l'hôtel de ville et d'agglomération aurait dû être ouvert au public en 2017, son ouverture reste très hypothétique pour 2019, voire improbable d'après les dernières informations.

Cela s'explique par des difficultés techniques mais aussi par les modifications pendant le chantier demandées par le maire tels l'ajout d'un étage sur un des bâtiments et la transformation du parking en salles d'archives. Comme quoi le cahier des charges et les besoins n'étaient pas aboutis au moment du lancement du concours d'architecture.

Pour les coûts c'est aussi la grande dérive. Les marchés de construction étaient signés pour 38 millions d'euros au lancement du chantier. Ce coût est porté à 46 millions d'euros ht avec les derniers avenants.

A cette somme conséquente il faut ajouter 13 millions d'euros pour les frais de démolition de l'ancienne mairie, le dévoiement des réseaux, la réfection des abords, les honoraires des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage. Il faut quelques millions complémentaires pour le mobilier, les équipements informatiques, l'aménagement des bureaux. Enfin les relocalisations pendant plusieurs années des services municipaux et d'agglomération ont nécessité des frais d'acquisition de locaux, d'aménagements et de locations que nous ne pouvons pas évaluer.

Encore une fois, nous avons des élus qui ont minoré le coût final d'une telle construction et la durée du chantier. La ville doit s'endetter toujours plus et Chartres Métropole est mise à contribution (dettes respectives 150 millions d'€ et 220 millions d'€). Accumulés, ces gâchis de l'argent public ne sont pas sans effet pour la population : diminution des prestations municipales, augmentation de tarifs, patrimoine moins entretenu, équipements sportifs dégradés ...

**Le groupe municipal Réinventer Chartres**  
Monique Kopfer, David Lebon, Josette Marin Berenfeld,  
Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon  
Contact : davidlebon@yahoo.fr

### VERS LA VICTOIRE!

Nous étions présents dans le cortège parisien du 1<sup>er</sup> mai. Comme de nombreux manifestants pacifiques, nous avons eu droit à notre dose de gaz, de grenades, de nasses et de bousculades. A l'image de cette pseudo-attaque d'un hôpital ce jour là, les manipulations et les mensonges visant à discréditer le mouvement social depuis six mois sont proprement injustifiables. Oui, nos forces de l'ordre sont à bout, trop occupées à faire du chiffre dans des manifestations populaires plutôt que d'enquêter sur les véritables délinquants en col blanc qui squattent le sommet. Non, les gilets jaunes ne sont pas des barbares assoiffés de sang... Assoiffés de libertés, d'égalité et de fraternité, ça oui!

Mettre un couvercle sécuritaire et judiciaire sur la révolte en cours n'y changera rien. L'urgence climatique et les injustices sociales pousseront toujours plus de monde à s'opposer à ce système mortifère. La peur ne doit pas l'emporter. La résignation non plus.

Pour cela, continuons à nous exprimer en masse dans la rue et dans l'isoloir. Chaque élection participe de ce rapport de force entre la base et le sommet. Ce serait une erreur de dissocier l'ensemble des scrutins du calendrier électoral, aussi imparfaits soient-ils. Qu'importe l'élection, chaque bulletin glissé dans l'urne a le pouvoir de changer nos institutions en profondeur. Mais dans l'attente de cette nouvelle république sociale, écologique et démocratique, nous pouvons individuellement nous demander comment être utile sur notre territoire? Les élections municipales approchent à grands pas. Dans l'hypothèse où nous serions désormais une majorité à vouloir le départ de l'actuel maire de Chartres (et c'est ce que nous pensons), reste encore à nous unir autour d'un véritable projet de société progressiste, innovant et rassembleur. Il ne suffit pas de changer d'acteurs pour faire un nouveau film, il faut être capable d'écrire un nouveau scénario.

Dans cette optique, un collectif constitué autour de l'association CAC47 a entamé un travail intéressant axé sur deux grandes idées fédératrices : la solidarité et l'écologie. Mais cette plateforme citoyenne ne sera réellement représentative que si un maximum de chartrais et de chartrais y participent activement. Toutes les idées, projets, propositions ou autres participations pour rendre la vie plus agréable devront être pris en compte, que ce soit dans la campagne qui vient comme durant le prochain mandat. Citoyens, associations, collectifs, partis ou syndicats, notre victoire dépendra de notre capacité à construire ensemble une alternative politique crédible au vieux monde libéral de JP Gorges. Que ce soit à l'échelle de notre ville ou de notre planète, l'unité sera notre principale force face aux grands périls qui s'amoncellent. Nous n'avons plus le temps d'échouer, le changement est à notre portée. D'ici là, nous vous souhaitons un bel été.

**Denis Barbe**  
chartres.insoumise@gmail.com

## « THE MAGICAL ROUNDABOUT »

On est rassuré ! Son altesse jupitérienne est remontée dans les sondages à son niveau d'avant la crise des gilets jaunes. Nos édiles locaux marqués au fer rouge du sceau impérial ont retrouvé leur sourire de campagne électorale. Vive le train-train joyeux de la popote ronflante tant appréciée des électeurs. J'ai bien écrit « électeurs » parce qu'au regard du chiffre prévisible de l'abstention il n'y a pas de quoi s'emballer pour ce qui est de la majorité de nos concitoyens ; la réelle majorité, celle qui ne s'exprime malheureusement plus.

D'autres chiffres sont impressionnants : 8700 gardes à vue, 2000 procès, 1500 comparutions immédiates, 40 % de peines de prison ferme...sans évoquer les blessés, mutilés (bilan à mi-mai de la répression des mouvements sociaux). Les bruits de LDB, de martrques télescopiques ou les discours musclés de pouvoirs publics qui ne peuvent plus qu'utiliser la force questionnent.

Veut-on nous faire croire en l'espérance, la renaissance ou je ne sais quelle autre fadaïse d'un sirop électoral écoeurant qui nous dépasserait ? C'est ce que pensent sûrement les maîtres de Bruxelles et leurs fidèles serviteurs qui dénigrent l'élan de colère populaire. Ce n'est pas une histoire de fainéants, de réfractaires (si, à la médiocrité) ou d'illettrés mais de réalité qui saute en pleine face. Votre serviteur est concerné malgré l'étiquette de son parti qui ferait croire à une immunité contre la misère. Eh bien c'est faux.

**T. Brière-Saunier**

Contact: [Alliance.Royale28@inmano.com](mailto:Alliance.Royale28@inmano.com)

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

## À QUOI SERT UN DEPUTÉ ? (2)

Le Gouvernement vient de décider de ne pas augmenter en Région Centre-Val de Loire le « numerus clausus », c'est-à-dire le nombre d'étudiants en médecine admis à franchir la barrière de la première année d'étude. Il l'a augmenté de 13,5% en France, mais l'université de Tours n'en aura pas un de plus.

Pourtant cette Université est renommée depuis des lustres. Pourtant la Région Centre-Val de Loire est parmi toutes les régions françaises celle dont la population souffre le plus de la désertification médicale.

Pourtant, le gouvernement semblait avoir compris : la suppression du numerus clausus est prévue pour 2020...

Alors pourquoi cette ineptie ? Personne n'a la réponse et le Premier Ministre a dû en urgence se saisir de la question par-dessus la tête du Ministère de la Santé pour prendre des mesures compensatoires... qui ne compenseront pas la totalité du préjudice : davantage de postes d'internes seront ouverts dans les hôpitaux de la Région. Mais la décision inepte n'a pas été purement et simplement supprimée.

Nous en venons donc à la question suivante : que faisaient les députés de la majorité présidentielle dans les Commissions de l'Assemblée Nationale qui ont vu passer cette décision ? Et plus largement, que faisaient les autres députés d'Eure-et-Loir, dont l'un exerce pourtant une profession para-médicale et ne compte plus ses discours sur la désertification médicale ?

Que faisaient-ils en amont ? Car après coup tous se sont émus. Mais c'est bien le Président de la Région qui a dû sonner l'alerte !

Cette question de l'accès aux soins est pourtant, et de longue date, l'une des plus sensibles dans la société française. L'un des moteurs du sentiment de « fracture territoriale », qui a motivé la révolte sociale des derniers mois et explique en passant les résultats de la dernière élection européenne...

Alors « on » peut toujours s'adonner aux délices des commentaires télévisés d'après-match. « On » peut toujours épiloguer sur les causes et les responsabilités... avant de verser dans les jeux des partis.

Rappelons-le : c'est la démographie et la sociologie qui doivent encadrer l'action des élus dans tous les domaines. Et devant les résultats électoraux, devant cette fracture devenue maintenant patente entre deux France, nous n'aurons pas la cruauté de rappeler à certains leurs votes hostiles à la solidarité entre ville et campagne dans notre propre inter-communalité...

C'est bien pour cela que les circonscriptions législatives ont toujours associé des quartiers et des communes urbaines et des communes rurales. Une preuve aussi de l'utilité des députés-maires aujourd'hui supprimés. Ils étaient au moins capables de crier « au loup ! ».

**Les élus de la majorité municipale**

# 86<sup>e</sup> levée

## Un déménagement imprévu

Quand chaque acquisition, trouvaille ou petite archive familiale dans le domaine de la marcophilie (l'étude des marques postales) et de l'histoire postale est la porte ouverte à une recherche, quand on veut essayer de comprendre le pourquoi, il arrive que le résultat ne soit pas à la hauteur de nos espérances et que notre montagne accouche d'une souris. Celle-ci est d'ici...



**L**a famille Chevallier était bien installée au 15 rue de Beauvais, dans un quartier agréable, tout près de la cathédrale. Et pourtant un jour elle a dû déménager, un peu contrainte, jusqu'à la rue de Fourmestraux.

Oh, le déménagement a été rapidement fait, emportant avec eux la nostalgie de la rue de Beauvais... qui ne tenait pas son nom de la ville éponyme, avec aussi une cathédrale (mais moins belle que la nôtre !), mais de sa situation géographique. Beauvais serait une déformation de « Beau voir », où l'on a une « belle vue » sur la vallée de Rechèvres, en particulier. D'ailleurs une autre rue, celle du Petit-Beauvais, indique la qualité du panora-

ma. Et pour en remettre une couche postale, rappelons que la rue de Beauvais a hébergé le bureau de poste chartrain, au n° 12, dans les années 1840 (cf. 36<sup>e</sup> levée de 2014). C'est ici que le premier timbre français a été mis en service.

Le courrier, même arrivant du Brésil ❶, y était déposé au n° 15, en 1959. Deux années plus tard, en 1961, on retrouve la famille Chevallier (moins la demoiselle qui a quitté la maison familiale) dans la rue du docteur de Fourmestraux (qui ne se prénomme pas Jean, mais Jacques) ❷. Un changement pour le couple habitué à cette ancienne adresse. Heureusement, le numéro est resté le même : c'est toujours au numéro 15 qu'il réside.

C'est au tour des plans de la ville de Chartres, d'entrer en jeu, pour situer nos deux adresses. Sur celui de 1920, on retrouve facilement la rue de Beauvais, mais pas celle du docteur de Fourmestraux ? Et sur celui de nos jours, la rue du docteur de Fourmestraux est vite repérable, mais pas l'ombre de celle de Beauvais...

Et la surprise est de taille quand on s'aperçoit que les deux rues sont en réalité situées exactement au même emplacement, qu'il s'agit de la même rue sous une identité différente ! La famille Chevallier n'a donc changé que sa carte de visite !

► Jean-François RESSORT,  
Cercle philatélique chartrain



du 27 AVRIL au 12 OCTOBRE 2019

# CHARTRES EN LUMIÈRES

L'ÉCLAT DU PATRIMOINE

24 SITES ILLUMINÉS TOUS LES SOIRS

**GRATUIT**

   #chartresenlumieres | [www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)

**ENEDIS**  
ÉLECTRICITÉ EN NORMANDIE



FONDATEUR  
**LORENOÏE**  
management

**ANOUS PARIS**

**C NEWS**

**Casapub**

**VINCI**  
RESTAURANTS

**JCDecaux**

**citeos**

**3** centre  
vol de loire

**Chérie**  
TH

**SKCF**



**ALVYSYS**

**CM'n**  
COMMUNICATION

**Chartres**  
TOURISME

**LAV TAULT**  
SAISONNIÈRE

**MONARQUE**



**Gauthier**  
Fleur

**Eure-et-Loir**  
département

**CHAUVEAU**  
Sapin

